

AMBITIONS *Sud* NS

LE BIMESTRIEL ECONOMIQUE DES DECIDEURS - N° 71

AMBITIONS SUD

***Les déchets :
un dossier épineux...***

***Vaucluse :
entre agriculture,
tourisme
et industrie***



SEPTEMBRE 2009 - PRIX : 4€



Voyageur affaires ou en quête d'évasion, abusez de notre nouveau moteur de recherche. Vous cherchez un vol, une destination, un séjour au meilleur coût ? Classez les réponses par tarifs, par durée de vol, par horaires, par compagnies, par vols directs. Cliquer c'est trouver !

êtes-vous...

un voyageur libéré ?

✈

nouveau

Moteur de recherche

- trouvez tous les vols, horaires, tarifs et séjours au départ de Marseille
- triez et réservez

Détecteur de meilleurs prix

mp.aeroport.fr

Le premier des services, c'est le choix

mp ✈
marseille rovence

16, Passage Timon-David
13001 MARSEILLE
Tél. (33) 04 91 55 69 09
Fax (33) 04 91 55 69 16

www.ambitions-sud.net

e-mail : info@ambitions-sud.net
ambitions-sud@wanadoo.fr

RCS Marseille B 411 871 445 (97B 00 925)

Directeur de la Publication

Jacques-René LORNE

Rédacteur en Chef

Désiré SANVIN

Journalistes

Veronica DAVIES

Philippe LEGER

Jacques René LORNE

Correspondants à l'étranger

Michel OCHSNER

Crédit photos

J.-R. Lorne,

Veronica Davies,

Philippe Léger, D.R.

Photothèque CCI Nice Côte d'Azur

N. Huffschmitt

Vion Energie Solaire

Vaucluse Développement

CDT Vaucluse

Pôle Mer PACA

Marseille Provence Métropole (MPM)

Groupe Testa

Pellenc ST

Renault

Caisse d'Epargne

Photo de Couverture :

Déchets plastiques : Pellenc ST

Publication bimestrielle

N° 71 SEPTEMBRE 2009

Siret : 411 871 445 00010

Code APE : 5814Z

ISSN 1253-5168

Prix 4 €

Abonnement annuel : 24 €

Maquette - Mise en page

Ambitions-Sud International

Impression

PETRILLI GROUP IMPRIMEUR

NICE

Distribution kiosques PACA

Adhérents NMPP

Dépôt légal à parution

La reproduction des articles
contenus dans ce magazine
est strictement interdite
sans accord préalable
de la Direction
d'Ambitions Sud International

6 Le monde marin



8 Sophia Antipolis : une jeunesse de 40 ans



22 DOSSIER : les Déchets et le Recyclage



30 Le recyclage des plastiques



38 Energies Renouvelables : Le photovoltaïque



42 Tourisme : A la découverte de Lyon



La mer centre de toutes les priorités

Le Salon UDT, dont nous parlons par ailleurs, a laissé entrevoir une nouvelle approche dans la compréhension des intérêts généraux de la région, notamment en ce qui concerne la mer ; à ce titre nous avons constaté la présence de toutes les forces des départements sur le stand organisé par le Pôle Mer. Cette unité, représentée dans les faits par l'ensemble des agences de développement économique de la région, vous donne-elle la sensation d'une véritable reconnaissance du pôle de compétitivité que vous dirigez ?



Patrick Baraona : Oui ! En effet, le fait que toutes les agences soient présentes, Provence Promotion, Team Côte d'Azur, Var Accueil Investisseurs, démontre d'une part le mouvement d'union qui se fait autour du Pôle Mer et d'autre part, l'importance accrue prise par la mer dans toute sa diversité. A Cannes, il ne manquait à cet ensemble que Vaucluse Développement, mais vu la spécificité du Salon UDT (Underwater Defense Technology) plutôt axé sur le sous marin et la défense, ce n'était peut-être pas pertinent pour eux.

ASI : Il serait pertinent d'expliquer comment fonctionne le Pôle Mer à nos lecteurs pour qu'ils puissent avoir une idée réelle de l'importance de ce pôle de compétitivité.

P Baraona : Bien volontiers ! Tout d'abord, le Pôle Mer PACA a aujourd'hui quatre ans d'existence, juste le temps d'une bonne mise en place fructueuse, puisque l'évaluation des pôles en 2008 a été très positive pour lui, en le classant dans les cinq premiers, parmi ceux qui ont atteint leurs objectifs. A partir de ce classement favorable, nous avons précisé notre stratégie de développement pour la période 2009/2011. A l'origine, dans le Pôle Mer, il y avait une thématique qui s'articulait sur deux grands axes de développement: le développement durable, la sécurité et la sûreté. Ces deux grands axes se décomposaient en cinq thèmes principaux, sécurité - sûreté maritime, le naval et le nautisme (les bateaux, la construction et la maintenance), les ressources énergétiques marines, les ressources biologiques marines, l'environnement et l'aménagement du littoral. Jusqu'à fin 2008, pour la mise en place, nous avons plutôt travaillé au développement du réseau et favorisé l'émergence de projets dans ces cinq thèmes, sans vraiment se concentrer sur tel ou tel. Malgré cela, les résultats ont été très intéressants : fin 2008, une centaine de projets ont été labellisés et plus de soixante cofinancés pour un budget de 150 millions d'euros avec 50 millions d'euros d'aides. Pour un réseau de 250 membres (260 aujourd'hui) c'est une belle performance... Fort de ces résultats, nous avons décidé de définir au sein de nos cinq thèmes des programmes plus précis : les " programmes fédérateurs " caractérisés par le fait qu'il existe un marché mondial pour chaque

programme. Il faut que soient présents des acteurs spécialisés, reconnus et même pour certains des champions à l'échelle internationale dans ce domaine. Il faut également identifier quels sont les enjeux technologiques clés qui permettront finalement, en y travaillant, en anticipant, en essayant de faire sauter les verrous technologiques, de positionner les entreprises en meilleure situation que leurs concurrents sur ces marchés de taille mondiale. Nous avons identifié huit à dix programmes fédérateurs comme cela : La protection maritime : elle concerne autant la protection rapprochée, que le fait de sécuriser une plage, un port de commerce ou de plaisance lorsqu'il y a une grande manifestation, contre tout risque de menaces, menace venant de la mer ou d'autres choses, pour savoir ce qui rentre ou ce qui sort dans le port... Et faire la même chose dans des zones beaucoup plus vastes, la zone économique étendue, par exemple, qui va jusqu'à 200 miles de la côte, pour savoir avec précision ce qui se passe sur cette zone : est-ce qu'il y a de la piraterie, du trafic de drogue, de l'immigration, un bateau qui dégage... ? Cela peut être la surveillance de la pêche, (savoir ce que l'on est en train de pêcher, qui pêche là, ce bateau japonais a-t-il le droit de pêcher là... ?) C'est la protection maritime, on surveille, on déclenche une alerte. C'est un secteur industriel en très fort développement avec une composante méditerranéenne importante due au trafic en tout genre se déroulant sur le bassin méditerranéen.

Nous avons un deuxième programme fédérateur touchant aux risques : La prévention des risques environnementaux, ce sont plutôt des risques du type " Tsunami ". Un projet a été financé l'année dernière sur un réseau d'alerte Tsunami côtier. La Méditerranée est un peu particulière, il risque en effet d'y avoir des tremblements de terre avec glissement de terrain, mais sa particularité réside dans le fait que c'est une mer fermée, il y a des côtes un peu partout et cela rend le temps d'alerte très court. Pour contrer un phénomène pareil, il faut déjà avoir l'information concernant un risque de Tsunami en quelques millièmes de secondes et donner l'alerte en quelques minutes. Si l'on traduit cela en termes de technologie, on n'utilise plus les mêmes capteurs ni les mêmes systèmes de transmission,

Cage pour Aquaculture





Cage sur un champ d'aquaculture sur la côte turque

ce n'est pas, non plus, la même gestion de l'information et de la diffusion. Dans des océans comme le Pacifique ou l'Océan Indien, s'il y a des plaques qui bougent on peut avoir un peu plus de temps... Cela ne veut pas dire qu'il faut négliger la surveillance. L'Indonésie est l'exemple malheureux de l'absence de réseau alors que la détection du phénomène aurait pu se faire, puisqu'il s'est déclenché plusieurs heures avant.

ASI : Est-ce que vous incorporez dans ces systèmes l'anticipation sismique ?

P Baraona : Non ! Mais il y a des recherches dans ce domaine, des scientifiques travaillent sur ce sujet, mais aujourd'hui nous n'en sommes pas au stade où l'on sait faire. Le jour où nous aurons des moyens scientifiques qui nous permettront d'identifier à l'avance avec suffisamment de précision, nous pourrions effectivement développer des systèmes de capteurs et autres, aujourd'hui ce n'est pas le cas. Dans la prévention des risques il y en a d'autres, par exemple : les pollutions. Ce n'est pas tout de détecter, une fois que les nappes sont là, quelle est leur dérive, où vont-elles arriver, sur la côte, sur la plage, et il faut ensuite savoir ce que l'on peut faire. Il y a d'autres risques environnementaux commis par des effets plus naturels, liés à la pollution, mais aussi au réchauffement climatique, comme le développement anarchique d'algues ou les méduses, (elles font partie d'un sujet assez préoccupant sur la côte, car des gens se font piquer tous les jours).

Le troisième programme c'est le navire du futur. On le définit comme " propre ", c'est-à-dire capable de gérer ses déchets et d'épurer ses fumées. Ensuite, il est économe, il consomme moins, voire il utilise des énergies renouvelables sans consommation de pétrole. La sécurité à bord doit être assurée, et elle doit être intelligente, donc équipé de TIC, capteurs communicants sans fils, en réseau. C'est un sujet où il y a beaucoup d'enjeux, d'ailleurs le programme du navire du futur est porté au niveau national. Toute la profession, les constructeurs militaires, civils, Bureau Veritas, les équipementiers, voire les armateurs, tout le monde adhère à travailler sur un programme de ce type pour faire du " navire vert " et on sera amené à en reparler dans le cadre du " Grenelle de la Mer ". Avoir un grand programme national sur le navire du futur, fait partie des propositions bien placées, avec la création d'un conseil d'orientation pour la recherche, la construction et l'activité navale, mais pour l'instant nous ne savons pas encore si elle sera retenue. Nous avons sur le territoire, Provence Alpes Côte d'Azur, beaucoup d'acteurs, des gens capable de faire la réparation, des équipements, nous avons de bons architectes navals, des bureaux d'études performants, même si nous n'avons plus, hélas, de grands chantiers, nous avons quand même un rôle à jouer dans la construction des navires.

ASI : Y a-t-il des formations à anticiper pour mener à bien ce programme, car ces navires devront répondre à certaines normes, et qui va les définir ?

P Baraona : L'idéal serait que nous définissions les normes de manière à placer plus facilement l'industrie française et en particulier celle de notre région. Il ne faut pas oublier qu'il reste les Chantiers de l'Atlantique qui fabriquent encore des bateaux, les Constructeurs de la Manche, CMN à Cherbourg qui est aussi un constructeur important, et ils vendent... Nos concurrents ne sont pas les Européens, car en Europe nous avons à peu près tous les mêmes problèmes, ce sont les Coréens. D'ailleurs, la Norvège, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne ont tous des programmes sur le navire " Vert ", donc il faut que nous y soyons aussi.

ASI : La Compagnie Méridionale à Marseille va recevoir un navire " Vert " ; correspond t-il à votre programme ?

P Baraona : Il participe à un projet du Pôle qui s'appelle " Air Clair " dont le chef de file est la CMR (Contrôle Mesure Régulation) à Marseille dirigée par Pascal Fouache ; elle fera partie du consortium. L'idée c'est d'avoir un capteur qui mesure la qualité du fioul, sur des fiouls lourds, et à partir de cette mesure optimiser le rendement des moteurs. Ce sont des moteurs électroniques qui seront mis sur les moteurs de la CMN, c'est un projet du Pôle qui va être financé.

ASI : Et la pile à combustion, qui fait couler de l'encre depuis pas mal de temps et qui est utilisée sur les sous-marins, cela devrait être plus propre pour ce type de navire ?

P Baraona : Pour les gros bateaux ce n'est pas encore mûr. Cela étant, nous avons plusieurs projets, c'est Hélion qui est derrière ; ils ont un autre projet pour un bateau de plaisance, mais nous n'en sommes pas encore au stade final pour ce type de moteur. C'est un marché ouvert où il y a de la place pour plusieurs constructeurs. Ensuite, le quatrième programme, c'est l'offshore profond et là on retrouve des compétences de la région avec des entreprises qui ont toujours travaillé sur des technologies offshore pour exploiter des puits de pétrole et les maintenir par 2.000 à 3.000 mètres de fond. Il y a beaucoup de robotique sous-marine, des programmes de modélisation, des liaisons fond/surface, portés par des entreprises comme ECA, Principia, 2M, Océanide, etc... qui sont impliquées dans ce domaine. Il y a ensuite un projet de plate forme, car on demande aux pôles de compétitivité de travailler sur des plates formes partenariales innovantes. Une plate forme c'est un grand équipement partagé, ouvert à la fois à la recherche, au PME et aux groupes, et qui d'une certaine manière est mutualisé. Dans ce cadre nous avons un projet " Le Centre d'Expertise et d'Essais en Mer Profonde "

Stand DCNS



La mer centre de



Les ports sont en premier lieu concernés par l'environnement

situé au sud de l'île du Levant dans des profondeurs pouvant aller jusqu'à 2.500 mètres, qui consiste à équiper ce fond sous-marin avec une arrivée de puissance électrique, quelques centaines de KWatt, un système de récupération de données, avec un bâtiment sur l'île qui permettra une salle haute pour tester des équipements en grands fonds avant de les installer sur des chantiers. Les Norvégiens ont mis en place ce type d'essai dans leurs fjords, mais sur des fonds de 600 mètres maximum avec pour inconvénient des ports importants trop éloignés, alors que nous les avons à proximité. D'autre part, sur ces sites les conditions météo ne sont pas toujours idéales. C'est le genre d'inconvénient que nous n'avons pas, car à 80% le temps permet de faire ces essais. Ce projet n'est pas encore véritablement construit, mais il tient une place importante dans les objectifs du Pôle Mer.

Nous avons un autre programme fédérateur qui est en train d'émerger en prenant de plus en plus d'importance qui concerne les énergies marines renouvelables, la houle, les courants, les marées, le vent et l'énergie thermique des mers, voire la biomasse. Il est vrai qu'en Méditerranée, pour les courants et les marées, nous sommes mal placés, nous avons peu de houle ; néanmoins, on pourrait avoir de petits dispositifs dans les ports. Par contre, l'éolien offshore flottant, loin des côtes de manière à ne pas apporter de nuisances sonores et sans dénaturer le paysage, c'est réalisable. Nous avons des projets en train d'émerger et nous aimerions bien avoir un site d'essai en Méditerranée, sur la côte française, pour pouvoir faire des tests. Ce n'est certes pas un endroit facile à trouver, car il faut des ancrages au fond, mais il y a actuellement une réflexion en cours avec les autorités de l'Etat pour essayer de trouver le bon endroit. Il y a aussi l'énergie thermique des mers. C'est peut-être plus pour les Dom Tom que pour notre territoire parce que le fond de la Méditerranée n'est pas très froid, comme peut l'être l'Océan, et il faut une différence constante de température de 20° C entre le fond et la surface pour que cela fonctionne bien. L'intérêt de l'énergie thermique des mers, c'est que si l'on a cette permanence on produit de l'énergie tout le temps, alors qu'avec l'éolien on produit uniquement lorsqu'il y a du vent. On s'intéresse à l'éolien en mer car souvent les technologies utilisées sont issues de l'offshore pétrolier et dans notre pôle nous avons des gens qui savent concevoir des installations à la mer, les maintenir, les ancrer... le lien est assez direct.

Le cinquième concerne les ressources biologiques marines baptisées " Aquaculture Durable ". Cela consiste à produire des poissons, des coquillages et des crustacés en traçant complètement le

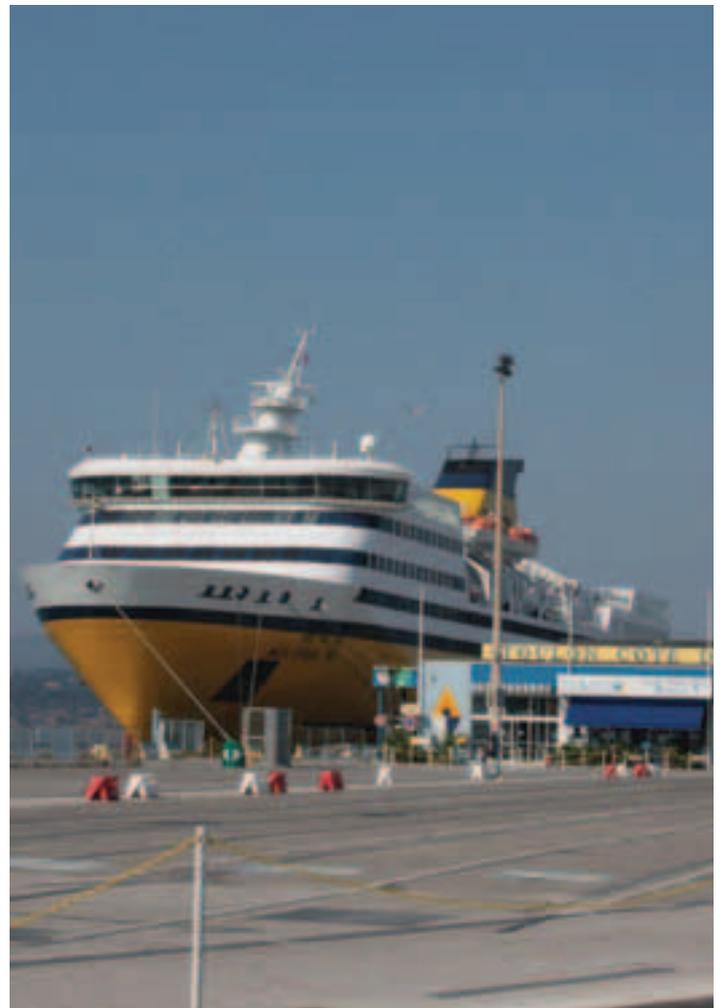
produit, de sa reproduction jusque dans l'assiette, lui donner des aliments dont on connaît l'origine et diminuer le nombre de poissons qu'il faut pour nourrir ceux qui sont élevés (aujourd'hui, il faut 2kg de poisson pour en produire un). Les producteurs faisant partie du projet " Aquaculture Durable " ont un label et ils contrôlent la quantité de poisson. Ils font des mesures dans l'eau pour être sûr qu'il n'y a pas de pollution, comme cela peut se produire dans d'autres pays.

Dans un autre axe, nous venons de signer, Pôle Mer Bretagne et nous, un accord avec le pôle français " TRIMATEC " sur la valorisation des micro algues pour les applications industrielles ; c'est un secteur où il y a des pistes très intéressantes.

Nous avons encore trois autres programmes fédérateurs, à chaque fois bien plus ciblé. Le " Port du Futur ", à rapprocher du navire du futur, propre, économe, et sûr. Le port et le navire sont liés, car comme nous en parlons tout à l'heure, si vous avez un navire à hydrogène qui entre dans un port qui n'est pas équipé, cela ne va pas ; c'est pareil pour les déchets, il faut qu'il ait la possibilité de les décharger dans un endroit prévu pour cela. Le port du futur aura un rôle très important dans le cadre du développement durable. Sur le sujet, il y a des tas de choses intéressantes à imaginer.

Ensuite nous passons à la " Gestion de l'Eau en zone côtière. " L'intérêt c'est la ressource en eau sur le littoral, car en Provence Alpes Côte d'Azur, 70% de la population vit sur la côte, avec en plus les touristes qui augmentent fortement les mois d'été. Il faut alimenter en eau toute cette population, puis il faut traiter les eaux usées, car si cela n'est pas fait correctement cela fini à la mer. Il y a des nappes phréatiques d'eau douce en bord de mer qui risquent de devenir salées si on tire trop dessus. C'est tout un problème lié à la gestion de l'eau en zone côtière, transposable sur l'ensemble des rives du bassin méditerranéen, où bien souvent les problèmes sont beaucoup plus importants.

Il faut définir les normes pour les navires verts dans le cadre du Grenelle de la mer



toutes les priorités

ASI : Le problème de l'eau nous ramène au dessalement et à ses résultats, notamment en ce qui concerne les déchets, c'est-à-dire les saumures. Est-ce un problème sur lequel le Pôle Mer se penche pour trouver des solutions ?

P Baraona : Oui ! Effectivement nous avons une étude, un projet labellisé par le Pôle, et confié par Veolia à l'Institut Paul Ricard, concernant l'impact des saumures sur le milieu marin. Ce projet a été pensé par Philippe Yvon, Président Directeur Général de Veolia et Vice Président du Pôle Mer, car il est intéressant d'avoir, en premier lieu, une étude d'impact des saumures sur le milieu marin. Le dernier programme nous l'avons appelé " Service pour la Stratégie du Milieu Marin ". Il y a une directive cadre européenne qui est passée en 2008 " Stratégie sur le Milieu Marin " visant à définir le bon état écologique de la masse d'eau, en eau territoriale, mais demain en zone économique exclusive, et à Marseille, Toulon, Nice sur l'île des Embiez et à Villefranche. Nous avons des scientifiques de très haut niveau qui s'occupent du milieu pour étudier et mieux connaître la biodiversité. Mais pour l'instant il n'y a pas d'industriel, pas de transformation sur le plan économique, pas de service associé à ce domaine, pas d'application. Comme il y a une réglementation qui se met en place, l'idée de ce programme est de créer les services associés, ou les produits, qui seront issus des recherches scientifiques afin de développer petit à petit une nouvelle filière, tenant compte du développement croissant des aires marines protégées, notamment le parc des Calanques sur la côte marseillaise dont la mise en place approche, puis aussi analyser régulièrement l'état du milieu, voire le restaurer à des endroits.

ASI : Vous êtes demandeur d'industriels pour développer économiquement ce secteur ?

P Baraona : Effectivement, et nous allons les pousser à faire des projets avec les chercheurs pour développer de nouveaux services

et de nouveaux produits, car c'est le but du Pôle. En effet, ces programmes visent, par l'innovation, à faire des projets coopératifs innovants où l'on associe des industriels et des laboratoires de recherche, chacun ayant des parts de propriété puisqu'ils autofinancent une partie, obtenir des cofinancements publics incitatifs pour accélérer les choses, et puis pour qu'ils n'aient pas à supporter 100% de la R et D. A partir de là, industrialiser et proposer des nouveaux produits sur l'ensemble du bassin Méditerranéen et dans d'autres zones du monde, car tous les pays sont concernés. Donc notre stratégie pour 2009/2011 va reposer sur l'animation de ces 8 ou 10 programmes fédérateurs, sur lesquels chacun se dirigera selon ses compétences et nous allons faire en sorte de faire sortir des projets concernant ces domaines. Pour que le Pôle Mer PACA soit un peu plus visible, lorsque nous communiquerons nous parlerons d'énergie maritime renouvelable, protection maritime, aquaculture durable... Cela permettra aussi d'intéresser le grand public sur des thèmes plus facilement lisibles. C'est important et c'est aussi pour cela que nous avons mis en place cette stratégie.

Le Pôle Mer s'est inscrit dans le grand projet de Rade de Toulon et en particulier sur le Technopole de la Mer, dont une partie " marine " sera située à Brégailion, là où se situe Ifremer, et une partie " base terrestre " à Ollioules. Notre organisation est d'ailleurs en train de rejoindre le même emplacement que l'équipe du Technopole de la Mer de Toulon Provence Méditerranée. Le site deviendra le lieu d'accueil principal des entreprises et des laboratoires de recherche travaillant dans le domaine maritime et littoral. Nous allons avoir un site emblématique permettant plus de visibilité auprès des étrangers, notamment lorsque nous sommes en représentation dans des salons internationaux, et cette visibilité va renforcer l'attractivité de la région auprès des spécialistes du secteur maritime car ils pourront plus facilement identifier les possibilités du grand territoire maritime. Il faut savoir que la Marine Nationale a choisi Toulon pour mettre

en place sa base navale stratégique pour l'ensemble de la Méditerranée. C'est là qu'est basé le porte-avion Charles de Gaulle, les sous marins nucléaires d'attaque, sans oublier les PPC (Bâtiments de commandement) Frégates... et le Pôle Mer a une relation extrêmement forte avec la Marine. D'ailleurs, nous avons un consultant qui travaille aussi pour la Préfecture Maritime en organisant tous les mois des visites, soit de centres opérationnels de la Marine, soit de navires de la Marine et il y a chaque fois 30 à 40 inscrits, (c'est le quota à ne pas dépasser). Lorsque les navires de la Marine sont en représentation à Rio de Janeiro, Bombay ou ailleurs, on peut, en s'y prenant à l'avance, faire en sorte d'amener des entreprises françaises à présenter du matériel ou leurs compétences sur un navire de la Marine Nationale à l'escale. En prime, le navire étant considéré comme une Ambassade, le Commandant invite les officiels et les industriels importants à bord, ce qui facilite grandement les contacts pour nos entreprises. C'est un outil de promotion intéressant et efficace au service du Pôle Mer et de ses adhérents, et le Chef d'Etat Major de la Marine, Pierre François Faurissier, est tout à fait dans l'optique de cette ouverture. ■

Plan d'aménagement de la Zone des technologies de la mer dans le Var



Forte présence du Pôle Mer à Cannes



Un sous-marin téléguidé

La manifestation " Undersea Defense Technology " (UDT), accueillie dans les vastes salles du Palais des Expositions de Cannes, a démontré une fois encore l'efficacité du Pôle de Compétitivité dirigé par Patrick Baraona et son équipe. A l'intérieur d'un stand splendide, près de 14 entreprises parmi les plus performantes de la région, étaient présentes, entourées des organismes de promotion dont l'unité sur le stand faisait plaisir à voir. Toutes les grandes entreprises internationales étaient là, pré-

sentant leurs innovations et leurs matériels, pour les différentes spécificités et besoins rencontrés pour la défense et la préservation de la sécurité maritime par les gouvernements. De l'équipement pour le grand sous-marin, monstre des mers, au plus petit engin de plongée individuel en passant par les détecteurs électroniques en tous genres, radars, sondeurs et autres antennes de communication, presque tout était représenté par des techniciens et des spécialistes confirmés. Le Pôle Mer n'était pas mal

passant par les ressources énergétiques marines, les ressources biologiques maritimes et l'environnement. De nombreux projets stratégiques viennent appuyer encore plus ces aptitudes, que ce soit dans l'ingénierie de l'offshore profond, des services navals à valeur ajoutée, de la surveillance et du contrôle des activités des navires en mer, des systèmes de sécurité des biens et des personnes et des installations présentes dans une zone sensible, de l'innovation opérationnelle pour la mise en œuvre de solutions pour l'exploitation des ressources énergétiques, fossiles ou renouvelables, des systèmes de surveillance des pipelines, de structures sous-marines et bien d'autres ...

Sous marin de classe 214 chez MFI



Le superbe stand du Pôle Mer PACA



Notre région a la chance de posséder un savoir faire impressionnant dans le domaine du maritime ; d'ailleurs ces capacités du Pôle Mer et ses 250 membres sont reconnues par leurs pairs au niveau mondial. Cette manifestation fut l'occasion de se remémorer le chemin parcouru depuis la création du pôle, s'ouvrant aujourd'hui sur 92 projets labellisés et 64 grands projets représentant un financement de 130 millions d'euros en recherche et développement. Il faut rendre un grand hommage aux entreprises comme Acsa Underwater GPS, BMTI, Chrisar Software Technologies, Hélion, Cesigma, Futuraships, Subsea Tech, Kolpi, Osean, Laboratoire SNC, qui sont venues présenter leur savoir faire, accompagnées par les organismes de promotion, Toulon Provence Méditerranée, Provence Promotion, Team Côte d'Azur et Var Accueil Investisseurs. ■

La voix des sous-marins c'est BMTI

Cette entreprise méridionale, qui a son siège à la Seyne sur Mer, fait partie des sociétés méconues, mais terriblement efficace dans son domaine, le composite. Il ne faut pas croire que lorsque l'on parle composite, c'est de suite de la planche à voile, des coques de bateaux ou des morceaux de carrosserie pour augmenter le coefficient d'entrée dans l'air des voitures... Il y a bien d'autres utilisations et notamment la niche sur laquelle travaillent les ingénieurs de BMTI : la radio communication dans des milieux sensibles, comme le fond des mers. En effet, les sous-marins en plongée sont éloignés de tout, et pour cause, mais en plus ils ne peuvent pas communiquer car lorsqu'ils sont tapis au fond, les ondes ne passent pas. Pour palier à cet inconvénient, BMTI a mis ses 25 ans d'expérience au service de cette " anomalie " et elle a mis au point des antennes spéciales qui permettent aux sous-marins en plongée de communiquer avec leurs Etats Majors en surface par l'intermédiaire de

satellites et autres modernités que l'on connaît actuellement. Cela a l'air simple, construire une antenne... mais cela ne l'est pas car il faut prendre en compte un tas de paramètres et notamment le fait qu'un sous-marin en plongée doit rester silencieux. C'est pour annihiler cet obstacle que BMTI a mis au point plusieurs sortes d'antennes largables, correspondant aux besoins du sous-marin. Ainsi il peut, en montant à la profondeur périscopique, larguer une antenne entraînant avec elle un fil qui se déroule au fur et à mesure de l'avance du sous-marin. Arrivée à la surface elle permet d'émettre les messages via un satellite et lorsque l'émission est finie le fil casse et l'antenne, munie d'un système spécifique, coule. Pour éviter que le sous-marin soit repéré, une autre antenne contient un enregistreur avec lequel le capitaine du sous-marin prépare son message, et tout en continuant sa route dans les profondeurs, il largue cette antenne, qui arrivée en surface émettra son message, mais bien évidemment le sous-marin sera

loin. Pour parvenir à ces résultats de performance il faut de l'électronique, du composite, des designers et des ingénieurs compétents, et 50% d'investissement dans la R et D en permanence ; le résultat de l'ensemble c'est une petite société seynoise, BMTI.

Elle a aussi mis au point un composite composé de particules qui absorbe la pression des grands fonds (il a été testé à près de 4.000 m), en apportant une protection supplémentaire à tout ce qui est en contact avec ces milieux sous-marins dangereux, notamment dans l'offshore. Avec ce produit, elle fabrique des dômes sous-marins et d'autres matériels pour la Marine. Cette compagnie, présente sur le salon UDT avec le Pôle Mer PACA dont elle est adhé-



rente, a reçu pas mal de visiteurs venus du monde entier, mais ce n'est pas une surprise pour elle, nous a confié son directeur commercial, car elle travaille déjà pour plusieurs Marines étrangères... Pour les sous-marinières, BMTI c'est un peu la voix céleste s'élevant jusqu'au cieux où elle est récupérée, leur permettant de se sentir moins seul. ■

CRÉDIT PRO : LCL S'ENGAGE

2 JOURS POUR LA RÉPONSE ⁽¹⁾
2 JOURS POUR DÉBLOQUER LES FONDS ⁽²⁾
SINON JUSQU'À 400 € REMBOURSÉS ⁽³⁾



www.LCL.fr



Vos contacts pour plus d'informations :

Valérie LAMARRIGUE-GEORGOPOULOS
 (région de Marseille)
 Tél : 04 91 59 76 02

OU
Nadia HUBERT (région d'Aix en Provence)
 Tél : 04 42 25 84 42

DEMANDEZ PLUS À VOTRE ARGENT

(1) Réponse de principe sous 2 jours ouvrés sous réserve de remplir les conditions d'obtention du crédit, après étude et acceptation du dossier par LCL.
 (2) Après signature, le cas échéant du contrat de prêt. (3) Dans la limite des frais de dossier perçus.



Sophia Antipolis, une jeunesse de quarante ans

La technopole créée en 1969 par cinq communes, Valbonne, Mougins, Biot, Vallauris et Antibes au cœur d'une pinède de 2.400 hectares, fête tout au long de l'année ses quarante ans d'existence et de développement. Pierre Laffitte, à qui on doit le nom du site, en partie grâce à son épouse qui se prénomme Sophie et au nom grec d'Antibes : Antipolis. Mais une autre explication concernant le nom de baptême de ce site est plutôt d'ordre étymologique venant du grec antique, Sophia pour connaissance ou sagesse et Antipolis pour " à l'extérieur de la ville " ou " ville d'en face " créée par les Phocéens à Marseille pour surveiller " Nikaïa " (Nice, en face d'Antibes).

Bénéficiant d'un site extraordinaire, situé au milieu des parcs naturels de la Valmasque et de la Brague, la technopole s'est bien développée depuis un certain moment de 1969 où un groupement d'intérêt économique privé (GIE) sans but lucratif, prenant pour nom " Savalor "

(Sophia Antipolis Valorisation), fut créé avec diverses associations, dont Sophia Antipolis présidé par Pierre Laffitte, pour acquérir des terrains. L'Etat prit une décision importante pour éviter la spéculation, en créant une zone d'aménagement différé de 2.400 hectares. Des règles strictes d'aménagement en faveur de la protection d'un environnement de qualité sont conçues par le GIE à un moment où l'on ne parlait pas encore de développement durable. A partir de là, 4.000 hectares de terrains sont acquis dans les terres, la viabilisation est réalisée selon une règle précise, réservant deux tiers d'espaces verts et d'habitations pour un tiers de zones d'activités, ce qui n'empêcha pas de construire des espaces de loisirs, tennis, golf, hôtels et des zones résidentielles, mais toujours dans le même souci de protection de la nature.

Le financement de la zone avait pour objectif de bâtir une synergie entre chercheurs et industriels ; il est obtenu à plus de



Vue aérienne du site Sophia Antipolis - photo CAD

80%, pour l'essentiel, par la revente des territoires équipés. Des centres de recherche comme IBM de la Gaude ou Texas Instruments de Villeneuve Loubet ayant des préoccupations de modernité ont fait le choix du rapprochement de l'ensemble des entreprises venant s'installer au fur et à mesure dans les diverses structures mise en place par Savalor.

Le phénomène Sophia Antipolis était en marche et profitait de l'engouement nouveau suscité par l'arrivée en force des nouvelles technologies de l'information et de la communication. La naissance de la route des hautes technologies, dont tous les médias commentaient les avantages avec ardeur, car avec l'installation de grandes entreprises multinationales œuvrant dans le monde des micros processeurs, des puces sortants de l'industrie du silicone à Rousset, ils pensaient tous voir éclore la " Silicone Valley " dont le modèle américain était présent dans tous les esprits, aux pieds de la Sainte Victoire et s'étaler jusqu'à Antibes. Il n'empêche, actuellement, Sophia Antipolis, forte de plus de 1.300 entreprises venues du monde entier et d'environ 37.000 emplois, est devenue la plus importante technopôle de France et une référence pour les autres et pour tous les projets qui pourraient se mettre en place sur d'autres territoires. Au niveau universitaire, près de 5.000 étudiants fréquentent les grandes écoles installées sur le site, comme Mines Paris Tech, Polytech Nice Sophia, Institut

Eurécom, le Ceram pour le management, un développement de jeunes cerveaux pouvant garantir la pérennité de Sophia Antipolis en fournissant des personnels, ingénieurs compétents aux entreprises présentes et à celles qui voudraient s'installer à proximité.

Mais si le tableau paraît idéal, il n'en comporte pas moins quelques inconvénients et pas des moindres. Le premier étant le prix du foncier qui, il faut le dire, est prohibitif et empêche des cadres de grande valeur de venir s'installer sur ce territoire, sans parler de ceux qui ne gagnent pas des fortunes et qui doivent faire des kilomètres pour trouver un appartement décent. Cet état de fait complique beaucoup le développement futur de cette zone. De plus, la Côte d'Azur est peut-être la région de France où la vie courante est la plus élevée. Cela étant, les collectivités qui sont aux commandes des destinées de Sophia Antipolis, notamment la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, (CASA) présidée par Jean Leonetti, maire d'Antibes, sont très au courant de cette situation et s'ils ont réussi à l'améliorer un peu, pourront-ils réagir contre un fait de ce type qui, il faut le dire, ils ne maîtrisent pas entièrement ? Toujours est-il, le danger de voir des industries refuser de s'installer et d'autres quitter les lieux faute de possibilités de loger leurs employés, est plus que jamais présent. ■

Vallauris Golfe-Juan

**Une ville tournée vers l'avenir,
un acteur du développement local**




- * Un ensemble portuaire majeur dans les Alpes-Maritimes (Vieux port et port Camille Rayon)
- * La céramique : un savoir-faire ancestral, une renommée internationale, une activité dynamique
- * Une zone industrielle au sein de Sophia Antipolis

Votre interlocuteur privilégié :
 Service du développement économique
 Espace Emploi et Economie
 45 avenue de Cannes - 06220 VALLAURIS
 Tél : 04 93 64 10 68
 contact.economie@vallauris.fr

www.vallauris-golfe-juan.com



L'aventure de Sophia Antipolis, le vécu de Jean Pierre Mascarelli

" Mon premier contact avec Sophia fut professionnel. En effet ma spécialité étant l'étude de l'adaptation des bâtiments au terrain, j'ai donc étudié la plupart des bâtiments qui se sont construits sur ce site et notre toute première étude fut pour Franlab. Mais je l'avoue, j'étais bien loin de penser que je m'en occuperais un peu plus politiquement. A mon arrivée au Conseil Général des Alpes Maritimes en 1985, en tant qu'ingénieur de service, je me suis vu attribuer des responsabilités sur Sophia Antipolis. En 1986, nous commençons la construction du CICA et personne ne comprenait à quoi cela correspondait. Jacques Médecin, Président de CG 06, m'a dit, " Tu es ingénieur, suis le CICA, débrouille-toi... " et cela fait ainsi 23 ans que je ferraille pour Sophia, avec mes collègues de l'opposition au Conseil Général, et depuis on dit toujours les mêmes choses, ou à peu près. Il faut dire qu'au départ, le

CICA a été un gros malentendu. Le conseiller scientifique de Jacques Médecin à l'époque s'appelait Maurice Papau. Il était un des principaux directeurs de recherche d'IBM et lorsqu'il a pris sa retraite il a été sollicité pour être conseiller scientifique auprès de Jacques Médecin. Il lui conseillait un concept qui consistait à mettre en place un système fonctionnant un peu comme les grands ordinateurs centraux du moment, dans le but d'offrir à toutes les entreprises moyennes et petites, aux créateurs, et à certaines grandes entreprises, les moyens de calcul dont ils avaient besoin et mais ne pouvaient pas se payer. C'était " les plates formes collaboratives " : mettre dans un même lieu, outre les moyens de calcul importants, des locaux, des écoles, des chercheurs publics et privés etc. Le principe, lorsqu'il fut admis, était bien sauf que, le temps de finir le projet, le " Personal Computer " (PC)



Jean-Pierre Mascarelli, Vice Président du CG06

était arrivé. De fait, le CICA n'a jamais fonctionné comme il aurait du fonctionner ; il s'est transformé en une espèce de pépinière qui a malgré tout donné de bons résultats. Maintenant, nous essayons, sous mon impulsion et avec la branche Innovation de

la Caisse des Dépôts, d'en faire un centre dédié à l'Innovation où l'on puisse trouver tout ce qui tourne autour de ce thème, incubateurs, Business Angels... en clair, la création d'entreprises innovantes dans les matières les plus diverses, afin d'offrir à celui



VOUS VOULEZ VOUS IMPLANTER À SOPHIA ANTIPOLIS ?

► **Team Côte d'Azur vous accompagne totalement dans votre projet**

- Information sur les différentes localisations
- Ingénierie des aides publiques
- Facilités de recrutement
- Mise en relation avec des partenaires académiques et industriels
- Promotion et outils de communication
- Assistance à la mobilité personnelle y compris les aides aux titres de séjour

Tél. : +33 (0)4 92 17 51 51

www.investincotedazur.com

www.sophia-antipolis.net

CONSEIL
GÉNÉRAL
DES ALPES MARITIMES

Team Côte d'Azur est une initiative du Conseil général des Alpes-Maritimes et de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur

CCI
NICE CÔTE D'AZUR

L'aventure de Sophia Antipolis, le vécu de Jean Pierre Mascarelli



Centre International de Technologies Avancées (CICA)

qui veut et qui possède la matière pour créer une entreprise, un lieu unique avec des interlocuteurs pour s'occuper, à sa place, des problèmes d'aiguillage.

L'histoire de Sophia, j'en connais la phase " moderne " celle qui a environ 25 ans. Pour le reste... il y a des gens comme Emile Hugues, Francis Palméro, Jacques Médecin, qui ont joué un rôle important, sans oublier Jean Jacques Robert, qui fut président de la Chambre de Commerce et d'Industrie à cette période et dont le rôle revêt une grande importance dans le démarrage de Sophia et qui est toujours présent au Conseil d'Administration de la Fondation de Sophia. Mais si les choses

ont pu se faire c'est parce que dans cet intervalle de temps, tout le monde a ramé dans le même sens. Même s'il est vrai que l'idée est imputable à Pierre Laffitte, je pense que tout seul il ne serait pas arrivé à mettre en place cet énorme projet. Mon beau-père, qui fut conseiller général avant moi et pendant 30 ans, m'a confié qu'à l'époque le feu vert a été donné, côté Conseil Général, par son président Francis Palmero, disons entre 1966 et 1968 ; d'ailleurs on parle des quarante ans de Sophia, mais c'était un peu antérieur. En effet, il y a eu entre 1962 et 1966 un certain nombre d'évènements marquants : en 1962 c'est l'installation de " Texas Instrument " et " IBM " pratique-

ment en même temps, à quelques semaines près ; pour quelles raisons... ? Je n'ai toujours pas compris, vraisemblablement la proximité de l'aéroport à l'époque. Troisième élément important en 1965, la création de l'Université et à partir de cela, une prise de conscience concernant la possibilité de diversification pour un département qui jusque là vivait du tourisme et de ses annexes, les bâtiments, les loisirs, avec le pôle grassois qui a toujours existé et dont la mémoire se perd dans le 18ème siècle. Un pôle plus ou moins indépendant, avec des entreprises très secrètes et très internationales par nature. Cette prise de conscience est arrivée au milieu des années soixante environ. Pierre Laffitte a joué un rôle de catalyseur vers 1967, en amenant le projet convenant à cette prise de conscience. C'était la naissance et le " boum " des hautes technologies, de l'informatique, et les implantations de Texas Instruments et IBM ont contribué à concevoir l'avènement d'industries amenant des gens de haut niveau, sans nuire au paysage, donc d'avoir une forme de vie industrielle correspondant bien au territoire. Dans ce contexte, Pierre Laffitte a eu l'idée géniale du " Quartier Latin aux champs ". Il a su ensuite convaincre son beau-père Emile Hugues et Francis Palmero, le président du Conseil Général du moment. Jacques Médecin a pris la suite avec ce côté visionnaire

d'un homme passionné par tout ce qui était hautes technologies, et d'un coup cela a avancé beaucoup plus vite, sans oublier la place importante faite à l'Etat, puisqu'il y avait un délégué interministériel influent, et la Chambre de Commerce et d'Industrie, et son président Jean Jacques Robert, dont l'intérêt pour Sophia était très fort.

Sophia a quarante ans et un bel avenir

Maintenant on s'aperçoit, même si l'on n'échappe pas à la crise actuelle, il y a toujours à Sophia ce côté créateur qui a régulièrement fait que le site était en croissance d'emploi, même lorsque cela allait très mal. Même en 1993 à l'éclatement de la " Bulle Internet ", Sophia s'en est toujours sorti et à chaque recensement, on constate, avec une certaine surprise, une croissance constante en termes d'emploi. Par exemple, lors du dernier recensement nous avons, avec notre agence de promotion territoriale, amené à peu près 300 emplois et nous nous sommes aperçus que dans le même temps il y avait 3.000 emplois de plus sur Sophia. C'est de la croissance endogène, et cela veut dire aussi qu'il faut s'occuper beaucoup plus de ce phénomène car il a besoin d'un cadre en ce qui concerne le logement et le déplacement. Tout le monde a bien pris conscience du problème et les choses se mettent

Vue aérienne du site Sophia Antipolis - photo CAD

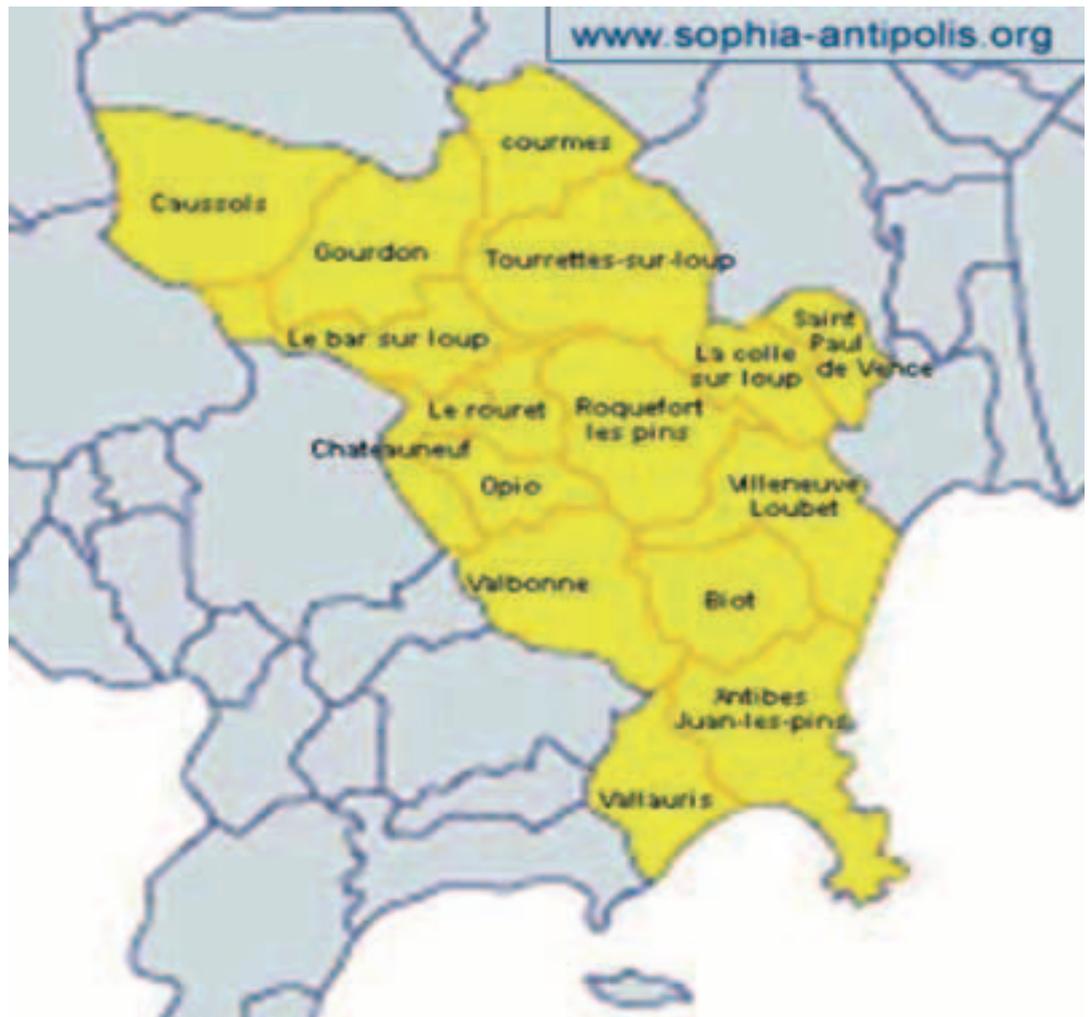


L'aventure de Sophia Antipolis, le vécu de Jean Pierre Mascarelli

en place à un rythme important. Les premières opérations mixtes de logements sont maintenant livrées, en gros Sophia c'est actuellement un million de m² occupés et il reste encore près de 600.000 m², ce qui n'est pas rien. Il reste beaucoup de foncier préempté, d'ailleurs beaucoup de terrains de l'Etat, ce qui permet d'avoir des prix intéressants pour les actifs ; en comparant Sophia à d'autres technopoles on constate un bon équilibre dans les prix, Sophia n'est pas cher. On constate aussi que Sophia a une vie intérieure, c'est d'ailleurs une des grandes originalités de cette technopole, la vitalité de ses clubs divers : il y a un club des dirigeants, un club high tech, et beaucoup d'autres, dont une des expressions est " Sophia Vision ". A cet égard, j'en avais un peu marre d'entendre " y a-t-il un pilote dans l'avion ? " J'ai donc réuni les clubs et je leur ai demandé " Que voulez-vous, quels sont vos projets ? C'est vous qui vivez là, alors travaillez ensemble à un projet pour Sophia..." C'est devenu " Sophia Vision "... Nous avons retrouvé beaucoup de convergences avec des pistes que nous avions envisagées. Nous sommes actuellement en train de mettre en œuvre des choses, une en particulier, peut-être pas très spectaculaire, mais qui me paraît fondamentale et car elle " colle " très bien avec l'esprit de Sophia. Cela consiste à mettre en place une Direction de Ressources Humaines commune (DRH). Et d'autres pistes se feront jour bientôt.

La préservation de l'environnement sur un site privilégié

Il y a cette protection de l'environnement, bien sûr, mais les principes des années soixante posent maintenant problème : si on y intègre la donnée déplacement et la donnée logement, parce que 60% d'espaces verts c'est bien, mais cela veut dire qu'à pied vous ne pouvez aller nulle part. Nous sommes maintenant en train de finir le bouclage de pistes piétonnes et cyclables, les initiatives de vélo électrique commencent à avoir de plus en plus de succès et en plus le cadre s'y prête. Les futurs axes seront pensés dans cette voie, afin de rétablir une mixité que nous avions voulue au début et qui n'a pas marché. Car il faut savoir qu'à la fin des années 70, il semblait évident de construire



des logements dans Sophia, pour loger les actifs, mais ils n'ont absolument pas voulu y aller. Ils sont restés vides, alors ce sont devenus des logements sociaux qui posent maintenant problème au centre de Sophia, car les populations occupant ces logements n'ont rien à voir avec celles travaillant ou vivant sur le site, et ce qui devait être un centre de vie est devenu un centre de logement social. Il est vrai qu'à l'époque le rêve de ceux qui s'installaient ici, c'était le petit mas à restaurer en bordure de mer, avec un petit hectare de vignes... c'était il y a 39 ans, maintenant tous voudraient s'installer à Sophia... Les temps ont changé.

Après avoir parlé d'un passé encore proche, on peut enclencher sur l'avenir... Actuellement le principal gisement d'emplois de haut niveau dans le département c'est Sophia. Parallèlement nous sommes en train de mettre en place l'opération d'intérêt national de la plaine du Var, qui est dans ses statuts en symbiose avec Sophia. C'est une action tout à fait complémentaire et je suis le représentant de

Sophia au Conseil d'Administration de l'Etablissement Public et dans la lettre de mission du directeur c'est la complémentarité avec Sophia qui est recherchée. De toute évidence Sophia a une forte notoriété sur laquelle l'Etablissement Public pourra s'appuyer pour bâtir sa propre notoriété. En plus, il y a en France peu de zones d'activités qui soient aussi proches l'une de l'autre ; il y a une cohérence forte et tout cela commence à se bâtir. La question à laquelle nous essayons de répondre actuellement concerne le passage de Sophia d'une grosse stature informatique aux technologies de l'information. Jusque là, cela s'est fait naturellement, mais est-ce que le passage à la suite va se faire aussi facilement ? Nous n'en sommes pas sûrs, et quelle est la place des collectivités dans un virage comme celui-ci, et quel rôle pouvons-nous jouer ?... C'est notre souci actuellement et cela avance bien. Ensuite il y a les pistes. De ce côté-là, nous constatons que dans tous les domaines d'activités traditionnelles de Sophia, le " Green "

apparaît. Le phénomène se recoupe avec cette nouvelle voie qui s'impose dans le monde, et tout naturellement dans le modèle de la Silicone Valley. C'est un peu bizarre, mais il y a toujours eu un parallèle entre Sophia et la Silicone Valley, c'est la raison pour laquelle je vais mener, en septembre ou octobre, une délégation pour voir ce qu'est devenue la Silicone Valley, car d'après nos informations, elle va prendre de façon très sérieuse un virage vers le " Green Business ". Sophia prendra tout naturellement ce virage, avec en plus de grosses opérations, comme la construction du Campus TIC, l'aménagement de la place Laffitte, des opérations structurantes lourdes, et les nouvelles ZAC sur lesquelles nous sommes en train de travailler. En fait, le contexte général va devenir plus visible et plus porteur. Grâce à cela nous pensons que Sophia prendra assez facilement cette voie vers le " Green Business " en entraînant dans son sillage l'Opération d'Intérêt National des Plaines du Var (OINPV), dédié à cette nouvelle activité. " ■

Sophia-Antipolis et "La Route des Hautes Technologies"

C'est Pierre Laffitte, chacun le sait, qui a initié Sophia-Antipolis.

Transposée d'expériences américaines, son idée était de faire vivre et travailler "à la campagne" des chercheurs, étudiants et emplois tertiaires de haut niveau au sein d'un vaste campus.

Pierre s'est battu pendant des années pour son projet.

Jacques Médecin, qui était à l'époque Député Maire de Nice et Président du Conseil général des Alpes-Maritimes n'a certainement pas été étranger à sa réussite, en cela largement épaulé par le Préfet Pierre Costa, Directeur général des services du Conseil général et Thierry Martin qui dirigeait Côte d'Azur Développement (CAD).

J'ai fais leur connaissance dès 1986, lors de notre élection au Conseil régional, aux côtés de Jean-Claude Gaudin.

En charge de l'économie, des nouvelles technologies et de la recherche, j'avais moi aussi ramené des USA l'exemple de la Route 128 qui, ceinturant Boston, offre sur 200 kms, une succession d'implantations de technologies de pointe autour d'Universités dont la plus connue est le célèbre Massachusetts Institut of Technologies (MIT).

La transposition me semblait évidente avec, chez nous, Sophia-Antipolis à l'est et Cadarache à l'ouest, sites reliés par 200 kms d'autoroute.

C'est ainsi qu'est née l'idée de faire de Sophia-Antipolis l'une des deux locomotives d'un réseau de technopôles, reliés par

Jacques Médecin



autoroute, et desservant tous les départements de la région.

Ce projet était un véritable projet d'aménagement économique du territoire puisque l'enjeu était de spécialiser chacun de nos technopôles dans les filières économiques du bassin d'emploi au cœur duquel il se trouvait, dans une volonté farouche d'assurer la complémentarité de l'ensemble mettant ainsi fin aux stupides concurrences que se livraient jusque là nos grandes métropoles.

Très rapidement l'Europe, l'Etat et la Région avaient mis d'importants moyens permettant de convaincre les plus septiques de l'intérêt d'adhérer à cette ambition...

Je garde un grand souvenir des débuts tant les difficultés furent multiples pour convaincre les azuréens d'adhérer au projet !

La plupart d'entre eux n'admettaient pas que Sophia-Antipolis, seul pôle technologique reconnu à l'époque, puisse "tirer" sans aucun privilège en contre partie, un dispositif de développement économique totalement piloté par le Conseil régional.

C'est Jacques Médecin qui avait débloqué les négociations qui s'enlisèrent.

Présentant la Route des Hautes Technologies lors d'un colloque économique régional auquel il participait au Palais des Congrès à Marseille, je profitais de le voir se diriger vers les toilettes lors d'une pause pour lui emboîter le pas et me retrouvais à côté de lui... face à un urinoir ...

Médecin me dit alors :

- "c'est bien ton truc"

Et je lui répondis :

- "oui mais qu'est-ce que tes col-laborateurs me mettent comme bâtons dans les roues !..."

Il conclut en me disant :

- "et bien, dis leur que je suis d'accord avec toi..."

Et passera la Route.....

A partir de ce jour, Sophia est devenue la véritable locomotive de la Route des Hautes Technologies et le site en a, je le crois sincèrement, retiré de nombreux bénéfices.

Toutes les plus grandes implantations de Sophia, qu'elles soient d'enseignement supérieur, de recherche ou entreprises, ont été impliquées en première ligne dans les grands programmes



Jean Louis Geiger, ancien conseiller régional PACA

régionaux de développement économique et technologique.

L'INRA par exemple s'est vu confier la machine principale d'un grand centre régional de calcul scientifique que nous avons fait financer par l'Europe et l'Etat.

Tous les acteurs sophilopolitains des Technologies de l'Information et de la Communication avaient été sollicités pour développer leurs activités au sein des 5 autres pôles technologiques de la région.

Enfin la promotion internationale que nous assurions pour la Route des Hautes Technologies se faisait en grande partie au profit de Sophia-Antipolis tant sa réputation internationale dépassait celle des autres pôles.

Malheureusement cet immense élan s'est arrêté 12 ans après, nos successeurs à la tête du Conseil régional n'ayant pas jugé utile de poursuivre cette politique économique.

Plus de vingt ans après, lorsque le hasard me fait les rencontrer, tous les acteurs qui ont vécu cette aventure m'en rappellent certains épisodes que j'ai moi-même parfois oubliés.

C'est particulièrement le cas à Sophia-Antipolis où j'ai gardé de cette époque de nombreux amis.

Sophia-Antipolis a encore un bel avenir.

Il repose, de mon point de vue, sur la capacité qu'auront les acteurs locaux à résoudre 2 problèmes essentiels :

- remettre "au goût du jour" l'aménagement du site (accès, fonctionnalité, services, capacités d'extension etc.)

- renforcer le rayonnement de Sophia-Antipolis vers son bassin économique, et au-delà vers la région car, aujourd'hui encore, le site fonctionne essentiellement sur lui-même.

Les Azuréens, et au-delà, tous les acteurs politiques et économiques de la région peuvent être fiers de ce site exceptionnel qu'ont bâti nos prédécesseurs.

Le sénateur Pierre Laffitte



Les Suisses accueillent Christian Brunner

Le Directeur Général de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (AGAM) est venu présenter, lors du " Business Lunch " organisé par Christophe Martin, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, " La dynamique des grands projets de la ville de Marseille ". Avec un programme de cette ampleur, il ne faut pas s'étonner de constater l'intérêt que les adhérents et invités de la Chambre Suisse, venus en très grand nombre, portent à ce tout ce qui touche leur ville adoptive. Pour Christian Brunner, la prestation pouvait s'avérer difficile, car les grands projets de Marseille, on en parle beaucoup, mais certains tardent à venir et de ce côté-là, il pouvait s'attendre à quelques questions insidieuses. Abordant son analyse

en donnant des éléments clé de la vie de notre cité, le chômage qui augmente, mais pas trop grâce à une économie pluridisciplinaire, les revenus des foyers, les conséquences que cela peut avoir sur le logement etc... il prenait la température de la salle avant de commencer l'analyse que tout le monde attendait, sur les grands projets.

Il commença par les projets structurants, ceux longeant le port, principalement boostés par le phénomène Euroméditerranée maintenant dans sa deuxième phase, plein de tours gigantesques et d'aménagement de centre de vie entre autres, sans oublier les loisirs avec le silo qui doit devenir le haut lieu de la culture et du cinéma. La Capelette, sa patinoire et ses 30.000 m² devant être dédiés aux commer-

ces, petits et grands, puisque l'on annonce déjà un hyper marché sur le site. Par contre, on ne parle toujours pas des voies d'accès qui permettront de circuler dans un quartier déjà plus que saturé et qui peut s'attendre à de longs mois de perturbation en tout genre, sans parler de la pollution que cela va générer. Au centre ville, c'est la piétonisation du Vieux Port et peut-être aussi d'autres rues du centre, où camions de trente tonnes et livraisons à toutes heures du jour, qui à l'exemple de la rue St Ferréol, piétonisée, laisse au piéton peu de choix entre les voitures stationnées et les camions de livraisons. Souhaitons seulement qu'ils soient bien assurés sur la vie ! Les transports en commun, où une enveloppe de 850 millions d'euros devrait permettre l'extension du métro, que l'on attend depuis longtemps et celle du tramway, qui à terme devrait être composé de trois lignes. Intentions ambitieuses pour lesquelles l'AGAM a présenté plusieurs projets qui sont actuellement à l'étude avec Marseille Provence Métropole, en poussant plus particulièrement le développement du tramway, car cela oblige le partage de la chaussée, et l'agence estime ainsi pouvoir réduire de près de 20% la circulation automobile. En ce qui concerne les centres universitaires, l'idée est de développer la présence des étudiants au centre ville en s'appuyant sur les trois pôles, Marseille Centre, St Charles et Belle de Mai plus La Timone. Pour finir, les Hôpitaux



Christian Brunner

pour lesquels la qualité des soins devient le critère de choix. Plusieurs projets de développement, concernant la Conception, Desbief et d'autres sont en cours, en souhaitant qu'ils se réalisent rapidement, car le besoin s'en fait cruellement sentir en termes de fréquentation.

Christian Brunner a fait le tour de la ville et de ses projets avec beaucoup d'assurance et surtout de compétence, il sait de quoi il parle et il connaît très bien les difficultés qu'il y a entre le projet et sa réalisation. On peut dire que personne ne s'est ennuyé, au contraire, la discussion s'est bien prolongée, ce qui prouve l'intérêt et surtout le charisme de l'orateur. Merci à Christophe Martin pour ses " Business Lunch " passionnant et passionné... on en redemande ! ■



Profession : anticiper

Nous accompagnons
les entreprises régionales
dans leurs projets
de développement

Crédit Mutuel
banque à qui parler

Crédit Mutuel - Centre d'Affaires Entreprises
80, rue C. Duchesne
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 03
Tél. : 04 42 16 08 30 - E-Mail : 09882@cmsem.creditmutuel.fr

Thierry POMARET, nouveau Directeur général du Crédit Agricole Alpes Provence

Dominique Millour, Directeur Général du Crédit Agricole Alpes Provence, ayant fait valoir ses droits à la retraite, a prononcé son discours d'adieu lors d'une grande cérémonie qui a eu lieu au siège d'Aix en Provence devant un parterre de personnalités, de clients et d'amis. C'est au cours de cette manifestation que Marc Pouzet, Président du Conseil d'administration de l'organisme mutualiste, a présenté son successeur au poste de Directeur Général. Thierry Pomaret a pris ses fonctions à compter du 2 juin 2009. Le nouveau directeur général connaît bien la région car il est diplômé de l'Institut d'Administration des Entreprises d'Aix-en-Provence, puis il est allé à Grenoble chercher un autre diplôme à l'Université des sciences, des technologies et de la santé de Grenoble (informatique et gestion). Après une première expérience professionnelle comme ingénieur analyste chez Hewlett Packard France, il débute sa carrière dans la banque en 1984 au Crédit Agricole du Midi (Montpellier) au sein de la Direction de l'Organisation dont il prendra la tête en 1988, après



De gauche à droite, Dominique Millour, Marc Pouzet et Thierry Pomaret

avoir pris part comme chef de projet à la création du système informatique régional commun, le premier de la communauté Crédit Agricole. Au terme de plusieurs fonctions, il devient en 1992, Directeur des Ressources Humaines avant de rejoindre en 1995, le Crédit Agricole du Gard (Nîmes) en qualité de Directeur commercial. Il y occupe ensuite et successivement des respon-

sabilités de direction dans les domaines du développement des marchés spécialisés (entreprises, agriculture, collectivités locales) mais aussi des risques, de l'audit, de la communication et de l'animation du réseau mutualiste, avant de rejoindre en 2003 le Crédit Agricole Sud Méditerranée (Perpignan) en qualité de Directeur Général Adjoint. Depuis 2007, Thierry Pomaret

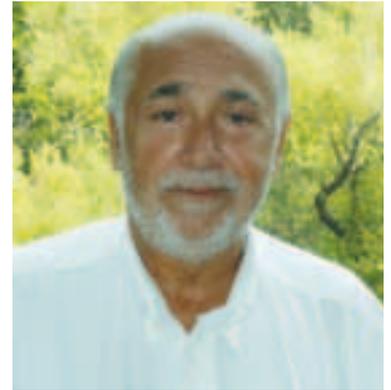
était Directeur général adjoint de la Caisse Régionale de Crédit Agricole des Savoie. Il est également Chevalier dans l'ordre du Mérite Agricole. Nous souhaitons une bonne retraite à Dominique Millour, et bienvenue à Thierry Pomaret avec beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions...

Culture florale au pied du mont Ventoux



Vaucluse : entre agriculture, tourisme et Industrie, la considération de l'économie

Département de rêve, grâce à son environnement de forêts où la diversité n'a d'égale que la beauté que se disputent chaque arbre et chaque buisson, à ses vignes courant presque sur tout le territoire et à son vin qui enchante, ses montagnes dont les sommets s'écartent pour mieux laisser admirer le " Ventoux ", Avignon, son pont et son Palais des Papes. Son festival où règne toujours le fantôme de Gérard Philippe drapé dans le costume du " Cid ", ses villages typiques, son terroir, sa joie de vivre.... Mais le rêve est souvent accompagné d'une réalité, peut-être un peu moins belle mais souvent nécessaire, voire indispensable à la bonne santé des populations, l'économie. C'est à l'heure actuelle le choix entre plusieurs voies que doit faire le Vaucluse, en essayant toutefois de les développer tout en préservant son identité.



Michel Fullet

C'est pour faire le point sur tout cela que nous avons rencontré Michel Fullet, Vice Président du Conseil Général 84 délégué à l'Economie et au Tourisme.

ASI : *Le Vaucluse, département plutôt de tradition viticulture et agricole, secteur plus ou moins en difficulté, la question qui se pose est : qu'elle est la solution pour que cette région superbe arrive à survivre économiquement parlant, d'une façon intelligente et sereine pour faire vivre les gens qui y habitent ?*

Michel Fullet : Le Vaucluse vit sur ses traditions, à savoir l'agriculture, les fruits et légumes, qui nous donnent la position de maraî-

cher de la région. Ce n'est pas parce que ces deux secteurs sont en crise que l'on doit baisser les bras et dire " c'est terminé, passons à autre chose ". Sur les axes du développement économique, il faut faire une restructuration et une mutation des secteurs traditionnels, à savoir la viticulture, pas seulement sur le plan national mais aussi sur le plan international. Il faut voir que les viticulteurs se sont malgré tout restructurés, notamment vers une nouvelle façon de vendre et de nouveaux produits, ainsi que sur une nouvelle façon d'exporter, sans oublier le tourisme agricole qui est très important

CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES

L'ESSENTIEL N'EST PAS EN OPTION



Assurer votre sérénité en cas de dommages, c'est aussi essentiel.



UNE RELATION DURABLE,
ÇA CHANGE LA VIE.

www.ca-alpesprovence.fr

*95% de clients satisfaits de la bonne gestion lors de la prise en charge de leur sinistre - Enquête réalisée sur 1479 personnes ayant déclaré un sinistre du 1 octobre 2017 au 30 septembre 2018.
CAISSA RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE, Société coopérative à capital variable, servie en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 25, Chemin des Trois-Cyprien, 13097 Aix-en-Provence Cedex 2 - RCS 381 175 348 Aix-en-Provence - Société de courtage d'assurance préaffiliée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 019 231.

Vaucluse : entre agriculture, tourisme



Traitement de la salade chez Florette Isle sur Sorgues

pour nous. Sur la filière fruits et légumes, grâce à l'effort de l'Etat, un pôle européen a été labellisé, qui prend une dimension conséquente car il fédère toutes les industries de production qui tournent autour de cette spécificité, pour le département du Vaucluse et bien au-delà, Drôme, Bouches du Rhône, Gard et autres... Cette opportunité nous permet de travailler sur de nouvelles productions et de nouveaux produits, parce que le consommateur évolue, et malgré la concurrence, nous avons la chance d'avoir en France de la matière grise, et à partir de là nous pouvons proposer aux consommateurs les produits qu'ils attendent. On se rend compte que ces deux secteurs, malgré des difficultés sérieuses, restent des secteurs forts de notre économie, avec l'agro-alimentaire de transformation.

ASI : *Avez-vous un projet concret, du type production, transformation, consommateurs, comme pouvait le paraître le projet " Orius ", qui a disparu de la circulation, pouvant être mis en application assez rapidement pour justement apporter les réponses à l'agro-alimentaire en général ?*

M. Fuillet : Nous n'allons pas revenir sur l'échec du projet " Orius ", c'est du passé... Mais effectivement, l'idée reste toujours d'actualité, dans la mesure où avec l'Europe et avec ce qui est au cœur de tous les Méditerranéens, l'Arc Méditerranée, nous sommes particulièrement bien placés dans le Vaucluse à ce croisement Nord-Sud, Est-Ouest, pour irriguer tout le Sud de l'Europe avec des produits finis transformés. Dans ce cadre, nous sommes en train de réfléchir sur les sites de Bollène sur lesquels nous sommes en train d'installer une plate forme multimodale pour attirer des industriels de cette branche. Certains ont déjà répondu et se sont installés, comme " Florette " à l'Isle sur Sorgues, qui traite des légumes, salades et autres, qu'il conditionne en sachets pour les distribuer aux commerces, et c'est à partir du Vaucluse qu'il fournit les marchés espagnols et italiens. Sur cet exemple là, je peux dire que l'esprit " Orius " est totalement d'actualité et nous y travaillons. A côté de cela, le Vaucluse est à la croisée des chemins et de son destin, car il est vrai que si ce département a vécu de l'agriculture avec un grand " A ", aujourd'hui, avec l'ouverture des marchés et leurs comportements il faut qu'il trouve d'autres voies et d'autres axes sur les-

quels travailler. Après rencontre avec tous les partenaires et parce qu'il faut assurer l'évolution, nous pensons que tout ce qui concerne les nouvelles formes de construction, les nouveaux types d'énergies font du Vaucluse le département idéal pour mettre en place ce qui est notre souhait " le département pilote " en matière d'énergie renouvelable, d'éco-construction et de développement durable.

ASI : *Vous voulez donc aller délibérément vers ce que l'on appelle maintenant le " Green Business " ?*

M Fuillet : Absolument, car le Vaucluse est avant tout un département véritablement ancré dans le développement durable et dans l'écologie, ne serait-ce que par ses paysages et son patrimoine écologique très fort. Bien sur, je suis Conseiller Général du Vaucluse, alors en tant que Vauclusien j'ai une petite préférence, mais si l'on fait le tour de tous les départements de la région Provence Alpes Côte d'Azur et même au-delà, on constate la richesse patrimoniale de notre système écologique et de nos paysages. Aussi, notre objectif commun et partagé est d'arriver à développer tous ces types d'activités, actuellement en pleine ascension. C'est vrai, nous ne sommes pas les seuls, cela devient même, excusez moi l'expression, " la tarte à la crème " des discussions se faisant de tous les côtés. Néanmoins, nous sommes dans une réalité et des structures se mettent en place à l'intérieur desquelles nous essayons d'adhérer et non seulement cela, mais de pousser fortement en termes d'efforts fait par le Conseil Général 84 et les autres collectivités locales, mais également les Chambres de Commerce, la Chambre d'Agriculture et la Chambre de Métiers qui a un très grand rôle à jouer dans ce genre de développement, car il s'agit de métiers qui souvent sont tournés vers une application artisanale. Nous avons donc besoin de gens formés et notre ambition est de devenir l'un des premiers départements à la fois formateur, et pour la mise en place de ces industries et des technologies employées.

ASI : *N'oublions pas que ce sont des technologies de pointe, et lorsque l'on connaît la connotation traditionnelle de ce département, il y a un véritable message à faire passer. Pensez vous que l'ensemble de ces organismes pourront suivre le challenge dont vous parlez ?*

Tri de la salade avant l'ensachage chez Florette



et Industrie, la considération de l'économie

M. Fuillet : Cette situation est à la fois un handicap et une chance. Un handicap, car on pourrait dire que le Vaucluse est conservateur, mais cela a une connotation à la fois négative et positive, et moi je tirerais plutôt vers la positive. Conservateur, dans le sens où le Vaucluse a véritablement un savoir faire en termes d'environnement, et cet esprit là est déjà dans les racines de ce département. Partant de là, je reste persuadé que la Chambre des Métiers se situe totalement au côté des collectivités et des pouvoirs publics de l'Etat, pour aller vers cette formation-là. Si l'on prend des exemples simples, le solaire par exemple, il est anormal de constater qu'en France, et paradoxalement dans le Sud de la France, nous soyons moins bien équipés en chauffe-eau solaire que dans les pays anglo-saxons et l'Allemagne en particulier. Nous avons un gros retard à rattraper et nous sommes bien placés pour combler cette lacune. Pour notre part, nous aidons sur le solaire en termes financiers et de la formation, même si celle-ci est, entre guillemets, du ressort de la Région, elle l'est aussi des Chambres Consulaires. Nous avons, dans ce cadre, adhéré au dispositif régional " Prides Bâtiments Méditerranéens Durable " pour justement amener une coordination, car cela fait partie de notre rôle. A travers ce Prides, nous sommes arrivés, avec la Chambre des Métiers, à impulser une dynamique pour la formation de nos artisans pour qu'ils soient en mesure de répondre aux besoins. Mais notre ambition va au-delà, car elle est de faire venir sur notre territoire des entreprises innovantes dans ces domaines là, et nous commençons à avoir un certain nombre de résultats. Ce n'est pas facile, car il ne suffit pas de dire " venez chez nous, nous sommes les plus beaux ". Un chef d'entreprise a des exigences en termes d'implantation et notamment de disponibilité de personnels qualifiés ; c'est là où chacun doit prendre conscience de la primordialité de la formation afin de favoriser la réussite de nos ambitions. Pour cela il faut, au niveau de la région, jouer collectif et chacun doit prendre véritablement la mesure de ce que doit être la formation, pas seulement de nos artisans mais sur un ensemble. C'est un fait... on aurait du l'anticiper il y a dix ans, au lieu de constater actuellement, en France et dans notre région, un énorme retard ; pour cette raison, je préfère parler de rattrapage plutôt que d'anticipation. Pour palier à cela, il faut mettre des moyens, se donner des objectifs et s'y tenir. Si cela demande des moyens, cela demande surtout un effort de coordination de tous les acteurs de la formation, et pour cela il faut que tout le monde joue le jeu, car personne, aujourd'hui, ne peut dire qu'il va faire avancer le problème tout seul. Pour réussir ce challenge il faut mettre en place de véritables structures et pas simplement des espèces de fourre-tout dans lesquelles on se donne l'impression de faire. Si nous voulons attirer des entreprises innovantes dans ce département et par extension dans la région, il faut dépasser le simple échelon départemental, car ce qui profite à l'un doit profiter aux autres, et lorsque je parle de technologie innovante, c'est l'image de performance régionale que l'on doit donner.

ASI : Chacun défendant ses propres intérêts, il y a peut-être plus à perdre qu'à gagner, mais dans la réalité est-ce réalisable sans se montrer utopiste ?

M. Fuillet : Oui, car jusqu'à maintenant il n'y avait pas cette notion du jeu collectif et la " Crise " a peut-être fait prendre conscience à beaucoup de gens que le petit " égo personnel " des uns et des autres devait être mis au rencart. J'ai reçu un courrier de la Région qui crée l'Institut de Formation pour tous les métiers qui tournent autour de l'environnement, dans lequel vous pouvez lire " le département du Vaucluse n'a pas sa place parce que la formation ce n'est pas son rôle ". Nous avons été sollicités, nous avons répondu positivement dans la mesure où à ce niveau là, notre rôle va être la coordination, l'incitation et la mise en adéquation entre les gens cherchant un débouché d'un côté, et d'autre part les structures devant les accueillir. L'effort doit être fait dans la gestion de la structure en faisant preuve de réalisme ; dans ce contexte, pour moi il n'y a pas de leadership entre la Région, les Départements, les Chambres... Si nous nous mettons ensemble pour créer véritablement des structures d'accueil très pragmatiques, où l'on n'aura pas besoin d'attendre un certain temps pour permettre à des industriels de trouver la main d'œuvre sur place parce qu'ils n'auront pas besoin d'aller la chercher ailleurs, je suis persuadé que nous aurons collectivement gagné le pari en permettant au Vaucluse de réussir une partie de sa mutation. Pour nous le problème est simple, comment pas-



Grappe de raisins - Chateauneuf du Pape

ser d'un département à 90% vocation agricole, (sans vouloir être réducteur par rapport aux grandes entreprises non agricoles présentes sur notre territoire), à un stade industriel, en termes de notoriété et de vision, sans obligatoirement abandonner totalement le premier. Ce n'est pas simple... cette mutation réclame un changement et une évolution au niveau des esprits et des mentalités. Mais il ne faut pas négliger de faire également évoluer l'occupation des sols, si nous voulons attirer des entreprises, car il faut qu'elles puissent trouver de la place pour venir s'installer.

ASI : Effectivement, le foncier s'avère être un gros problème sur votre territoire, comment pensez vous y remédier ?

M. Fuillet : Le Vaucluse est un département agricole, mais 100% du territoire n'a pas un potentiel agricole comparable. Nous sommes donc en train de travailler au niveau du Conseil Général, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, pour arriver à un consensus et classer le territoire du Vaucluse en plusieurs catégories : Catégorie 1, dans laquelle le potentiel agricole est très fort, il fait notre richesse, il ne faut pas sacrifier et surtout ne pas toucher... Catégorie 2, territoire avec une vocation agricole médiocre, le potentiel agricole n'est pas au top et peut être amené à évoluer... Catégorie 3, celle où le potentiel est nul et n'a aucune valeur agricole... C'est cette étude qui a été faite au départ d'une manière très découpée plutôt que généraliste, qui est en cours. C'est pourquoi le Conseil Général, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture ont décidé d'étendre cette étude à l'ensemble du territoire vauclusien de manière à avoir une cartographie permettant aux collectivités, à travers les SCOT (Services Chargés de l'Organisation Territoriale) de pouvoir immédiatement positionner les terrains agricoles gelés pour cette activité et ceux que l'on peut ouvrir à de l'activité industrielle ou artisanale, tout cela avec une idée forte et partagée, " le Développement Durable ", de façon à ne pas reproduire les erreurs qui ont été faites lors de l'ouverture de certaines zones d'activités devenues des horreurs et des crimes contre notre environnement.

ASI : Nous savons qu'à l'heure actuelle il y a une véritable ouverture vers le " l'industrie verte ", mais c'est autant le solaire que l'éolien, c'est aussi les déchets et leur recyclage... Est-ce que pour ces industries là il y a une place dans le Vaucluse ?



Panneaux solaires à Apt

M Fuillet : Là vous prêchez un convaincu ! Lorsque l'on parle du traitement des déchets, il faut partir du particulier pour les déchets ménagers, de l'industriel pour les déchets industriels et de l'agriculteur pour les déchets agricoles. Sur ces trois données il y a eu beaucoup de remue ménage sur les déchets particuliers, entre autres, sur ce que l'on appelle communément le tri sélectif, dont on peut se poser la question de savoir quelle est sa définition. En effet, je suis sidéré lorsque je me rend compte que nous pouvons avoir des conceptions du tri sélectif en fonction des régions, des collectivités et des choses très différents dans un pays aussi petit que la France en terme de superficie. Nous avons suffisamment de gens qui pensent pour croire que nous pourrions trouver un consensus pour savoir comment trier nos déchets. C'est un premier constat. Deuxième constat, en partant des trois types de déchets énumérés et en tenant compte que l'objectif majeur est la valorisation de nos déchets avec en finalité un dessein écologique adossé à une démarche économique. En effet, traiter des déchets coûte très cher et pour amortir l'aspect écologique il est indispensable de tenir compte de l'aspect économique, et pour cela, il faut qu'ils soient triés correctement pour être recyclés valablement afin d'être réutilisables en conservant une bonne valeur marchande.

ASI : Surtout que le recycleur paie la marchandise qui sort du tri, car contrairement à ce que l'on pourrait croire, on ne lui en fait pas cadeau. Est-ce que cette manne, à laquelle s'ajoutent les éventuelles productions d'énergies, peut suffire à rentabiliser le traitement dans son ensemble ?

M Fuillet : Cela en fait partie, et c'est la raison pour laquelle je pense qu'en fonction de la taille de notre département, on devrait travailler dans le cadre de l'agenda 21, que le Conseil Général et l'ensemble des gens veulent mettre en place, pour arriver à avoir une uniformisation de la chaîne des traitements de déchets. Cela est indispensable si l'on veut prendre le problème à bras le corps, car je me suis battu pendant des années sur la problématique du traitement des déchets des plastiques agricoles. Il y a simplement cinq ans nous ne pouvions pas les traiter dans le Vaucluse, il y avait un parcours du combattant pour cela, sachant que nous ne pouvions

pas demander à nos agriculteurs des surcoûts invraisemblables pour traiter leurs déchets agricoles. Il me semble que l'on ne met pas assez en parallèle le coût du traitement et qui doit le payer. Lorsque l'on est dans une situation où tout va bien, on pourrait imaginer de faire payer des prix astronomiques à nos agriculteurs pour aller ramasser leurs plastiques. Aujourd'hui, où l'on sait à quoi se réduit le bénéfice agricole, il est très difficilement concevable de faire payer les agriculteurs. Il faut un effort partagé entre les agriculteurs d'un côté, le consommateur de l'autre et les collectivités ; c'est à partir de ce constat que nous pourrions faire avancer les choses. Pour en revenir au traitement des déchets, je crois qu'il faut créer dans le Vaucluse 3 sites de traitement global qui aillent d'un bout à l'autre de la chaîne, y compris le recyclage, sachant que l'usine de recyclage ne doit jamais être bien loin du centre de tri, car s'il faut rajouter le prix du transport, plus les nuisances écologiques dues au CO² lâché par les camions qui font des centaines de kilomètres, sans compter les encombrements induits au trafic ; le jeu ne vaut pas la chandelle. L'organisation géographique est relativement simple : d'un côté le Sud-Vaucluse, ensuite Avignon et le centre et après le Nord Vaucluse. Sur ce cas, il faudra peut-être faire évoluer la législation concernant l'interdiction de sortie des déchets du département sous peine d'être surtaxé, ce qui pénalise les communes riveraines et mitoyennes de notre département, mais ce qui est vrai d'un côté peut l'être de l'autre. Par exemple, pourquoi surtaxer Chateaufort situé dans les Bouches du Rhône, mais mitoyenne du Vaucluse, s'il y a un centre de traitement à proximité sur le territoire vauclusien ? Surtout si cela évite un transport long, couteux et pollueur à travers le département voisin. D'ailleurs, si on repense complètement le système, cela risque même de surprendre, car lorsque l'on constate le partage du gâteau fait par certaines sociétés nationales qui y trouvent bien leur compte, on pourrait très bien renverser la vapeur en faisant gérer ces structures par des collectivités. Les sociétés nationales qui s'occupent du traitement font des bénéfices, et c'est normal. C'est d'ailleurs là que les discussions peuvent commencer pour les collectivités, car celui qui va venir prendre le produit recyclé va le payer très cher, alors que la collectivité l'emmène " gratuitement ". C'est pourquoi je pense qu'il faudrait

et Industrie, la considération de l'économie

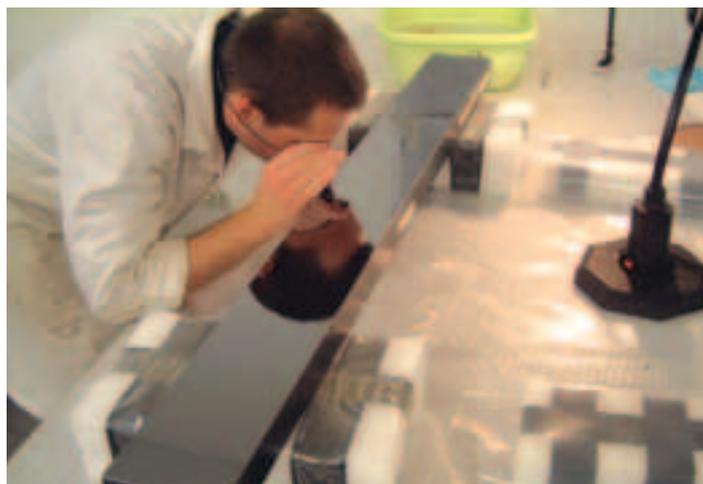
que nous ayons de vrais coûts de revient des uns et des autres, de façon à ce que la délégation de service à un privé amène à un consensus entre les différentes parties pour que le résultat soient du style gagnant/gagnant ; cela serait un vrai partenariat privé / public.

ASI : *Mais pour que cela soit cohérent il faudrait, dans ce cas particulier, diminuer le personnel travaillant dans ce secteur pour la collectivité. L'économie réalisée sur cette activité précise justifierait la cession du service de la collectivité vers le privé, est-ce possible ?*

M Fuillet : Je suis partisan de déléguer certaines tâches au privé, ce qui permettrait d'employer les gens rendu libres pour d'autres missions, mais à contrario, il ne faut pas que la collectivité devienne l'otage du privé, et malheureusement c'est de temps en temps le cas au niveau des appels d'offres. C'est pour ces raisons que l'Etat nous a donné la possibilité de faire des partenariats public/privé, mais encore faut-il qu'ils se concrétisent dans une optique finale gagnant / gagnant pour que tout le monde s'y retrouve. Il faut tenir compte d'une donnée primordiale, les collectivités ne sont pas là pour faire du business, mais il faut qu'elles aient la possibilité d'être partenaire dans ce business pour ne pas laisser totalement la bride sur le cou du privé, qui pour une raison quelconque pourrait faire passer une augmentation anormale d'un pourcentage à répercuter sur le consommateur, ce qui serait une attitude totalement irresponsable. La collectivité a tout intérêt à ce que les prix soient les plus bas, le privé doit faire attention à bien négocier ses prix à la revente, c'est la bonne formule.

ASI : *Parlons un peu de la Courtine et de la possibilité de créer un grand port fluvial sur le territoire d'Avignon. Dans un premier temps la mairie a-t-elle d'autres projets plus touristiques pour cette zone... Cela peut-il être réalisé, tenant compte que l'on ne peut pas vivre que de tourisme ? Quelle est la position du Conseil Général du Vaucluse dans ce cas précis, et quelle peut-être son influence pour que cette idée avance vers une solution favorable pour l'emploi et pour l'économie du département ?*

Préparation d'un panneau - photos Triade



WINLIGHT SYSTEM

M Fuillet : Je crois qu'il ne faut pas déshabiller Paul pour habiller Jean. Le tourisme dans le Vaucluse et à Avignon en particulier, est quelque chose de très fort ; il représente 6% du PIB du département, ce qui n'est pas négligeable. La saison estivale qui s'achève a été très bonne, et nous sommes au-dessus des résultats de la Région Provence Alpes Côte d'Azur. Voilà pour éclairer le paysage tourisme.

Pour ce qui concerne le port, je ne voudrais pas qu'il devienne comme " l'Arlésienne " du Vaucluse. Il y a deux aspects : un, il faut un port, deux il faut des liaisons fluviales. Je vais me heurter aux écologistes, mais si nous voulons régler les problèmes majeurs, notamment de circulation sur l'autoroute A7, pour éviter de dépenser des sommes considérables pour doubler l'A7 entre Avignon et Lyon et éviter les pollutions maximum, il faut terminer la liaison Rhin/Rhône. L'un des intérêts du port, mais pas le seul, c'est qu'il faut mener ce projet en parallèle avec celui de la liaison Rhin/Rhône. Cela nous permettrait, puisque l'on parlait d'anticiper, de rattraper le retard pris par rapport à certains pays, sachant que le transport fluvial c'est encore celui qui coûte le moins cher et reste le plus écologique. Après, est-ce que cela doit se faire aux Courtines ? Là, nous entrons dans des discussions politiques au sens large du terme. Si la Mairie d'Avignon ne souhaite pas qu'il se positionne aux Courtines, ce n'est pas l'essentiel du problème. Il faut se mettre tous ensemble autour de la table pour reconnaître qu'il faut un port dans le Vaucluse, et si ce n'est pas aux Courtines, où peut-on le faire ? Nous, Conseil Général, nous sommes prêts à aider... Mais une chose reste importante, faire un port à Avignon, si nous ne le relient pas au Rhin, cela veut dire que l'on continuera à avoir les cohortes de camions arrivant du Benelux, d'Allemagne et d'ailleurs, apportant leur pollution. C'est de la bêtise, et si nous ne le faisons pas nous serons des criminels, je le dis honnêtement. C'est pourquoi il faut qu'au plus haut niveau de l'Etat on ait conscience de cette primordialité. Depuis des années on entend " il faut moins de pollution, faire des économies... "; derrière, dans le Vaucluse nous avons des solutions, nous pouvons avoir le port, indispensable, et nous sommes tous d'accord là-dessus et nous avons également le transport " TGV Camions ". Nous avons investi des milliards pour avoir ce moyen de transport, maintenant il faut s'en servir. Il faut bien considérer que dans 20 ans, l'Europe sera un immense marché de logistique. Il serait donc judicieux de commencer à restructurer le mode de distribution et la logistique afin que les camions deviennent des transports de proximité, avec un petit parcours à faire pour livrer la marchandise, en passant par un centre de dégroupage. Cela dit, pour faire un port à Avignon, il va falloir que tout le monde mette la main à la poche, la Région, le Conseil Général, la COGA, l'Etat et autres si j'en oublie. Maintenant, il est vrai que l'on trouve sur la zone des Courtines tout ce qu'il faut pour construire un outil industriel pérenne, le fleuve, le fer, et les clients déjà présents...

La Planète Bleue doit devenir la priorité des humains

C'est une tendance forte, générée par de nombreuses réflexions depuis à peine une vingtaine d'années, qui fait prendre conscience à une majorité de gens que la planète est en danger. En effet depuis le début du 20ème siècle, la plupart des gens croyaient que tout était au mieux entre la Terre et ses habitants et un sentiment d'harmonie semblait annihiler toute mauvaise relation entre ces deux mondes fait l'un pour l'autre. Tout ce que la Terre donnait était naturel et facile, tellement que l'on pensait ses richesses inépuisables et que ses ressources en matières premières et en énergies seraient disponibles jusqu'à la fin des temps.

Hélas ! La prise de conscience qui commença à pointer aux environs de 1970 amena quelques grou-

pes à s'apercevoir que les réserves en énergies fossiles notamment avaient des limites, et à partir de ce moment là cette réalité a commencé à faire son chemin, doucement mais sûrement. Des questions se sont posées, sur les dangers que pouvait représenter une démographie galopante et sur l'impossibilité de pouvoir nourrir tout le monde. Nous sommes rassurés pour l'instant, cet afflux d'humain nouveau ne devrait pas être aussi tragique, puisque l'on pense que cette population devrait se stabiliser aux environs de 10 à 15 milliards d'âmes avant la fin du siècle... Par contre, d'autres risques, et pas des moindres, sont apparus entre-temps, plus précisément vers les années 80, et ils concernaient d'autres ressources que l'on croyait inépuisables et éventuellement sans



valeur particulière, mais dont l'importance s'avère vitale pour l'humain : l'air, l'eau, les forêts, la faune et la flore.

Dans l'enquête que nous avons menée, nous avons privilégié le premier élément, l'air. En effet, la pollution de l'air est d'actualité, avec notamment l'attaque de certains effets négatifs, SO₂, oxyde d'azote, Co₂ et autres sigles chimiques tout aussi ravageurs, qui détruisent la couche d'ozone et mettent en danger notre santé. Bien sur, des mesures sont prises pour les limiter au maximum, des normes de plus en plus sévères, fixées en Europe par des directives de l'Union Européenne, concernant les rejets de polluants dans l'atmosphère, sont mises en place. Malgré tout, actuellement l'augmentation du taux de gaz à effet de serre menace de changer radicalement le climat de la planète. Dans ce cadre, tout ce qui est entrepris faisant partie de risque de pollution de l'air, mérite une information précise. Dans le cas qui nous

occupe, c'est un double problème qui nous concerne tous, l'élimination des déchets. Les déchets par eux-mêmes sont une préoccupation de tous les instants, car ils représentent par leurs volumes un défi quotidien pour des villes qui ne cessent de croître en terme d'habitants et donc de nuisances dues aux déchets produits. Leur destruction est fortement mise au devant de la scène, car les décharges à ciel ouvert, qui jusqu'à présent faisaient office de réception, sont maintenant bannies du système à cause de leur dangerosité. Il faut donc choisir d'autres méthodes de désintégration ou de recyclage des différentes matières que l'on peut trouver dans ces déchets, fer, plastique, papier, verre et autres... Pour l'instant deux systèmes existent et même se complètent à un certain niveau, l'incinération et la méthanisation. Ce sont eux les objets de notre enquête.

Pôle Mer PACA

Pôle / Prides Mer Provence Côte d'Azur :

la Mer nous inspire, l'Innovation nous transporte.

Deux axes stratégiques de développement ...

- Sécurité Sûreté Maritime
- Développement Durable

... Déclinés en 8 programmes fédérateurs caractérisés par marché et enjeux technologiques :

- Protection Maritime
- Prévention des risques environnementaux
- Navire du futur
- Offshore profond
- Aquaculture durable
- Gestion de l'eau en zone côtière
- Ports du futur
- Services pour la stratégie sur le milieu marin
- Energies marines renouvelables
- Biotechnologies bleues

Le Pôle / Prides Mer PACA en quelques chiffres :

- Un réseau de plus de 260 membres (PME, groupes et entreprises non PME, organismes de recherche et de formation) implantés en majorité en Région Provence Alpes Côte d'Azur et en Languedoc Roussillon
- 121 projets labellisés
- 85 projets cofinancés

Pour plus d'informations : www.polemepaca.com / tauleigne@polemepaca.com
 Copyright : Franck Mazeas - Fotolia.com

LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ
 RÉGIONS EN COOPÉRATION ET INNOVATION

PRIDES
 Région Provence-Alpes Côte d'Azur

CONSEIL GÉNÉRAL
 PAYS D'AIX
 NICE CÔTE AZUR
 TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

L'enjeu du recyclage

Il n'échappe à personne que les déchets, qu'ils soient ménagers, industriels ou agricoles, sont un problème constant auquel il faut donner une réponse dans les plus brefs délais. La particularité, constatée depuis une cinquantaine d'années, qui pousse les gens vers la ville amène celle-ci à s'étendre de façon tentaculaire, transformant les espaces verts en terrain de construction pour absorber ce flux. Les cités deviennent des mégapoles surdimensionnées annonçant des poussées démographiques impressionnantes, de 1 million d'habitants à plus de 18 et même 20 millions, comme Sao Paulo, New York, Londres, Paris et d'autres... Tout cela conduit à une prolifération de déchets, tout d'abord ménagers, et avec le déploiement des zones industrielles situées aux abords de ces mégapoles des résidus industriels.

Le problème de l'organisation du ramassage et de la destruction de tous ces déchets se pose alors, avec une certaine acuité à tous les responsables de ces méga-cités, comme pour les autres d'ailleurs, car la corvée est la même pour les grands et pour les petits. La prise de conscience pousse les gens à inclure la protection de l'environnement dans leur vie courante, et les besoins constants de consommation d'énergie les

amènent à faire plus particulièrement attention à ce qui concerne le traitement et la destruction des déchets, voire leur réutilisation. Cette nouveauté dans le comportement a fait naître l'idée du recyclage au profit, notamment de la fabrication d'énergie renouvelable et parmi toutes celles qui sont déjà connues, l'utilisation des biomasses pour récupérer du biogaz. Comme la plupart des énergies renouvelables qui sont pour l'ins-

tant plus chères que les énergies fossiles, l'avenir du biogaz va dépendre de la volonté politique de favoriser son développement, tout en sachant que le biogaz est en concurrence avec la filière d'incinération des déchets. Tout naturellement, il faudra faire des choix en cherchant laquelle des deux voies est la plus économique... Laquelle aura le meilleur rendement énergétique, et sera la plus respectueuse de l'environnement ? Les questions se posent, mais les réponses pourraient être différentes selon les endroits, car l'économie d'une installation de production de biogaz dépend, entre autre, de la disponibilité de quantités importantes de déchets fermentescibles dans un rayon restreint, afin de limiter au maximum les frais de transport. Toutefois, en ce qui concerne le biogaz, l'Europe a pris du retard par rapport à ses prévisions établies en 1997. En effet, une production d'à peine plus de la moitié des 15 Millions de tonnes équivalents pétrole de biogaz prévues pour 2010 sera efficace à cette date. Cela étant, le biogaz aura sans doute sa place parmi les énergies qui nous permettront de nous affranchir des énergies fossiles en voie d'épuisement, aux environs de 2050 et au-delà, à moins que des investissements pharaoniques soient faits d'ici là...

la quantité journalière partant dans les bennes de tous ces pays, à commencer par la France : 1kg/jour multiplié par environ 55 millions de personnes et par 365 jours, nous vous faisons grâce du ¼ ... C'est de suite beaucoup plus imposant, surtout si l'on pense que la plupart de ces déchets, depuis des décennies, sont parties dans d'immenses décharges polluantes et malsaines, responsables de beaucoup d'inconvénients et notamment dans le Sud, d'incendies catastrophiques.

Pour éliminer ces déchets il y a plusieurs méthodes. L'incinération fait partie d'une réponse effective, car si l'on n'effectue pas de recyclage, environ 70% (source : Planète Energies) de ces déchets sont combustibles (papiers et cartons, déchets putrescibles, textiles, plastiques...). C'est un moyen d'en éliminer une bonne partie, car environ 90% du volume initial part en fumée, mais c'est aussi un moyen de produire de l'énergie à partir des déchets. Comment se présente une usine d'incinération ? Elle comporte un four et une chambre de poste combustion. Les déchets subissent, dans le four, une décomposition par la pyrolyse (chaleur) qui produit des gaz combustibles, qui sont brûlés entre 800 et 900°C dans la chambre de postcombustion. Il faut environ 5 à 7 tonnes de déchets pour obtenir l'équivalent d'une tonne de fioul, mais si l'on effectue du recyclage avant incinération le pouvoir calorifique change. En effet, il augmente si on recycle le verre et les métaux, qui ne brûlent pas, ou les déchets fermentescibles humides comme les déchets de cuisine. Par contre, il diminue si on recycle les papiers et les cartons. La récupération d'énergie se fait à la sortie du four, grâce à un échangeur de chaleur dans lequel circule de l'eau ou de la vapeur surchauffée. Pour produire de la

Digesteur pour la méthanisation



Le poids des déchets ménagers et l'incinération

Il est vrai que l'on parle beaucoup des déchets ménagers, mais que représente vraiment cette production ? D'après plusieurs indices, en Europe chaque personne produit en moyenne 1 kg d'ordures ménagères par jour, c'est deux fois moins qu'un Américain moyen mais plus qu'un habitant se situant dans un pays en développement. Avec un rapide calcul on réalise vite

des déchets

chaleur, de l'eau suffit ; quand le rendement de l'échangeur est très bon, on récupère 70 à 80% de la chaleur de combustion, soit environ 1500KWh thermiques par tonne d'ordures. C'est une bonne chose si on trouve un utilisateur de la chaleur dans les environs de l'usine. Il y a un petit inconvénient à cela, l'hiver le problème ne se pose pas trop car les besoins de chauffage sont importants, mais l'été, même si certains industriels sont demandeurs, il n'est pas évident de trouver preneur, ce qui ne favorise pas le rendement énergétique sur l'année, le rendant moins bon que les 75% prévu en moyenne théorique.

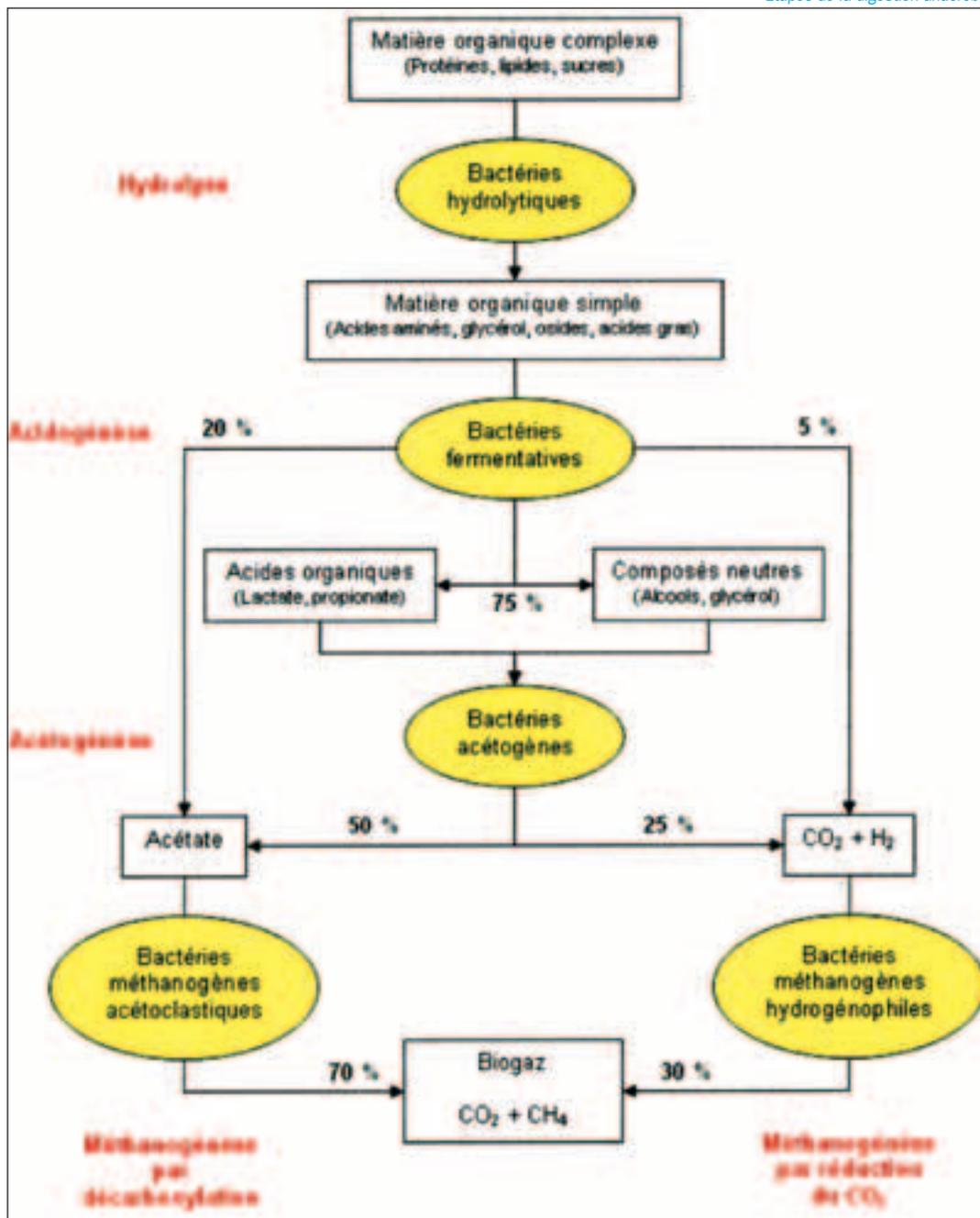
La production d'électricité un complément évident

L'incinération est aussi une manière de produire de l'électricité de façon durable. Pour cela, l'échangeur doit contenir de la vapeur à la plus haute pression possible. Cette vapeur est ensuite dirigée vers une turbine qui entraîne un générateur électrique. De fait l'énergie électrique ainsi produite peut être apportée au réseau électrique toute l'année. Cela étant, il faut considérer que le rendement énergétique est plus faible, 20 à 25% seulement, soit 300 à 400KWh par tonne d'ordures,

mais on peut résoudre ce problème en installant un système de cogénération (électricité+chaleur), qui utilise la chaleur résiduelle de la vapeur sortant de la turbine. A partir de là, le rendement devient beaucoup plus intéressant, puisqu'il atteint 50 à 60% pour la même quantité d'ordures. On pense, d'après une estimation, que si on valorisait à 50% tous les déchets ménagers en France, on obtiendrait environ 1% de la consommation d'énergie du pays. C'est certainement une bonne démarche à entreprendre, entre autre, pour répondre à la préoccupation causée par les énergies fossiles et leur raréfaction. Il y a malgré tout des précautions à prendre avec l'incinération, car les fumées sont très

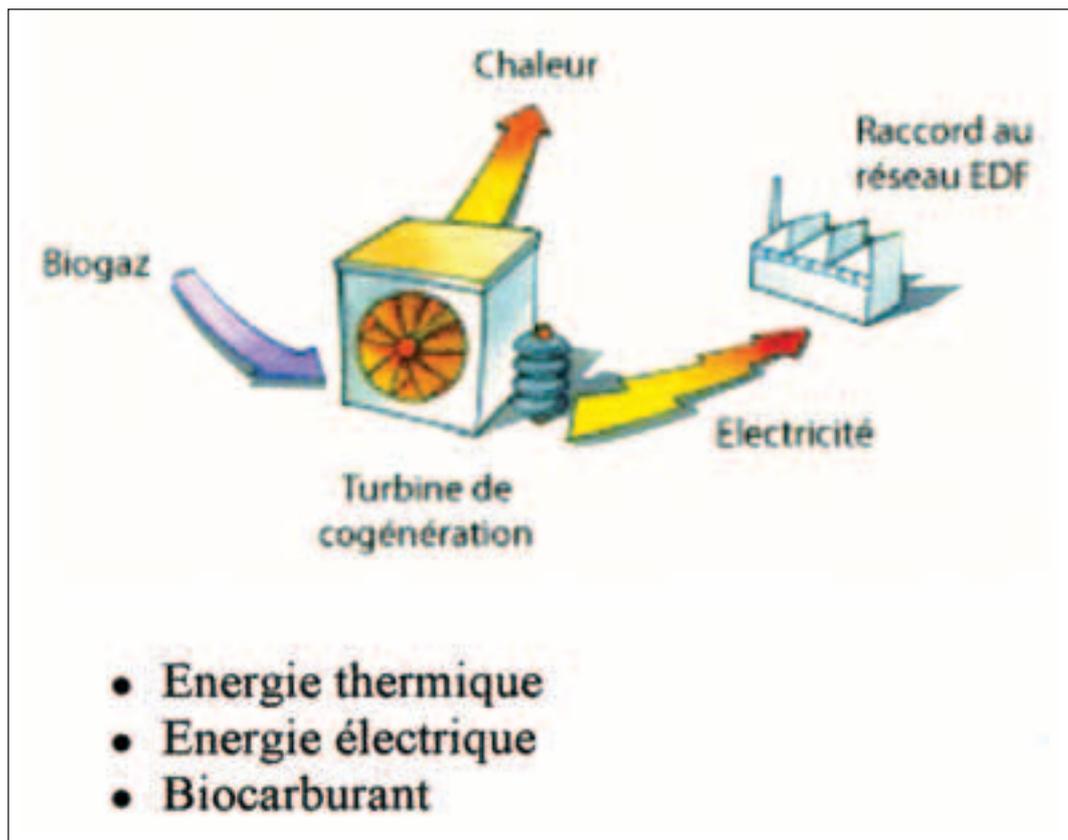
toxiques : elles doivent être filtrées et neutralisées. De plus, elles sont très acides avant le rejet dans l'atmosphère des gaz qui en sont issus. Mais à l'heure actuelle, les normes de pollution atmosphérique des usines d'incinération sont particulièrement sévères, et la pratique de ce système depuis des années l'a rendu performant dans le cas particulier de la protection de l'environnement et des humains. Les déchets industriels sont pour la plupart des résidus d'hydrocarbures, les goudrons, les solvants usagés et boues de peinture, produits par l'industrie. Leur traitement les amène dans des centres d'incinération spéciaux pour transformation en chaleur ou électricité. Ils peuvent aussi être brûlés, notamment dans les cimenteries qui sont très gourmandes en énergie.

Etapes de la digestion anaérobie



Les déchets agricoles et agro-industriels

Ce sont principalement les restes des céréales les plus cultivés dans le monde, le blé, le maïs et le riz. La quantité de paille que l'on peut obtenir à l'hectare est importante puisqu'elle se situe aux environs de 2 à 6 tonnes. Avec un potentiel énergétique de 16 MWh/ha, cela donne par exemple : 3kg de paille est l'équivalent énergétique d'un litre de fioul. Par contre, la paille a un gros inconvénient, elle occupe un très grand volume, équivalent de 4 à 8 fois plus de place que le bois à valeur énergétique égale. Ce qui en fait un combustible cher à transporter et à stocker, et il faut malgré tout, en laisser un peu dans les champs pour ne pas appauvrir les sols. Dans certains pays les déchets agroalimentaires proviennent d'autres sources, sucreries, huileries et autres... Comme on peut s'en rendre compte, l'incinération est un processus loin d'être négatif car il apporte des réponses aux besoins constants d'élimination des déchets, mais aussi en termes de production d'énergie renouvelable.



Valorisation du Biogaz

La méthanisation et le biogaz

Un autre procédé existe pour éliminer les déchets tout en produisant de l'énergie, c'est la méthanisation. C'est un processus assez naturel de fermentation " anaérobie " ; en terme plus simple, la décomposition de matières putrescibles par des bactéries agissant en absence d'air. Ce phénomène se produit très naturellement, notamment dans les marécages, et il produit un gaz qui comporte, entre autre, du méthane (CH₄), le même que celui contenu à plus de 90% dans le gaz naturel fossile, c'est le biogaz. Ce processus peut être appliqué à l'ensemble des matières organiques pouvant fermenter naturellement, comme le carton, le papier, les déchets de cuisine, les déchets agricoles, les lisiers d'animaux domestiques et les fumiers. La diversité des matières est telle que ce procédé suscite actuellement beaucoup d'intérêt, car il est une réponse intéressante à la production d'énergie renouvelable, pour laquelle l'humanité vient d'entreprendre une course folle et nécessaire à la préservation de l'environnement.

La production du Biogaz, avantages et inconvénients

Tout d'abord il faut construire une unité de méthanisation. Celle-ci se présente avec une grande cuve surmontée d'un couvercle, un peu comme une grande

cocotte minute, dans laquelle on va placer les déchets à traiter. Cette cuve est appelée, selon, réacteur, fermenteur ou plus souvent digesteur. A l'intérieur, il faut une température de 35°C pour que les bactéries soient bien à leur aise pour travailler. Comme cette fermentation produit très

peu de chaleur, il est essentiel de chauffer le réacteur, en utilisant une partie du biogaz produit. Actuellement, la méthanisation dans les réacteurs modernes, ne dure que quelques jours et produit environ 1 à 10 m³/jour par m³ de contenance du réacteur, ce qui est un très bon ratio. Cela étant, l'avantage de ce procédé réside dans le fait que les unités de production peuvent être très variables, cela peut aller d'un petit digesteur agricole d'environ 100 m³ de capacité, situé dans une ferme à la méga centrale de 20 MW, comme celle de Penkun en Allemagne, dont la construction vient de se terminer. Elle comprend 40 digesteurs de 500KW utilisant chaque année 300.000 tonnes de maïs, la plante et ses épis, 50.000 Tonnes de céréales, 50.000 tonnes de lisiers et 100.000 tonnes d'eau, pour produire 160 millions de kWh, soit la consommation annuelle de 40.000 ménages. En parallèle, elle produit, en cogénération, de la chaleur dont 30% sert à chauffer les digesteurs et 70% à fabriquer des engrais. La composition du biogaz issu de la méthanisation s'articule ainsi : 55 à 70% de méthane (CH₄), 30 à 45% de dioxyde de carbone (CO₂), de petites quantités d'ammoniac (NH₃) et de sulfure d'hydrogène (H₂S), et des résidus solides de la méthanisation, " les digestats ". Ce résidu peut-

Incinérateur sans cheminée au Japon



des déchets

être séché et utilisé comme engrais.

Il y a une autre façon de produire du biogaz, par la récupération du gaz des décharges, qui sur de longues périodes de temps dégagent du méthane. Pour arriver à récupérer ce biogaz, on compacte les ordures et on les dépose dans des fosses appelées " casiers " qui peuvent être rendues étanches pour augmenter les résultats. Ces casiers sont ensuite recouverts de plusieurs mètres de terre, parcourus par un système de drains horizontaux qui collectent le biogaz produit, et verticaux pour l'amener à la surface ou on le récupère. Cette fermentation en sous-sol peut durer 25 ans, mais cette récupération issue des décharges est capitale car elle permet d'éviter sa dispersion dans l'atmosphère, car c'est un gaz avec un très puissant effet de serre. Dans les cas où il n'est pas valorisé, le gaz des décharges est brûlé à la torchère, le CO² ainsi produit ayant un effet beaucoup moins néfaste. De plus, avant

d'être utilisé, le biogaz doit être débarrassé de ses traces de sulfure d'hydrogène, un puissant corrosif des métaux, toxique, qui brûle en dégageant du dioxyde de soufre (SO²) ennemi des forêts (pluies acides) et de nos poumons. D'autre part, le biogaz peut être brûlé pour produire de la chaleur ou de l'électricité, ou les deux en cogénération ce qui donne environ 170 kWh électriques + 340kWh thermiques par tonne de déchets méthanisés. Il peut aussi, après avoir été débarrassé de toutes ses impuretés, dont le CO², être injecté dans le réseau de gaz de ville, ou encore servir de carburant pour les véhicules équipés pour rouler au GNV (Gaz Naturel Véhicules) qui utilisent du méthane comprimé. Pour cette utilisation spécifique, il est bon de mettre un petit " bémol " car si la valorisation du biogaz sous forme de carburant automobile commence à être assez répandue en Suède, en France elle fait tout juste l'objet de quelques installations pilotes en cours d'optimisation, notamment à Lille, Chambéry et Sonzay. Elle

ne concerne, pour l'instant, que l'alimentation de certaines flottes captives, véhicules de collectivités locales, collecte des ordures ménagères, transport en commun. Il paraît évident, d'après les expériences suédoises, que cette forme de valorisation à un intérêt à la fois économique, mais aussi environnemental, compte tenu de la qualité des rejets des moteurs à gaz, dont le rendement en termes de nuisance est pratiquement nul par rapport aux carburants que nous utilisons actuellement.

La mutualisation peut amener à une solution presque parfaite

Si cette deuxième option entre par la grande porte dans la problématique de l'élimination des déchets tout en mettant l'accent sur leur valorisation dans le cadre de la production d'énergie renouvelable, elle n'en élimine pas l'autre. C'est une solution d'actualité qui s'ajoute à l'incinération,

car en tout état de cause, lorsque l'on pousse l'analyse on s'aperçoit que les deux systèmes sont très complémentaires, rien ne permettant un 100% de réussite dans l'élimination complète des déchets... Cela étant dit, quel que soit le système, il est tributaire d'un tri sélectif relativement pointu, et en ce qui concerne certaines régions de France, on peut se poser la question : sommes-nous au top de ce point de vue là ? Et là on est obligé de reconnaître qu'il y a encore beaucoup d'effort à faire. Par les collectivités locales tout d'abord, puisqu'elles portent la responsabilité de la collecte des déchets. Il est évident que cela implique aussi pour elles un investissement important pour améliorer la collecte et pour cela il faut bien desservir les quartiers et les rues, implanter des bacs spécifiques et communiquer simplement pour que les habitants sachent bien où et dans quel bac il faut qu'ils déposent leurs déchets. Ce n'est certainement pas facile, car à l'heure actuelle les

PME,
maîtrisez
votre énergie avec

CHANGE
CCI - Énergie - PME

Réseau européen de conseillers spécialisés, CHANGE vous accompagne sur les questions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Avec **CHANGE** :

- Valorisez l'image de votre entreprise
- Maîtrisez vos consommations énergétiques
- Disposez de prédiagnostics énergie (gratuits pour PME)
- Soyez informé des financements disponibles et des aides incitatives aux économies d'énergie...

Avec le soutien de

Intelligent Energy Europe

CCIV
Chambre de Commerce
et d'Industrie du Var
www.var.cci.fr
Tél. 04 94 22 80 48



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU VAR

L'enjeu du recyclage des déchets

Communautés de Communes doivent s'organiser en tenant compte de toutes leurs responsabilités anciennes et nouvelles, et les engagements qui en découlent, avec des budgets de plus en plus difficiles à gérer, à cause d'un manque de moyens dû à de nouvelles dispositions fiscales. Peut-être qu'à l'avenir, il faudra qu'ils jouent plus sur le partenariat public privé, ou qu'ils trouvent d'autres solutions, mais ça c'est un défi qu'ils se devront de relever, avec l'aide des Conseils Généraux, qui déjà participent beaucoup à la vie des départements. Mais ce n'est pas tout, il faut aussi que les citoyens fassent preuve de civisme et qu'ils acceptent de s'auto-discipliner en prenant conscience que les gestes qu'ils vont faire sont salutaires pour l'intérêt général et pour leur famille en particulier, car la crise de l'énergie et la protection de l'environnement c'est l'affaire de tous et cela doit impérativement rentrer dans le

schéma de l'éducation générale. Il ne faut pas partir en se disant, dans une approche assez individualiste, "Après nous le déluge", car ceux qui resteront après nous ce sont nos enfants et il n'est pas pensable qu'ils subissent un cataclysme comme celui que nous leur préparons si rien ne bouge... C'est le moment, après avoir visionné le film de Yann Arthus Bertrand, de bien réfléchir : la Terre nous a donné tout ce qu'elle pouvait nous offrir, mais que lui avons-nous rendu ? Malheureusement les images sont là pour nous démontrer l'ampleur de la catastrophe annoncée. Les décisions et les actions que nous allons prendre vont être décisives pour l'avenir. La Planète Bleue nous donne une dernière fois la possibilité de réagir, mais il faut réagir vite, au vu du temps qu'il lui faut pour essayer de renaître, il n'y aura pas de deuxième chance... A nous de choisir ! ■

Four d'incinération de déchets



La CCI du Var renforce sa position en faveur de l'environnement

" Œuvrer pour le développement d'une économie performante et respectueuse de son atout principal - la richesse d'un patrimoine naturel exceptionnel - est l'une des missions essentielles que s'est fixée la Chambre de commerce et d'industrie du Var " lance son président Jacques Bianchi, également Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Provence Alpes Côte d'Azur et Corse ; et il joint l'action à la parole en créant l'Unité Industrie Environnement. Cet organisme, composé de services spécialisés, conseille, oriente et accompagne les entreprises dans leurs démarches environnementales, mettant à leur service toute son expertise pour leur démontrer comment maîtriser l'énergie, diminuer les coûts, assurer la sécurité des personnes et du matériel à l'intérieur de l'entreprise et améliorer les performances des ressources humaines... des actions pertinentes pour donner aux entreprises des atouts concurrentiels supplémentaires afin qu'ils deviennent des gages de performance. La dynamique entreprise par la Chambre du Var était déjà en marche, comme le prouve l'Aéroport International Toulon-Hyères qui s'est investi

dans un service de qualité, récompensé à deux reprises par l'obtention de la certification ISO 9001-version 2000. Pour continuer son action afin de poser les bases d'un avenir durable, il s'engage aujourd'hui dans la maîtrise de ses impacts environnementaux, en mettant en service des véhicules de piste à moteur électrique, en remplacement de ceux fonctionnant avec un moteur thermodynamique. Depuis le début de son engagement, l'aéroport a réduit de 50% sa consommation d'eau et de 35% sa consommation d'électricité ; toutes ces dispositions génèrent actuellement une économie de 15 000 euros par an.

Le port n'est pas en dehors de ces actions. En effet, pour conjuguer performance économique avec protection de l'environnement, l'ambition de la CCI du Var est de faire de ses infrastructures portuaires et aéroportuaires des outils de développement durable. La démarche " Ports Propres " a déjà commencé sur les ports de plaisance avec, notamment, l'installation de pompes pour la récupération des eaux usées, la réalisation de mini déchetteries et des actions de sensibilisation et de communi-



Jacques Bianchi Président de la CCI du Var

cation aux utilisateurs, sur les sites de La Seyne-sur-Mer, Saint-Mandrier, Toulon Vieille Darse, Toulon Darse Nord et Saint Louis. Les opérations entreprises par l'organisation consulaire incluent pour cette année la création d'une " Mission Energie " avec pour objectif de faire découvrir aux chefs d'entreprises la nécessité de faire des économies d'énergie en répondant aux principales questions qu'ils se posent, comme, " Quels intérêts pour mon entreprise ? Combien cela coûte-t-il ? Qu'est-ce que cela rapporte ? Existe-t-il des aides ?... "

Toutes ces initiatives sont d'actualité et entrent complètement dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. D'autre part, il est intéressant de constater qu'une organisation consulaire n'hésite pas à former une équipe pour qu'elle puisse partir à la rencontre des industriels varois en allant visiter leurs usines et en leur proposant un bilan d'action, tout en ouvrant un dialogue fructueux qui servira très certainement à rapprocher les chefs d'entreprises de leur Chambre de Commerce et d'Industrie. ■

La Société Pellenc Selective Technologies est spécialisée dans la conception et la fabrication de machines de tri très performantes pour les déchets. A ce titre elle a attiré notre curiosité car elle va dans le sens de notre dossier sur les déchets et le tri sélectif. Etant des béotiens, nous savions que le tri sélectif fait couler beaucoup d'encre, mais nous ignorions l'existence de machines ultra sophistiquées et encore moins, qu'elles soient pensées et fabriquées dans notre région. Pour en savoir plus, nous avons rencontré Jean Jacques Nardin, Président Directeur Général de Pellenc ST à Pertuis, pour qu'il nous parle de ses machines

ASI : En vous remerciant d'avoir la gentillesse de nous recevoir, nous aimerions savoir à quoi servent ces machines, par rapport à quels besoins les développez-vous ?

Jean Jacques Nardin : Notre objectif est de développer des technologies permettant de trier les matières à l'intérieur des déchets, que ce soit des déchets ménagers ou industriels, le but étant de les amener à un recyclage, car toute matière peut-être réutilisée si elle est triée correctement. Les plastiques, par exemple, qui ont une très mauvaise image en matière de recyclage, image construite parce qu'on ne savait pas les recycler car nous ne savions pas trier. Tous les plastiques utilisés, notamment dans les emballages, sont des plastiques représentant les grandes familles et ils ne sont pas miscibles entre eux. Pour pouvoir les réutiliser il faut les trier et pour les trier il faut pouvoir en lire la composition, car l'aspect de l'emballage n'est pas suffisant pour le trier. En effet, nous pouvons avoir une bouteille en plastique qui a la même couleur, la même forme mais elle n'a pas été fabriquée dans le même matériau, donc impossible à recycler. La seule façon de pouvoir les trier correctement c'était d'analyser la composition de la matière. C'est une idée qui a germé à l'intérieur de la société Pellenc SA, qui consistait à travailler sur des technologies de rayons, notamment l'infra rouge, pour arriver à reconnaître des produits sans contact tout en les triant à grande vitesse. Monsieur Pellenc a commencé à développer cette idée dans les années 90/95 au sein de Pellenc SA pour s'adapter ensuite à cette problématique du tri des déchets.

Aujourd'hui nous avons une entreprise de 110 personnes, positionnée dans 35 pays, qui fabrique des machines de tri automatique et développe de nouvelles technologies pour aller encore plus loin dans le tri des déchets. Actuellement, cela vient parfaitement s'articuler avec le besoin de gérer correctement les ressources naturelles pour les économiser. La plupart des matières utilisées pour fabriquer des emballages, des vêtements, proviennent de ressources non renouvelables, qu'elles soient issues du pétrole ou du minier... Pour permettre de continuer à consommer comme nous le faisons aujourd'hui, il faudra utiliser moins de matière et en recycler beaucoup plus. Il y a deux chiffres intéressants sur le sujet : si les Chinois consommaient

autant d'essence par habitant que nous Français, la production mondiale ne suffirait pas, et s'ils consommaient autant de papier que nous, il faudrait raser toutes les forêts du monde ! On se rend bien compte qu'il y a un déséquilibre total entre ce qui est en train de se produire en termes d'évolution démographique et sociologique et les ressources qui sont naturellement à notre disposition. Dans ce cadre, le recyclage est le petit morceau de la réponse à cette problématique.

ASI : Comment fonctionne ce repérage à l'intérieur des machines ?

JJ Nardin : Nous faisons passer sur un convoyeur à grande vitesse un tapis sur lequel il y a les produits ; en fin de course ils

passent dans un faisceau lumineux concentré dirigé en permanence sur les produits. L'analyse se fait par la réflexion du résiduel de lumière non absorbé par le produit. Chaque produit réagit différemment à ce faisceau, cela permet d'obtenir une signature du spectre du produit qui vient de passer. Des instructions sont ensuite données à un système d'éjection constitué par une rampe de soufflettes située dans toute la largeur de la machine, qui écarte les produits que l'on a décidé de trier, en les dirigeant vers des bacs spécifiques. En ce qui concerne le non recyclable, ou ce sont des fermenticides et il faut les utiliser dans le cadre d'un compostage, ou ce sont des matières non recyclables car il n'existe pas de filière ou parce qu'il n'y a pas de technologie per-

Centre de Test





Machine prête à être livrée

mettant de les réutiliser correctement. Dans ces cas, ces matières sont orientées vers l'enfouissement, ce qui est la destination des déchets ultimes, soit incinérés s'il y a une valeur en termes de combustion.

ASI : Cela laisse paraître la création d'une base de données impressionnante pour réussir à qualifier toutes ces matières. Comment avez-vous procédé ?

JJ Nardin : Il y a plusieurs choses. Il faut tout d'abord être capable de maîtriser un signal, de l'analyser et de le transformer en information permettant de déclencher l'opération mécanique de soufflage. C'est ce que nous développons en nous appuyant sur des technologies existant depuis longtemps : l'infra rouge c'est le soleil qui l'a inventé, ce n'est pas nous. Utiliser cette technologie nous permet d'identifier le produit en le faisant entrer dans une case pour le classer, ensuite il suffit de sélectionner car chaque matériau a une signature génétique. Cela donne l'avantage de pouvoir extraire d'un flux des matériaux situés sur un convoyeur avançant à 3 mètres à la seconde, ceux qui ont une valeur, après avoir programmé la machine en lui signalant les produits que nous voulons trier (cela peut concerner plusieurs produits) ; cela se passe à la milliseconde près, environ 200.000 lectures à la seconde. Le résultat

de ces tris va chez les industriels qui réutilisent la matière. En ce qui concerne la bibliothèque de signature, nous utilisons une capacité de mémoire importante, mais chaque matériau est classé dans une famille. Par exemple, 2 bouteilles qui sont fabriquées avec le même matériau vont être classées dans la même catégorie. Nous donnons à la machine une amplitude dans la composition du produit pour que cela soit regroupé dans la même famille.

ASI : Quelle est la longueur du tapis qui transporte les déchets ?

JJ Nardin : 5, 6 mètres, cela dépend du besoin de stabiliser les produits, car il ne faut pas qu'ils remuent, et cela dépend aussi de la place qui est disponible. Notre machine peut s'intégrer dans un centre de tri. Jusqu'à présent, le tri manuel avait beaucoup d'inconvénients, car la qualité du tri n'était pas à la hauteur des besoins de l'industriel utilisateur, car pour lui l'objectif est de fabriquer une matière première avec un déchet et dans ce cas on prend le système à l'envers. Dans tous les processus industriels on part d'une matière première pour faire un produit fini ; là nous partons d'une matière finie pour fabriquer une matière première. Mais c'est une solution qui permet actuellement de recycler plusieurs centaines de milliers de tonnes, donc autant d'économie de matière

première et d'équivalent ressources naturelles, avec un avantage supplémentaire : en dehors de la quantité de matière récupérée, la fabrication d'une matière première avec un déchet consomme beaucoup moins d'énergie que tout le cycle, entre le pétrole extrait au Moyen Orient, transporté vers les raffineries, puis vers les entreprises pour devenir du plastique et en finalité une bouteille. Nous, nous prenons une bouteille que nous refaisons en bouteille... Le bilan global est très positif et ça marche car ce sont des technologies nouvelles. Il n'y a pas d'historique, nous avons tout créé. Il y a 3 ou 4 entreprises dans le monde qui sont sur ce métier là, c'est le début... En termes de performance, une machine qui travaille 24/24 peut traiter 150 à 200 tonnes par jour, ce qui correspond au besoin d'une agglomération importante.

ASI : Nous venons de prendre le plastique comme fil d'Ariane, mais dans une benne il y a toutes sortes de déchets. Imaginons qu'il y ait une trentaine de produits différents dans la benne, comment cela se passe ?

JJ Nardin : Tout dépend de la composition du flux entrant. S'il y a 80% d'un matériau qui a une valeur comme produit recyclé, c'est évidemment la première chose que notre client va vouloir trier. Sur une machine il est possible

de faire deux flux positifs de tri. Maintenant, lorsque le client veut trier beaucoup de choses, nous mettons plusieurs machines en cascade et chacune va trier selon sa programmation. Nous pouvons installer des machines dans différentes configurations, cela va jusqu'à 10 et 14 machines selon le centre de tri. Sur certains sites il y a comme perspective de trier tous les déchets, et une fois que les matières organiques compostables ont été retirées, les autres matériaux, par définition, peuvent être triés et recyclés, les métaux entre eux, les cartons, papiers et magazines entre eux, plastiques, etc... et chaque fois on fabrique une matière première. Nous développons la technologie de la machine, y compris toute la partie informatique, l'automatisme et la partie optique et nous fabriquons la machine qui peut venir s'incorporer au milieu d'un dispositif beaucoup plus large. Il y a un exemple actuellement avec Marseille qui est en train de construire un énorme centre de déchets où sur le même site il y aura de la fabrication de compost, de l'incinération, et du tri.

A Pertuis nous développons toute la partie intelligente des machines. Sur l'effectif de 110 personnes, la moitié sont ingénieurs et cadres, et pour satisfaire aux besoins internationaux, 12 langues sont parlées sur le site par des gens issus des pays que nous couvrons ; plus de 80 personnes parlent anglais... Nous avons créé dès le départ une entreprise à vocation internationale. Pour le Japon, par exemple, nous avons créé une filiale et nous avons embauché des Japonais ; d'autre part, un de nos ingénieurs français vit sur place et il possède la double culture, cela permet la connexion culturelle indispensable dans un domaine comme le nôtre. En effet, un secteur comme celui des déchets a des particularités dans chaque pays, et pour bien comprendre l'objectif et les besoins d'un client japonais, d'une réglementation japonaise ou d'une pratique de consommation japonaise, il vaut mieux avoir des gens capable d'anticiper toutes ces particularités. Un exemple, les Japonais n'ont pas de centre d'enfouissement, ils n'ont pas de place, par contre ils ont beaucoup d'incinérateurs dont il faut maîtriser la sortie en termes de pollution. Dans ce cas, notre objectif est d'essayer, sur un flux

est un enjeu de taille pour Pellenc ST

japonais qui va être incinéré, d'enlever les composants risquant de poser problème à l'incinération. Le chlore, par exemple : nos machines trient les produits chlorés pour descendre les taux de chlore afin que les fumées soient de bonne qualité. Nous avons en permanence un impact direct, en amont sur l'économie de matières premières et de ressources naturelles et en aval sur l'environnement et la pollution. Nous avons des machines installées dans 35 pays, avec une problématique à laquelle il a fallu apporter une réponse. En premier les langues : un technicien chinois ou coréen qui appelle si sa machine est en panne, ne parle pas français ; deuxièmement, les décalages horaires ne sont pas négligeables, quelques fois entre 8 et 10 heures d'un côté ou de l'autre. Pour solutionner ces problèmes, nous avons des équipes qui fonctionnent 24/24h et toutes nos machines sont en connexion directe par Internet, nous permettant ainsi de régler les problèmes à distance ; c'est pourquoi nous avons des gens qui sont capables de répondre dans la langue et au bon moment. Cela peut paraître simple, mais pour une PME qui est dans le Vaucluse, ce n'est pas évident... Cet état de fait nous permet en



Ensemble de triuses

outre d'adapter nos technologies pour répondre aux problématiques avec un avantage: celle de l'environnement est la même partout dans le monde, car il y a deux points communs, d'abord tous les matériaux utilisés pour faire un avion, une voiture, une bouteille... sont les mêmes par-

tout et l'évolution suscitée depuis quelques années par l'écologie, fait que celle-ci n'est plus un doux rêve, car maintenant nous savons que la planète ne pourra pas fonctionner sur un modèle comme le nôtre avec 9 milliards d'habitants dans trente ans...

Déchets prêts à être triés



Maintenant, les vraies questions sont là. Nous participons, à notre niveau, à la création d'une troisième énergie. La première c'est l'énergie fossile : pétrole, gaz, eau, nous la connaissons ; la deuxième, c'est les énergies nouvelles vertes : éolien, solaire, et les autres... Mais la troisième c'est la réutilisation et ce n'est pas la moindre. C'est une énergie que nous avons gaspillé ; depuis 30 ans nous sommes dans le " jetable ", cela ne peut pas durer. D'ailleurs, nous constatons le phénomène dans le sens où l'on nous avait prévenu que les Indes, la Chine et autres ne nous achèteraient pas nos machines à cause d'une main d'œuvre pas chère. Actuellement cela s'avère faux, car pour eux les matières premières, pétrole, gaz, etc... sont plus chères que pour nous, car le Kg de plastique sur le marché mondial est pour tout le monde au même niveau de prix en dollars, et pour le Chinois qui l'achète cela représente une semaine de salaire. C'est pour cette raison qu'ils ont encore plus d'intérêt à recycler et comme ils ne peuvent pas tout trier visuellement, car l'œil humain ne permet pas d'aller chercher le spectre de la matière, ils sont obligés de passer par des techniques comme les nôtres. ■

Le recyclage des plastiques,

Dans le cadre de la protection de l'environnement et surtout depuis la promulgation du " Grenelle de l'environnement " les déchets, qu'ils soient ménagers ou autres, sont devenus une priorité. Cela nous amène inévitablement sur le terrain de leur traitement et pour certains de leurs possibilités de recyclage. On peut recycler pas mal de déchets comme le papier, le carton, l'aluminium et autres métaux et entre tous, les plastiques.

Cette matière, qui a posé beaucoup de problèmes de par son utilisation exacerbée et surtout par son imputrescibilité en causant d'énormes dégâts sur l'environnement, est pourtant une matière propice au recyclage, même s'il existe plusieurs catégories de plastiques. Pour en savoir plus sur le sujet, nous sommes allés à la rencontre de Francis Testa, spécialiste dans ce domaine et créateur d'une usine de recyclage pour les plastiques, pour qu'il nous explique comment cela fonctionne.

On ne présente plus Francis Testa, qui fut Président fondateur de l'ADECI, Président de la zone des Paluds à Aubagne, industriel engagé dans les systèmes d'arrosage avec IrriFrance, inconditionnel de l'engagement à l'export, bureaux en Chine et dans d'autres pays et maintenant architecte d'une société de recyclage des plastiques dont le centre nerveux est à Gardanne, mais qui rayonne sur l'ensemble du territoire.



Signes caractéristiques...

- Au cœur de la troisième région économique française
A 35 km de Toulon et à 45 km de Marseille.
- Un cadre de vie d'exception et une qualité d'aménagement
66 hectares réservés aux aménagements paysagers.
- Une vaste superficie
 - sur 240 hectares, 135 sont dédiés aux entreprises,
 - de grandes superficies immédiatement disponibles.
- Des conditions d'installation avantageuses
 - une Zone Professionnelle Unique Incentivée,
 - des parcelles de 5 000 m² minimum jusqu'à plusieurs dizaines d'hectares.
- Une offre de prix compétitive
 - 50 euros HT/m² (viabilisé).
- Un réseau performant de moyens de transport
 - Quatre aéroports internationaux :
 - aéroport international du Castellet (lim trophe),
 - aéroport international Toulon-Hyères (45 mn),
 - aéroport international Marseille-Provence (45 mn),
 - aéroport international Nice Côte d'Azur (1h40).
 - Le port de Toulon pour le fret, les ferries et les croisières;
 - Le port de Marseille : 1^{er} port français et 3^e port européen ;
 - Un vaste réseau routier et autoroutier ;
 - Le TGV Méditerranée :
 - Marseille / Paris : 2h - Toulon / Paris : 3h50 - Aix-en-Provence / Paris : 2h50

PARC D'ACTIVITÉS DE SIGNES

www.businesspark-signes.com - contact@businesspark-signes.com - Tél. 04 94 22 80 06

Parc d'Activités
LE DÉVELOPPEMENT
D'UN TERRITOIRE
EN PROVENCE

Credit photos : CCV, MIPC

un grand défi

ASI : Pouvez-vous vous situer par rapport à ce secteur très particulier des matières plastiques ?

Francis Testa : Je suis pratiquement né dans les matières plastiques, si je puis dire. Nous fabriquions déjà des tubes à Gémenos, Aubagne et Marseille lorsque j'avais 14 ans. Dans le domaine du recyclage, nous avons débuté à partir des années 80 ; nous pouvons considérer que nous étions des pionniers dans ce domaine, en utilisant nos propres déchets. Nous faisons à ce moment là, de la régénération pour réaliser de nouvelles matières et de nouveaux objets en plastique. A partir de 1990, nous avons vraiment commencé à développer la fabrication de produits finis avec une matière première constituée de déchets. Certains ont des gisements de pétrole, les nôtres ce sont les déchets plastiques.

C'est un métier qui implique trois niveaux, le premier étant la collecte et le tri. Tant qu'il n'y aura pas cela, il n'y aura pas de recyclage. C'est évident pour toutes les matières recyclables, papier, verre et autres... et pour les plastiques le tri est très important. La deuxième étape était la régénération ; nous faisons de nouvelles matières à partir de déchets plastiques, en les

broyant et en les transformant en granulé. Aujourd'hui ce stade n'existe plus car nous avons créé et mis au point une solution moderne, reconnue par des brevets européens, pour le recyclage. Le développement de ces technologies a duré jusqu'en 2000, et nous a permis de mettre au point le process utilisé maintenant par MP Industrie pour fabriquer de produits d'une grande qualité, résultant des déchets plastiques, à des prix très compétitifs. Pour concrétiser cette " invention ", nous avons eu une aide européenne pour la recherche, " le dossier Life ", l'ADEME, et " Eco Emballage " nous ont fortement aidé. Du côté de l'Europe, nous avons eu un dossier " Euréka " sur le recyclage des plastiques avec de grands partenaires, en particulier " Sita " et la " Lyonnaise des Eaux ".

ASI : Toute cette période a donc été dédiée à la recherche et au développement ?

F Testa : Oui ! C'était le point de départ... Il fallait d'abord mettre au point ces technologies pour produire à partir des déchets. Nous avons réussi à travailler le produit directement, même avec des déchets de plastique mélangés. Mais il faut savoir qu'il y a

beaucoup de plastiques différents, et ils ne sont pas obligatoirement compatibles. Le principal c'est le Polyéthylène, haute ou basse densité, les polyoléfinés, et d'autres... Ces nouveaux matériaux, inventés après les autres, ont pris une très grande place dans notre monde moderne, à côté du verre, du bois, du carton etc... et on les retrouve partout. Nous pouvons maintenant recycler presque tous les plastiques qui peuvent être recyclés... cela représente environ 80%. Pour notre part, nous recyclons ceux à base de polyéthylène, cela correspond à 70% des plastiques utilisés dans le monde. Par exemple, prenons une bouteille de plastique : elle n'est pas en polyéthylène, mais en PET ; par contre, le bouchon est en polyéthylène ; il faut donc recycler de façon séparée la bouteille et le bouchon. Les polyéthylènes sont en général les bouteilles de lait, tous les bidons, les films de serre dans le secteur de l'agriculture, d'ailleurs tous les films sont dans cette matière (sur les palettes, les pare-chocs de voiture, etc....) Tout cela nous savons le recycler. Nous avons aussi beaucoup travaillé sur une donnée cruciale : quels produits finis fallait-il faire ? Quels produits réaliser ? Nous avons trouvé un certain nombre de pro-

duits, dont le mobilier urbain, mais aussi tous les calages pour le bâtiment et les travaux publics, des regards, fait auparavant en ciment, sont maintenant en plastique recyclé composite.

ASI : Mais pour une telle période de recherche et de mise au point, l'investissement a du être considérable ?

F Testa : Effectivement, il a été extrêmement important. On peut le décliner en trois phases : en temps et en recherche cela s'est chiffré à plusieurs millions de francs de l'époque. Le deuxième investissement concerne plusieurs usines que nous avons eu en France, une dans le Sud-ouest, pôle de recyclage de PVC dans laquelle nous traitons plus de 10.000 tonnes par an. Malheureusement ce très gros investissement industriel ne nous a pas tellement servi, car nous avons été obligés d'arrêter le jour où les bouteilles plastiques, jusque là en PVC, sont passées dans une autre matière différente, le PET ; nous avons donc revendu ce site. Nous avons beaucoup investi en communication, car pendant longtemps, du début 1990 jusqu'au années 2000, le recyclage n'était pas économiquement rentable, tout simplement parce que la matière première du plastique c'est le pétrole, et à ce moment là il coûtait 20\$ le baril et quelque fois moins. Il était plus économique de faire les matières premières à partir du pétrole, alors que le recyclage revenait plus cher. A cette époque, on ne triait pas, on ne recyclait pas, on brûlait, on enterrait ou on déversait cela dans les décharges. Cette méconnaissance de la protection de l'environnement nous a obligé à communiquer. Cela paraît évident maintenant, avec le " Grenelle de l'Environnement " et les prix actuels du pétrole, les choses deviennent plus intéressantes, car les deux phénomènes ont permis la prise de conscience des pouvoirs publics, mais également du grand public en mettant en avant le besoin et l'impérieuse nécessité de faire quelque chose pour l'environnement, et recycler est un geste " Eco Citoyen ". C'est un geste important, comme celui d'économiser l'eau et l'énergie, c'est même devenu une obligation.



Le recyclage des plastiques, un grand défi

ASI : Cela fait presque vingt ans. Il faut maintenant des résultats ouvrant sur l'avenir pour pérenniser l'ensemble des investissements. Quelle est votre vision sur le sujet ?

F Testa : Nous en sommes au stade du projet nouveau, c'est un développement pour l'avenir. Pour tout projet nouveau, en particulier au niveau de l'industrie, il y a de la recherche et du développement. Deuxième étape, il y a le pilote qui est fait, on met en place des moyens pour aller au pilote préindustriel. La troisième étape, on construit des usines et on développe le process vers une technologie de produit fini. Aujourd'hui nous sommes entre la deuxième et la troisième phase, nous avons un très beau pilote situé à Gardanne, MP Industrie, qui fonctionne ; nous avons une société MP Distribution pour l'équipement vendu et maintenant nous sommes en train d'imaginer, de programmer une, deux ou trois usines supplémentaires, qui correspondront à ce que nous avons fait sur le pilote industriel pour créer l'usine réellement.

ASI : Qu'est ce que le pilote industriel ?

F Testa : Cela veut dire que nous avons la technologie, on montre le produit fini, car il est important de montrer ce que l'on peut faire, tout en révélant la valorisation économique. Il faut être compétitif, avec un produit de qualité, c'est extrêmement important, et nous avons mis au point quelque chose qui donne une qualité de produit vraiment remarquable. Nous vendons aussi notre technologie, nous avons d'ailleurs des projets très avancés en Chine, en Europe du Nord, car les Allemands et les Belges, en particulier, sont beaucoup plus proches de la nature et l'environnement a une grande importance chez eux. La collecte et le tri ne posent pas de problème en Allemagne, 60 à 70% des déchets sont collectés triés ; en France nous en sommes à 8 ou 10%. Nous avons maintenant un conducteur visible, actuellement nous tournons à 2 ou 3.000 tonnes par an, il faut arriver à tourner à 10.000 tonnes par an dans chaque unité. C'est ensuite une question de taille et d'investissement, mais nous sommes prêts à le faire.

ASI : Il y a un inconvénient important, il faut avoir une distance, la plus courte possible, entre le fournisseur de déchets et l'usine de recyclage, autrement ce n'est pas rentable. Quelle est votre position sur ce fait ?

F Testa : Il y a trois réponses à cela. La première, il est tout à fait vrai qu'à l'avenir on ne transportera plus les déchets, non seulement pour des questions économiques mais aussi pour des questions écologiques. En effet, si vous économisez en collectant, triant et ensuite vous dépensez de l'énergie, essence, pétrole, pour traverser la France, ce n'est pas cohérent. C'est pourtant le cas aujourd'hui pour les bouchons en plastique : ils sont collectés dans cette région et pour des raisons que l'on ne s'explique pas vraiment, ils sont mis en conteneurs et partent sur la Belgique pour être traités... C'est complètement anormal sur tous les plans. Deuxièmement, nous n'avons pas de soucis, car les quantités qui ressortent des études très précises faites par le Conseil Général des Bouches du Rhône, MPM à Marseille, et le Syndicat d'Agglomération d'Aubagne, laissent apparaître une production de 2 millions de tonnes de déchets plastiques par an sur le territoire national ; là-dessus on en collecte et on tri environ 10%, (les Allemands sont à 20%), cela représente donc 200.000 tonnes. L'unité que nous avons sur Gardanne est pour l'instant la seule en Provence Alpes Côte d'Azur, et elle peut assurer 8 à 10.000 tonnes, donc même avec plusieurs unités de même gabarit, on constate que la quantité existe ; il n'y a donc pas à craindre pour l'approvisionnement. Pour l'instant les quantités partent pour d'autres régions, elles vont en Europe, en Chine... En conclusion, il y a suffisamment de gisements pour traiter dans cette région. Deux, nous avons les technologies pour faire les produits, et trois, est ce qu'il y a des produits de qualité, compétitifs au niveau prix, que nous pouvons fabriquer à partir de plastiques recyclés et qui ont un marché? La réponse est oui !!! Nous pensons au mobilier urbain pour les collectivités locales et autres industries. Il y a suffisamment de potentialités dans la région et pour de nombreuses années.

Pour répondre à votre question sur la distance entre le fournisseur et nous, effectivement, le plus intéressant c'est d'être le



Christophe et Francis Testa

plus près possible du centre de tri. Dans les Bouches du Rhône il y en a à Fos, un dans la région Est du département. Pour implanter nos usines, nous discutons actuellement avec les Alpes Maritimes, Avignon a le même problème... Une première étape serait importante pour nous, la région de Fos, voire la région des Pays d'Aix, Pertuis aussi, il y a là des potentialités. Il nous faut des terrains, construire un bâtiment et il faut embaucher : chaque unité représente une cinquantaine d'emplois. Nous sommes prêts à le faire, les marchés sont là, nous avons les technologies, les matières premières, les déchets, il y en a tous les jours... Cela commence, avec nos partenaires, Sita, Véolia, Bronzo, et autres, à mieux se trier... Il suffit de commencer.

ASI : Combien coûte une usine de ce type ?

F Testa : Nous pensons que la bonne taille c'est 10.000 tonnes, 50 employés, c'est un bâtiment de 2.000 à 3.000 m², un terrain autour de 3 à 4.000 m², l'investissement matériel est de l'ordre de 2 à 5 millions d'euros, et nous avons ce qu'il faut pour financer l'opération en matériel

et en technologies. Il faut aussi tenir compte du fait que nous achetons les matières premières triées. Qu'est qui nous manque le plus maintenant ? Les contacts avec les politiques, car je ne l'ai pas dit, sur les deux millions de tonnes de plastiques, 50% sont d'origines ménagères et comme vous le savez, les déchets ménagers c'est le monopole des collectivités ; c'est aux communautés d'agglomérations de s'en occuper. Pour les autres 50%, nous travaillons déjà le monde agricole, de l'automobile, des DIP (Déchets Industriels Banals) ; ce sont les grandes surfaces qui récupèrent les plastiques de housses. Les politiques doivent mettre en place la première étape, la collecte sélective, sans cela il n'y a pas de recyclage. Ensuite il faut mettre en place des partenariats. A nous maintenant de concrétiser tout cela. 2010 devrait être, pour nous, l'année du grand démarrage de ces opérations. ■

Les déchets : un dossier épineux

Lorsque nous avons choisi notre thème d'enquête, nous nous attendions à des surprises, mais nous n'avions pas mesuré la véritable ampleur constituée par ce que l'on peut appeler " le phénomène des déchets ". En effet, l'ensemble des avertissements lancés par l'Europe depuis quelques années, dans le cadre de la nécessité de l'élimination des déchets et de la préservation de l'environnement, touchant notamment à la fermeture des décharges au profit de l'incinération et de la méthanisation, n'a pas tellement l'air d'avoir été entendu. Le renforcement des principes de sauvegarde et de protection de l'environnement émanant du " Grenelle de l'environnement " concernant l'ensemble de l'activité " élimination des déchets " a lui aussi apporté son plus, confirmant ainsi que les décharges ne sont plus les bienvenues. Malgré cela, la situation qui se présente dans la région Provence Alpes Côte d'Azur, ne semble pas être optimiste, bien au contraire. Après les polémiques sur la fermeture d'Entressens, toujours actée mais jamais véritablement appliquée, le retard pris par la Communauté de Communes de Marseille à cause de polémiques se transformant en bataille ouverte concernant la mise en place et le bien fondé entre un incinérateur ou une usine de méthanisation, voilà maintenant que s'ouvre le problème sur les Alpes Maritimes avec la fermeture de la décharge de " La Glacière " qui accueillait quelques 300.000 tonnes de déchets par an. Comment peut-on en arriver à ne plus savoir que faire de quantités colossales de déchets ? A cette question il n'y a aucune réponse véritablement cohérente, car si l'on peut expliquer beaucoup de choses, on reste sans voix devant un phénomène dont tout le monde connaissait l'aboutissement depuis des années, et où rien n'a été fait pour trouver et appliquer des solutions.

Au sujet de la décharge de la " Glacière ", il y a des années, nous dit la Chambre de Commerce de Nice par l'intermédiaire de son magazine " Azur ", que Paul Di Natale, vice-président de la CCI, averti, alerte, sonne le tocsin sur le problème du traitement des déchets, que personne ne semblait vouloir considérer. " Nous allons droit dans le mur " disait-il il y a encore quelques mois en évoquant la fermeture de " La Glacière " à

Villeneuve Loubet, seul site d'enfouissement des déchets dans le département, alors qu'aucune solution de remplacement n'apparaissait. Cette fermeture, qui était programmée pour 2010, a été ordonnée pour le 17 juillet 2009 par le Préfet des Alpes Maritimes, Francis Lamy, à cause de la saturation du site qui reçoit 300.000 tonnes de déchets par an. Ce sont donc 100.000 tonnes de déchets d'entreprises et 200.000 tonnes d'origine ménagère qui se retrouvent sans lieu d'accueil. L'exploitant de la décharge se trouve devant un problème énorme, par son volume d'un part, puisque cette quantité représente, en la ramenant à la journée, 40 à 50 semi-remorques par jour à déplacer, mais pour les amener où ? Car en matière de déchets, les choses ne sont pas simples, car ce transfert particulier nécessite le feu vert des Conseils Généraux et des Préfectures concernées, ce qui n'est pas une mince affaire dans le sens où il y a très peu de preneurs pour ce genre de marchandise, chacun ayant plus ou moins les mêmes problèmes actuellement. De plus, le prix à payer risque d'être exorbitant et dans l'état actuel des choses, cette augmentation, qui serait à répercuter sur les entreprises et les ménages, n'est pas vue d'un bon œil par l'ensemble des populations. Surtout, comme le déclare, toujours dans le magazine " AZUR " Laurent Lachkar, Président de l'Union Patronale des Alpes Maritimes, " Les entreprises ne sont pas responsables de la situation actuelle. Elles sont certes, responsables de leurs déchets, mais ce ne sont pas elles qui sont en charge de la mise en place des infrastructures pour les recevoir. " Sur ce sujet d'exportation et de coût, Paul Di Natale est très clairvoyant lorsqu'il déclare : " Exporter nos déchets ailleurs, mais aujourd'hui personne n'en veut. Les Varois disent non, reste Marseille et Valence, avec un long trajet. Les discussions au sommet sont en cours pour trouver une solution. Mais cela représentera un coût pour tout le monde : un surplus d'impôts pour les habitants et des charges plus lourdes pour les entreprises, en considérant que le coût à la tonne sera au moins le double.

Comme l'on peut s'en apercevoir, c'est un sujet d'une extrême gravité auquel il va falloir que les responsables s'attachent rapidement pour trouver des solu-



Des tonnes de déchets

tions. Heureusement que celles-ci existent, et il n'est jamais trop tard pour agir, à condition de s'y prendre de suite. Il est d'ailleurs urgent pour tous les responsables d'agir, car cette situation, si elle perdurait, prendrait l'effet

d'une très mauvaise image pour un site où une " Opération d'Intérêt National " pour le développement du " Green Business " doit se mettre en place... ■

Vous êtes dirigeant d'une entreprise dans les Alpes-Maritimes. Désormais,

savez-vous combien vont vous coûter les déchets de votre entreprise?

La CCI Nice Côte d'Azur a élaboré un plan d'actions et mis en place une équipe opérationnelle pour aider les entreprises à faire face aux exigences du Grenelle de l'environnement et trouver des solutions de réduction à la source et de valorisation de leurs déchets. Le prédiagnostic déchet de votre entreprise est gratuit : contactez-nous !

SERVICES AUX ENTREPRISES
0 820 422 222
WWW.CCI-NICE-COTE-AZUR.COM

CCI
NICE CÔTE D'AZUR

Tout à l'avenir et de développer pour l'entreprise

ASI : Depuis que la décharge de "La Glacière" située à Villeneuve Loubet s'est arrêtée de fonctionner, une partie des déchets vont sur Marseille. Au cours d'une interview avec Eugène Caselli, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, il a précisé à ce sujet que cela ne pouvait être qu'un arrangement provisoire. Mais dans le même temps, nous n'avons pas appris par ailleurs que des solutions étaient en voie de concrétisation pour un avenir proche, ni par le Conseil Général des Alpes Maritimes, pas plus que par la Mairie de Nice, qui par ailleurs ne nous ont pas accordé le rendez-vous que nous leur demandions. La position que vous avez prise à ce sujet, en tant que vice-président et responsable du développement durable à la Chambre de Commerce de Nice, nous amène à vous rencontrer pour savoir si les interpellations que vous avez formulées ont eu des réponses ?

Paul Di Natale : Nous sommes comme vous, il y a des points que nous ne connaissons pas... Je dirais que la problématique des déchets dans le département dure depuis plus de 10 ans. Cela a commencé avec le Jas de Madame, qui a amené une situation très critique dans le département. Celle-ci s'est résolue plus ou moins rapidement parce que nous avions La Glacière en point de mire, mais depuis, on a enfoui sans cesse,

sans pour autant trouver des solutions, sachant qu'un jour ce site allait fermer. Nous nous retrouvons donc dans une situation inimaginable, sachant que la date de fermeture fatidique était fixée à 2013 dans le meilleur des cas. La côte de saturation ayant été atteinte dès juillet 2009, ordre fut donné par le Préfet des Alpes Maritimes, Frédéric Lamy, de fermer la décharge à partir du 10 juillet 2009, ce qui était très en avance avec les prévisions. Résultat, pendant dix ans nous n'avons rien fait... Il y a eu des plans, nous sommes allés voir, ont a dit... et aujourd'hui nous nous trouvons confrontés à un problème très grave à tous points de vue. Premièrement, comment allons-nous faire ? Il y a une partie des ordures ménagères qui sont incinérées, c'est bien, une certaine quantité sur l'usine de Nice, une autre sur Antibes, mais celles qui sont collectées par le SIVADES (Syndicat Intercommunal pour la Valorisation des Déchets) de Cannes la Bocca vont nulle part, car l'incinération est aujourd'hui pratiquement saturée. Ces restes sont donc expédiés ailleurs, plus tous les DIB (Déchets Industriels et du Bâtiment) et les déchets du BTP de Classe 2 qui allaient aussi à La Glacière. Par conséquent, nous nous retrouvons actuellement dans une situation dramatique. Il faut savoir que seulement une petite partie (environ 20 %) de tri se

fait, car il faut avoir des plateformes où l'on peut mettre plusieurs bennes ; mais selon les chantiers, cela n'est pas possible, donc cela part en décharge.

ASI : C'est inquiétant ce que vous m'annoncez là... Cela veut dire que sur Nice il n'y a pas de centre de tri pour le recyclage ?

P Di Natale : Sauf sur le Sivades où une partie de tri se fait sur les plastiques, mais il n'y a pas de tri proprement dit pour les matériaux du BTP. Les déchets du BTP représentent le gros problème actuel, par contre sur le Sivades 38 tonnes par an sont triées.

ASI : Par rapport aux quantités annoncées dans le tonnage traité par La Glacière, cela ne représente rien.

P Di Natale : Aujourd'hui nous n'avons pas de centre de tri. Tout était à l'étude, vous dire où cela va aller... je ne sais pas... Initialement, c'est l'Etat qui avait en charge le plan départemental, maintenant c'est le Conseil Général qui l'a pris, qui le prépare, ça discute, c'est comme dans les confessionnaux... Mais personne ne sait ce qu'il en est, car rien ne filtre. Maintenant il faut que cela avance, plusieurs sites ont été répertoriés et aujourd'hui, tout le monde a pris conscience de ce problème. L'ensemble des personnes

concernées sont conscient qu'il faut une décharge, à ciel ouvert ou pas, et qu'inéluctablement il faudra aller vers le tri et le recyclage... Tout le monde est d'accord, mais personne ne veut ça chez lui... C'est l'éternel débat.

ASI : Mais maintenant le recyclage devient un phénomène important, pour l'économie, pour l'emploi et pour les économies d'énergies. Cela prend encore plus d'importance dans un département qui vient d'être choisi pour mettre en place un Plan d'Intérêt National pour l'Industrie Verte, "Eco Vallée", qui doit s'installer dans la plaine du Var. Ne pensez-vous pas, eu égard à la situation actuelle, que cela fait désordre ?

P. Di Natale : C'est l'évidence même... La solution provisoire nous permet de tenir un moment, mais avec un coût très important pour les entreprises : nous sommes passés de moins de 90 euros la tonne à 135 et 150 euros actuellement. Dans un contexte économique défavorable où il faut resserrer les boulons, voilà que les entreprises prennent un coup de marteau sur la tête, si je puis m'exprimer ainsi. De plus, lorsque l'on parle de la taxe carbone et que l'on envoie 50 camions par jour sur les autoroutes, ce n'est pas trop sérieux. A un moment, il faut qu'il y ait, de la part de tout le monde, une réflexion profonde sur ce

Paul Di Natale et l'équipe développement durable de la CCI de Nice



La problématique de La Glacière

SERVICES AUX ENTREPRISES
Programme d'Accompagnement Collectif sur la réduction des déchets à la source



PAC DECHETS
Aide à la réduction des déchets dans l'entreprise

Réduisez vos déchets
Réduisez vos dépenses
Un engagement responsable et durable pour l'entreprise.



sujet et il faut que tout le monde joue le jeu pour solutionner ce problème. Il faut absolument que

les politiques prennent leurs responsabilités, cela ne peut pas être autrement. Pour l'instant

nous avons un point positif, il y aura un centre de traitement des déchets du bâtiment à St Isidore, ce qui va permettre un recyclage plus important. La construction doit démarrer courant quatrième trimestre 2009 avec mise en service mi 2010 ; il pourra traiter entre 40 et 60.000 tonnes de DIB bâtiment, ce qui n'est pas mal si l'on considère que ces déchets représentent dans le département environ 100.000 tonnes. Il y a aussi le centre de tri de l'Ariane qui existait déjà, mais qui va augmenter sa capacité. Nous avons fait des petits pas, mais il faut aller plus loin... Nous avons eu une réunion avec le Préfet au mois de juillet pour parler d'une autre plateforme de tri pour des DIB, soit à l'Est ou à l'Ouest du département, et pour faire le maximum de recyclage de façon à ce que le site que l'on trouvera demain soit propre.

En ce qui nous concerne, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice, nous avons fait un plan d'action déchets qui concerne uniquement les déchets des entreprises ; cela représente environ la moitié des déchets du département. Dans ce cadre, nos objectifs sont : La réduction des déchets à la source, avant de valoriser. Nous allons essayer d'aider les entreprises à moins produire de

déchets, ce qui est conforme au " Grenelle de l'Environnement ". Ensuite, nous allons essayer de faire trier mieux et de valoriser davantage ces déchets entreprises. Et enfin, comment éliminer et traiter ce que l'on n'a pas valorisé, et là nous revenons sur les problèmes de substitution de La Glacière, quelle que soit la méthode employée. Notre objectif se situe à environ 7% de réduction des déchets en cinq ans. Nous voudrions valoriser 50% des déchets entreprises et réduire de 20% la quantité de déchets enfouis. Pour cela nous avons renforcé les équipes responsables du développement durable qui passent de 2 à 6 personnes. Nous allons proposer des pré-diagnostic car la plupart n'ont pas le temps de s'occuper de cela. Pour ce faire, nous pouvons aller sur le terrain pour les voir, proposer des solutions pour réduire, trier et valoriser ; cette démarche est la véritable motivation de notre action et nous pensons réussir à faire 2000 visites en 2 ans. Il y aura aussi des programmes collectifs et de la communication sur les solutions de tri et de traitement, de façon à informer les entreprises et à les aider sur ce sujet. ■

Exploitation de la décharge de La Glacière



La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole



Eugène CASELLI Président de la Communauté Urbaine Marseille Métropole © Patricia Litou

L'exemple de la Glacière n'étant peut-être pas unique dans notre région, nous avons voulu savoir comment cela se passait sur le territoire de la Communauté Urbaine de Marseille Provence. Naturellement, le phénomène des décharges devant plus ou moins disparaître à terme, puisque leurs suppressions sont programmées, il était normal de s'intéresser à ceux qui ont anticipé la problématique du reclassement des déchets.

La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, qui traite environ 470.000 tonnes de déchets par an, a pour sa part, choisi de mettre en place un duo, Incinérateur - Méthanisation, trouvant sa place sur le site de Fos. L'objectif, nous dit Eugène Caselli, Président de la CUMP, " c'est de faire passer, dans un premier temps, 43% de déchets par le biais de la méthanisation, dont la résultante sera une production de gaz et le reste en incinération, après avoir, tout naturellement, trié ces déchets pour en retirer tout ce qui peut être recyclable. Nous avons déjà programmé une extension de la méthanisation afin de diminuer au maximum l'incinération, l'objectif étant de recycler et de produire plus de matière première grâce au tri et à ces nouveaux procédés. "

Dans ce même élan, le SAN Ouest devrait lui aussi construire une usine de méthanisation proche du site de la CUM. En parlant de recyclage, on aborde immédiatement la phase économique de cette industrie " verte" car d'une part on peut produire des matières premières à partir des déchets, mais d'autre part on crée aussi des emplois. Cette hypothèse est une réalité de cette nouvelle économie et elle est d'autant plus importante qu'elle permet de procurer des emplois à des personnels bien formés, mais non diplômés ce qui, sur notre bassin d'emploi, est primordial. La position d'Eugène Caselli sur ce point est sans ambiguïté : " Pour que ces usines de recyclage s'installent, il leur faut du foncier ; c'est une évidence et il y aura très certainement du foncier disponible pour accueillir ces entreprises sur ces zones. C'est d'un réel intérêt pour le développement de l'emploi sur ces territoires. "

Actuellement le recyclage revient souvent dans les discussions, laissant paraître la prise de conscience des responsables sur les besoins et les nécessités qui se font jour.

Anticiper l'augmentation des déchets

Il y a un véritable challenge à relever, car il faut arriver à faire comprendre au public qu'il faut produire moins de déchets. C'est un autre défi, car en plus il faut essayer de faire appréhender les avantages du recyclage. Il y a plusieurs façons d'aborder le problème

Incinérateur de Fos en construction



assume le défi déchets



Vue architecturale de l'usine de méthanisation de Marseille Provence Métropole

pour Eugène Caselli, notamment en passant par l'éducation du public en faveur du tri sélectif, mais en commençant par les enfants : " Nous avons ouvert des relations étroites avec les écoles et les collèges, dans lesquels des délégués de la CUM chargés de l'environnement, viennent expliquer aux élèves l'importance que représente le comportement que l'on doit avoir pour la préservation de l'environnement et le rôle que joue le tri sélectif à cet effet " nous dit Eugène Caselli, et d'ajouter : " C'est une démarche importante, car ce sont bien souvent les enfants qui expliquent à leurs parents l'intérêt d'avoir un comportement citoyen en participant au tri sélectif. A ce propos, nous faisons de gros efforts pour vulgariser le tri sélectif. A cet effet, nous sommes en train de mettre en place 4026 bornes supplémentaires sur le territoire de Marseille ; nous en informons par ailleurs le public par une campagne d'affichage importante. De plus, nous avons créé, il y a déjà quelques temps, une police pour la propreté, chargée de surveiller et d'éduquer le public afin que la propreté de la ville devienne une réalité. "

Si, d'après le Président de la CUM, les choses sont en train de se mettre en place doucement dans l'esprit de nos concitoyens, il n'en reste pas moins le problème posé par les dépôts électroniques (machines à laver, télévisions, ordinateurs...) et les gros déchets (meubles, matelas...) qui malgré la gratuité du service de ramassage " Allo Mairie " continuent à encombrer nos rues.

" Je ferais un aparté, concernant le fait que nous accueillons actuellement les déchets de Nice. Monsieur le Préfet nous a demandé de donner un coup de main à notre voisin et ami niçois dans son épreuve actuelle, dû à la fermeture d'urgence de la déchèterie de " la Glacière ". Mais il faut savoir que cela ne pourra pas durer ; ils sont d'ailleurs en train de voir pour mettre en place une solution rapide au problème. "



En ce qui concerne le territoire de la CUM, Eugène Caselli nous confie que le Conseil Général des Bouches du Rhône est en train de concocter un programme important pour les déchets ; il ne nous reste plus qu'à attendre pour voir. Toutefois, en ce qui concerne l'élimination des déchets sur la contrée gérée par la CUM, l'arrivée d'une installation bicéphale Incinérateur-Méthanisation, très complémentaire, est une véritable aubaine si l'on considère le poids actuel des enjeux économiques dispensés par " l'économie verte " et l'intérêt qu'elle suscite. Ces opportunités n'échappent certainement pas aux responsables de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, soutenus par le Conseil Général des Bouches du Rhône, qui sont prêts à tout mettre en place pour que cela apporte de très bons résultats pour le bon développement de leurs communes. ■

Le photovoltaïque, un enjeu de taille



Détail d'un panneau solaire

Depuis que l'on a pris connaissance de la fragilité sur laquelle reposent nos approvisionnements en énergies fossiles, entre surconsommation et raréfaction, la course aux énergies dites "propres et renouvelables" est menée tambour battant. En

plus, la création du "Grenelle de l'Environnement" a créé un engouement propice à faire multiplier les initiatives et de par ce fait, la concurrence. Deux systèmes sont en course pour la production d'électricité, les éoliennes, qui utilisent la force et si

possible la constance du vent et le photovoltaïque qui a choisi la force du rayonnement solaire. Il y a aussi un avantage certain à faire une installation solaire pour un usager, car en dehors du fait qu'il fait un mouvement en faveur de l'économie d'énergie fossile, il devient exploitant d'une centrale dont l'investissement est rentable. En effet, le particulier va revendre l'électricité produite jusqu'à 60 cents par Kilowatt/heure, ce qui représente un tarif très avantageux en termes de retour sur investissement puisqu'il permet un taux de 8 à 10% par an, voire 20% pour les particuliers bénéficiant du crédit d'impôt, ce qui n'est pas négligeable! En outre, ce tarif est revalorisé chaque année et garanti pour chaque installation photovoltaïque sur une période de 20 ans, l'affaire à de quoi séduire.

Le photovoltaïque, un choix de technicien

C'est d'ailleurs la voie choisie par François Vion, gérant de la société éponyme qui a été formé aux arcanes de l'ingénierie des systèmes photovoltaïques chez l'industriel allemand "Beck Energy GmbH" à Kollitzheim. Le jeune titulaire d'un DUT en génie électrique et informatique industrielle, passionné par toutes les techniques en énergies renouvelables a trouvé sa voie. Toutefois, François Vion n'est pas un novice en la matière. En effet, pour ce

jeune homme né en 1975, c'est à dire en pleine mutation industrielle à forte connotation électronique, sa passion l'a déjà entraîné à réaliser de nombreux projets. En partant de la création, en 1999 en Arles, d'une éolienne en éléments de récupération jusqu'aux années 2006 où il fut lauréat du concours du projet "Défi Jeunes" au Sénégal, en passant par l'utilisation de l'huile végétale comme biocarburant en 2001 à Florac, la construction de fours solaires en France et au Maroc, la fondation de l'Association pour la Valorisation des Energies Naturelles Innovantes et Renouvelables à Marseille et bien d'autres exploits de jeunesse, il réalisa le rêve qui anime chaque entrepreneur, la création de la société Vion Energie Solaire.

Une aventure technologique et environnementale

C'est en 2007 que celle-ci fut créée, avec la participation de Thomas Neussner et de Bernard Beck, dirigeant de Beck Energy GmbH. Beaucoup de chemin a été parcouru depuis, en commençant par une première réalisation en 2007, celle d'une toiture intégrée, entièrement photovoltaïque en Provence Alpes Côte d'Azur, ouvrant la voie à la création d'une agence à Pont Lagrand sur le territoire des Hautes Alpes. Puis ce fut la réalisation d'un système combiné eau chaude/chauffage solaire avec 16 m² de capteurs à l'Epine toujours dans les Hautes Alpes. 2008 consacra le succès naissant par la réalisation d'une installation de 3kW connectée à l'internet par Webbox à Mereuil (05) puis par la première toiture intégrée à base de modules à couche mince de Silicium Cristallin (CSG Solar) en France sur le site de Montjay (05). C'est à Darros en Espagne et avec Beck Energy, que fut exécuté le montage d'une centrale photovoltaïque de 5MW, suivi par le montage de la plus grande centrale photovoltaïque de France à ce jour, pour EDF Energies Nouvelles, qui développe 7MW située sur 23 hectares sur le territoire de Narbonne, toujours avec Beck Energy. Fin 2008, la réalisation de la première centrale intégrée en toiture avec des modules "First Solar" (technologie CdTe à couche mince) à Vaunières (05) confirme la compétence et la technicité de Vion Energie



Toiture solaire complète

pour Vion Energie Solaire



Montage sur la totalité d'un toit

Solaire. De janvier à avril 2009 elle participe à l'élaboration de projets des champs photovoltaïques de Manosque et de celui de Tulle, devant développer 5MW chacun, ainsi qu'à un projet pour 30MW à Gabardin dans les Landes, qui devrait être la future plus grande centrale photovoltaïque de France. Juin 2009 a vu l'ouverture d'une nouvelle agence comportant 600 m² d'entrepôts et 250 m² de bureaux à Béziers ; cette implantation entre dans le cadre de l'extension prévue sur 2009 - 2012 par Vion Energie Solaire. Le portefeuille de projets pour le deuxième semestre de 2009 est propice à l'optimisme car de Valence à Béziers, en passant par les Hautes Alpes, c'est près de 200 KW qui devraient être installés, plus une aide logistique pour Beck Energy sur les centrales au sol de Manosque, Ste Tulle et Gabardin. Pour 2010, de nombreux projets sont en gestation, dont près de 15000m² en location de toitures à Marseille.

Un concept clé en main

L'approche développée par Vion Energie Solaire comprend les

bureaux d'études et l'installation. François Vion ayant toujours poussé la démarche vers les technologies innovantes, comme les modules CSG à couche mince de silicium, il préconise fortement, aujourd'hui, l'utilisation des modules " First Solar " à couche mince de CdTe, reconnus maintenant comme étant parmi les plus performants du marché en termes de rendement et de coût et donc de rapport financier pour l'utilisateur. Depuis cette année, la société développe une nouveauté, le concept d'abris de parking photovoltaïques, qui devrait s'imposer rapidement grâce à son excellent rapport.

Les avantages des modules CdTe

Prix d'achat attractif dû à un coût de production compétitif et parfaitement maîtrisé avec une empreinte énergétique moindre au moment de la production, ce qui diminue de beaucoup la pollution à la fabrication. Un rendement plus élevé que les modules classiques grâce à un coefficient de température deux fois plus bas que le silicium classique, ce qui est très important en France où presque toutes les

installations sont intégrées en toiture. C'est aussi un meilleur rendement par temps couvert, et c'est plus tolérant en termes d'orientation et d'inclinaison. Cela maintient une bonne tension de travail (jusqu'à 1000V DC), ce qui procure moins de perte en ligne. Le design noir brillant sans cadre est élégant, la surface est traitée anti-poussière. Il y a deux avantages et pas des moindres : d'une part les petits formats sont facilement intégrables et d'autre part, le recyclage est garanti par le fabricant et il est gratuit. Toutefois, ces modules ne sont livrés que pour des installations de plus de 300m² (30KWc minimum de commande auprès du fabricant).

** Pour tous renseignements techniques : Vion Energie Solaire, 128 Bd Notre Dame

13006 Marseille

Tel : (+33) 04.91.47.07.79

E- Mail : info@vion-energie.fr

Site web : www.vion-energie.fr

Montage couplé à la montagne



Alain Lemaire nous quitte pour " monter " à Paris

Ce départ, officialisé le 3 juin devant près de 300 personnalités et membres du personnel de la Caisse d'Epargne venus rendre hommage à leur Président, met fin à sept ans de présence et de dynamisme dont Alain Lemaire était porteur. Depuis quelques temps, le contexte du rapprochement de la Caisse d'Epargne et de la Banque Populaire laissait trainer un doute... le personnage très sollicité venait de prendre d'importantes fonctions au sein de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne. Cela devait être du provisoire, mais, comme l'a déclaré Alain Lemaire, " Le sens de la vie professionnelle vaut le challenge et c'est le but d'une vie " et celui-ci est d'importance. Il est normal que dans le cadre de décisions essentielles, on s'attache la compétence des meilleurs. Le défi que doit relever la Caisse d'Epargne a convaincu le personnage, fan de rugby et de mêlée combative venant de recevoir un ballon qu'il mènera certainement à l'essai. En prenant la parole, il déclara avec un léger frémissement dans la voix : " Merci à cette ville qui m'a accueilli comme personne ne l'avait fait, et ces sept années passées en son sein sont les

plus belles de ma vie. " Et après un petit moment d'émotion il ajouta : " Il y a des moments où l'on pense avant à certaines choses... Mais maintenant, c'est le moment de vous dire Au revoir."

Un personnage s'en va un autre arrive, cela fait partie des cycles de la vie. Celui qui arrive pour prendre la suite est un grand voyageur. En effet, Alain Lacroix a intégré la Caisse d'Epargne en 1990, en 1991 il assume la responsabilité de la direction marketing et des marchés diversifiés à la Caisse d'Epargne des pays du Hainaut. On le retrouve en 1994 en Bourgogne, en qualité de directeur des réseaux et marchés, puis membre du Directoire de la Caisse d'Epargne du Val de France Orléanais en 1997 et ce jusqu'en 2000, où il rejoint la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne pour diriger l'animation et la planification commerciale du groupe. En 2002, il est nommé Directeur Général d'Ecureuil Assurances IARD, mais ce n'est pas fini, puisqu'on le retrouve de 2003 à 2006, Président du Directoire de la Caisse d'Epargne du Pas de Calais. Ouf !!! Après un retour comme Membre du Directoire de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne, en charge de la



Alain Lacroix et Alain Lemaire, le passage de témoin - Photo Michel BES

Banque Commerciale en 2006, le voilà arrivant à Marseille où, nous le souhaitons pour lui, il trouvera un havre pendant quelques années. Cet homme de terrain, diplômé en Gestion des Entreprises et en Techniques Bancaires, qui commença sa carrière au Crédit Agricole, où il exerça différentes responsabilités commerciales, se dit que "pour un banquier de terrain, c'est ici que les choses se font... La vraie vie quoi !! " Cet homme

qui a déjà fait de nombreuses escales à Marseille pour aller en Algérie, précise, en terme de conclusion, " Cette fois, je ne viens pas à Marseille pour faire escale, mais pour y vivre et je me sens très heureux d'être ici. " Nous regretterons Alain Lemaire pour tout ce qu'il a fait pour Marseille et le développement de la région et nous souhaitons la bienvenue à Alain Lacroix qui, nous en sommes sur, sera à la hauteur du challenge. ■

AMBITIONS INTERNATIONAL

Bimestriel Economique
à diffusion internationale

www.ambitions-sud.net

English
Version

Accueil

Présentation

Articles

Anciens Numéros

Nos Annonceurs

Abonnement

Contactez-nous

*Retrouvez nos articles, nos enquêtes,
nos reportages, nos archives sur le net :*

www.ambitions-sud.net

Le Grand Scénic new-look roule vers de nouveaux succès

En 5 ou en 7 places, le monospace compact de Renault se bonifie dans tous les domaines

Renault innove et ça se voit.

Le Grand Scénic est désormais majeur, car le concept "Minimax", premier monospace compact apparut en 1991 au Salon de Francfort.

Depuis, 3,2 millions de familles l'ont adopté avec bonheur non feint.

Pour faire face à une rude concurrence forte de 24 véhicules dans l'Hexagone, le Losange propose avec le nouveau Grand Scénic - 5 ou 7 places - une nouvelle génération au comportement encore plus berlinisé. Celui-ci hérite d'ailleurs des trains roulants de la nouvelle Mégane.

Quant aux intérieurs, aux volumes généreusement amples et

astucieusement exploités, ils sont pourvus de rangements à n'en plus finir.

Bien que l'éventail des prix aille de 20 400€ à 32 900€, on regrette des tarifs un peu élevés en milieu de gamme. À comparer toutefois en tenant compte de la dotation globale.

Alors qu'il existe neuf moteurs (3 essence de 110 chevaux à 140 ch. et 6 diesel dCi, de 105 chevaux à 160 ch.), nous avons testé une version essence, TCe 130, boîte de vitesses mécanique à 6 rapports, 5 places, finition Dynamique. Son prix, 24 700€. En 7 places, ajoutez 700€.

Pour la bonne raison que l'on peut désormais jouer la carte de "super", redevenu un produit abordable, mais aussi parce qu'avec une consommation routière de 7 litres aux 100 km, le Grand Scénic se montre économe à l'usage.

La qualité du traitement de l'habitacle, les deux premières rangées de sièges à appuis-tête grand confort et le pare-brise surdimensionné, procurent aux passagers un réel bien être.

Sur le sept places, la troisième rangée, moins sophistiquée, accueille deux adultes.

Dans ce cas, le volume de chargement est de 208 dm³, le tiers de l'usage en 5 places. Enfin, avec deux personnes seulement à bord, il bondit jusqu'à 1863 dm³.

Outre la luminosité d'un poste de pilotage d'hélicoptère, le conducteur apprécie le tableau de bord 100 % électronique (TFT), pourvu d'options de contrôle programmables selon ses centres d'intérêt.

S'ajoutent les systèmes audio avec téléphonie Bluetooth mains libres, de navigation Carminat-TomTom, le régulateur-limiteur et une ribambelle d'équipements.

Côté sécurité aussi, Renault ne refuse rien au Grand Scénic, lequel a reçu la meilleure note jamais attribuée aux crash-tests EuroNCAP. Freinage ABS avec assistance d'urgence et répartiteur EBV, contrôle dynamique de trajectoire ESC, et contrôle de sous-virage (ASR) déconnectable sont en série.

Grâce à des pièces et à des mousses spécifiques, les vibrations moteur et les bruits sont considérablement filtrés vers l'habitacle. Ainsi, même un automobiliste résolument anti-monospace a de fortes chances de craquer pour ce nouveau Grand Scénic qui, encadré de Modus et Espace, incarne le savoir-faire de Renault pour les modèles familiaux. ■

Esthétiquement moins typé mais en tous points bien plus agréable que les précédentes générations, la dernière mouture du Grand Scénic représente un enjeu commercial très important pour Renault. / Photo DR



Souvent citée en exemple pour l'excellence de son tourisme d'affaires, l'ancienne capitale des Gaules est aujourd'hui une destination phare du tourisme d'agrément où elle fait figure de leader. Avec cette authentique Eurocité aux couleurs du Sud, effervescente et enjouée, c'est toute la région Rhône-Alpes qui a le potentiel pour devenir une grande destination de tourisme urbain.

À la fin du 20^e siècle, on la décrivait comme " obscure, fermée, sans avenir ". Puis soudainement, au tournant du siècle, elle devient " lumineuse, belle, l'égale de Venise, Prague et Saint-Petersbourg ! " On se plaît à la décrire comme " une métropole cosmopolite, dynamique, pleine d'avenir au sein de l'Europe des Régions ". Comment l'ancienne capitale des Gaules, considérée comme une " ville refermée sur elle-même, pleine de secrets et de brouillard " jusqu'à la fin des années 90, a-t-elle pu accéder, en à peine dix ans, au rang de " pôle attractif, de métropole aux couleurs du Sud, ouverte sur le monde ? "

Une des plus belles villes du monde

" Dans le Vieux Lyon, vous êtes au coeur d'un territoire de près de cinq cent hectares, où la totalité de l'histoire de Lyon s'est déroulé sans interruption pendant 2 000 ans... Durant toute cette période, ce territoire est resté habité, vivant et animé. Le Vieux Lyon est depuis 1964 le premier secteur sauvegardé de France et l'un des plus vastes ensembles Renaissance d'Europe. " (www.Lyon.fr : Site officiel de la ville).

Le 5 décembre 1998, Lyon décroche la timbale avec le classement du " territoire " au patrimoine mondial par l'Unesco. Tout le monde prend soudainement conscience que les Lyonnais habitent " l'une des plus belles villes du monde ". Dès lors, on n'en finit plus de saluer sa " renaissance " ! Pour Philippe Chavent, le chef cuisinier esthète, amoureux de sa ville, l'inscription du site historique au patrimoine mondial a fait décoller les affaires. La preuve, selon lui ? " Le taux d'occupation dans l'hôtellerie au mois d'août,



Place Bellecour Statue équestre de Louis XIV

jusqu'alors traditionnellement creux, est passé tout à coup de 35% à plus de 85% !" À croire que le label de l'Unesco équivaut aux 3 étoiles du Guide Michelin. Probablement vrai pour l'hôtellerie de luxe... Mais est-ce vrai partout ? On peut en douter quand on entend Hugues Beesau, directeur de la Mitra (Mission d'Ingénierie Touristique Rhône-Alpes, créée en 2003) : " Lyon devient peu à peu une destination touristique dont la fréquentation progresse bon an mal an. Cette fréquentation est, il est vrai, peu importante durant les deux mois d'été qui focalisent l'intérêt des visiteurs sur de nombreux lieux de villégiatures ensoleillées (propos relevés dans l'interview accordé à Millénaire 3, Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon). À tout le moins, le tourisme, jusqu'alors essentiellement d'affaires, " élitiste ", a bien augmenté avec l'arrivée de nouveaux touristes pour de purs séjours d'agrément (séjours de moins de quatre jours). Mais ces touristes, semble-t-il, n'ont pas le profil des vacanciers qui se dorent sur les plages. L'ouverture effective des frontières mentionnée dans l'Acte unique européen de 1987, enfin réalisée dans les années 90, n'est sans doute pas non plus étranger à cette montée en puissance. Lyon s'affirme aujourd'hui, non seulement comme une capitale du tourisme d'agrément, mais comme une "Eurocité" aux couleurs du Sud. C'est la seule ville française jugée digne d'avoir rang

parmi les puissantes métropoles non capitales de l'espace européen, aux côtés de Hambourg, Francfort, Rotterdam, Munich, Milan, Barcelone...

Carpe Diem : la clef de la modération

À Lyon, ne vous attendez pas à voir des hordes de touristes, comme à Venise, ou des queues interminables devant les musées, comme à Paris. Vous n'assisterez pas non plus dans l'arène de son amphithéâtre à des fêtes taurines perpétuant le culte sanglant de Mythra et s'achevant dans une orgie d'alcool, comme à Nîmes. Ce n'est pas le genre de la maison ! Lyon est une ville ouverte mais elle n'attire pas pour autant le genre vulgaire et les moutons de Panurge : elle présente encore un aspect " trésor caché " qui la protège des excès. La clef de sa modération, c'est d'abord : " Carpe Diem ! "... " Saisit le jour ", jouit de la vie... mais sans vulgarité, sans voyeurisme; sans tapage.

Carpe Diem ! Cette conception de l'existence, héritée de la Renaissance, a séduit au début du 20^e siècle le public, éduqué, d'hommes d'affaires, de responsables d'entreprise, de cadres, découvrant la capitale rhodanienne à l'occasion de congrès, de salons... Le tourisme d'agrément à Lyon s'est développé sur la base plus que séculaire de ce tourisme. Il s'est développé grâce

à un environnement économique et industriel des plus performants, aux fondamentaux solides. Aujourd'hui sous le label ONLYLYON, la ville confirme l'excellence de son rayonnement international en étant à la 14^{ème} place, juste après Berlin, dans le classement ECER 2009 (European Cities Entrepreneurship Ranking) des villes entrepreneuriales européennes. Elle confirme ainsi sa progression fulgurante de 2007 et son excellent classement dans l'étude 2008 réalisée par le cabinet américain Cushman & Wakefield où elle occupe la 18^{ème} place, devançant des villes capitales comme Stockholm, Budapest, Copenhague, Vienne, Rome et Prague. Elle figure aussi au top 20 du classement de référence European Cities Monitor. De nombreux pôles d'excellence, notamment dans le domaine de la santé, ajoutent à sa notoriété. Comme l'atteste " Lyon Tourisme et Congrès ", une organisation créée en 1905, ils sont aujourd'hui plus de 2,5 millions de touristes d'affaires, en ce début du 21^e siècle, séduits par la richesse de son patrimoine historique, architectural... et culinaire. Auxquels il faut ajouter les millions de touristes d'agrément, soit au total près de 6,5 millions de visiteurs en 2008. Presque deux fois plus que l'exubérante et bavarde Marseille, l'antique métropole phocéenne, l'aînée des villes françaises ! Sans le feuilleton " Plus belle la vie " ! Sans le label de " Capitale

facile à vivre... Lyon !

culturelle européenne 2013 " ! Sans tambour, ni trompette, avec une discrétion digne de la Suisse voisine, elle est passée, en une seule décennie, du statut de " sous-préfecture de la quenelle et du saucisson " à celui de pôle international attractif.

Si contrairement à un grand nombre de villes françaises, et non des moindres, le tourisme d'agrément peut voler de ses propres ailes à Lyon, ce n'est pas seulement parce que cette ville possède un patrimoine exceptionnel... Plus qu'ailleurs, les institutions et les organismes spécialisés jouent groupés, sensibilisent les professionnels et en font des partenaires à part entière.

Des formations adaptées

Avec le Comité départemental du tourisme du Rhône, les prestataires du tourisme du Rhône ont accès à des formations de qualité à des tarifs très attractifs. Grâce aux " Eductours ", ils apprennent à communiquer à leurs clients les meilleures idées de visites de la région, tout en leur apportant des conseils. Ils acquièrent un concentré de connaissances pratiques, enrichissent leur anglais professionnel et " touristique ", apprennent à optimiser l'utilisation de leur appareil photo numérique et se familiarisent avec l'utilisation d'Internet. Cette démarche leur apporte de nombreux avantages, notamment : l'élargissement de leur réseau de connaissances professionnelles, l'acquisition de nouvelles connaissances pour dynamiser leur activité et développer des liens privilégiés avec leurs clientèles.

Actions en faveur des handicapés

L'accessibilité est une préoccupation importante. Dans le cadre de ses compétences vis-à-vis des personnes handicapées, le Département du Rhône développe et valorise une offre touristique adaptée par le biais notamment du label " Tourisme et Handicap ". Tout en proposant une formation spécifique aux prestataires du tourisme de Lyon et du département, il édite une brochure : " Accueillir les clients handicapés ". Ce document explique aux professionnels la démarche du label et les actions de Rhône Tourisme en termes de tourisme adapté.

Destiné au grand public, un nouveau guide intitulé " C accessible " met en valeur les sites labellisés " Tourisme et Handicap " dans le Rhône.

" Il faut cesser de confondre les fonctions d'ingénierie et d'accueil "

Pour la Mitra " le tourisme d'agrément en ville est en croissance partout en France, notamment avec la mode des courts séjours, beaucoup plus porteur que le tourisme d'affaires qui présente aujourd'hui une offre supérieure à la demande. Il faut prendre conscience de cette demande croissante des séjours d'agrément et cesser de confondre les fonctions d'ingénierie et d'accueil. " En clair, les villes doivent s'atteler à une nouvelle organisation de leur mise en tourisme, sachant que les Offices ont plutôt une fonction d'accueil. Le directeur de la Mitra, Hugues

Puits, Galerie Philibert Delorme



Beesau, " a la profonde conviction que la ville doit être revisitée et repensée comme lieu d'accueil pour des visiteurs de passage, qui ont des approches différentes de celles des habitants ".

" La déambulation est la première occupation des touristes en ville "

Bruno Jan, chargé de l'ingénierie Ville et Culture à la MITRA, souligne que " la déambulation est la première occupation des touristes en ville ". Il n'a probablement pas tort !

La Mitra met en place des actions de sensibilisation afin que les grandes villes et les villes moyennes de Rhône-Alpes se positionnent sur le marché du tourisme d'agrément. Elle accompagne chacune d'elles en les aidant à organiser un réseau d'acteurs : élus, commerçants, prestataires de services, architectes, urbanistes... Elle les aide à définir des stratégies de positionnement et à mener des actions de marketing. Son travail consiste aussi " à les amener à réfléchir à leur politique en faveur des loisirs et du tourisme, cela englobant tout à la fois la signalétique, les schémas de circulation pour les piétons et les autos, le stationnement des autocars, la qualité des espaces publics (places et lieux de vie), les actions de valorisation du patrimoine, l'événementiel, les animations gratuites, les équipements culturels, ludiques et sportifs... "

Tsunami sociologique

La Biennale de la Danse, créée en 1984, est devenue un pôle d'attraction de nombreux groupes de danse amateurs locaux ainsi que le support d'un travail d'insertion sociale important, innovant et original. Son défilé, manifestation populaire très suivie, est fondé sur l'idée de rassembler des danseurs amateurs de tous âges, issus des quartiers et des communes de la Communauté urbaine. La parade de vingt-cinq groupes chorégraphiques met 200 000 personnes dans les rues ! Une des manifestations internationales de danse contemporaine les plus importantes au monde. Autre événement phare, fédérateur et à portée internationale : la Biennale d'art contemporain de Lyon. Créée en 1991, elle a suc-



Philippe Léger

cédé à la prestigieuse Biennale de Paris voulue, en 1959, par André Malraux. Elle a investi le musée d'art contemporain de Lyon, l'institut d'art contemporain de Villeurbanne, le Rectangle, le musée des Beaux Arts ainsi qu'un espace nouvellement réhabilité, La Sucrière. Mais ce n'est pas tout ! Dans la région Rhône-Alpes, une centaine de lieux sont aussi de la fête grâce à autant d'expositions. S'appuyant sur une politique éducative et tarifaire, l'événement est largement ouvert au public dans l'agglomération lyonnaise. La dixième édition a lieu cette année, du mercredi 16 septembre 2009 au dimanche 3 janvier 2010.

Tous les ans, le 8 décembre, de nombreuses processions religieuses sillonnent en l'honneur de la Vierge Marie la colline de Fourvière. " La colline qui prie " est associée depuis 1999 à des spectacles offerts par la Ville : des jeux de lumière, grandioses et surprenants, qui mettent en valeur les lieux historiques. Cette " Fête des lumières " accueille de plus en plus de spectateurs (plus de 3 millions en 2008) et ose des scénographies, de plus en plus ambitieuses.

En juin, une Gay Pride qui réunit, dit-on, " deux fois plus de participants que le défilé du 1er mai ", met en évidence, un important renouvellement de la population, désormais plus jeune et plus diverse (un habitant sur deux n'est pas originaire du département), un véritable tsunami sociologique qui a précipité " l'incroyable métamorphose " de la ville. Lyon est la deuxième ville étudiante de France, et de loin, avec plus de 124 000 étudiants. Les jeunes s'accordent à reconnaître à leur ville " une ambiance sympa "... Avec Internet, ils ont l'opportunité de trouver des idées de sorties. Grâce à " Rhône Tourisme " (le Comité départemental de Tourisme du Rhône), ces sorties se déclinent sur tous les modes : Avec " C en famille - C en amoureux - C passionné - C au grand air - C toute une histoire - C un délice... "

Exposition incontournable, événement international, fête traditionnelle, concert, théâtre, sport,... " C " dans le Rhône que ça se passe ! Ici, on vit l'événement toute l'année au rythme des rendez-vous de " Rhône Tourisme "

(www.rhonetourisme.com/Fete-evenements).

Ces fêtes, qui s'adressent à la foule, rompent avec l'aspect élitiste, académique, " secret " que Lyon porte en elle depuis la Renaissance. Elles ne semblent pas nuire, pour l'instant, à la forme de tourisme plus traditionnel que l'on rencontre chez elle, axé sur son centre historique distingué par l'Unesco...

Ville d'eau et de lumière

Les visiteurs sont fascinés par l'histoire de Lyon et la richesse de ses monuments. Son histoire commence avec la conquête de la Gaule par les armées romaines qui remontent la vallée du Rhône. Après l'assassinat de César par les sénateurs romains, lors des ides de Mars de l'an - 44, les soldats sont autorisés à s'installer au confluent du Rhône et de la Saône. On leur donne des lots, on les fixe, afin qu'ils ne soient pas tentés de retourner à Rome pour venger leur chef. La ville est officiellement fondée un an après, en - 43, sous le nom de Lugdunum, nom gallo-romain, dérivé du celte. Selon l'encyclopédie Wikipedia, " le terme est issu du nom de Lug, dieu suprême de la mythologie celtique et de l'élément celtique, duno (forteresse, colline). Le nom de la ville signifie donc " colline de Lug ". Ce nom est aussi à rapprocher du mot gaulois "lukos", nom du corbeau annonciateur de la présence de Lug dans la mythologie celtique, et du mot latin lux, lucis (lumière). Les deux interprétations n'étant pas contradictoires, Lug étant une divinité solaire et de la lumière. " Ce n'est donc pas sans plusieurs raisons qu'on fête la lumière à Lyon le 8 décembre ! Avec la naissance de Lugdunum, débute la construction, et l'accumulation, d'architectures historiques. Selon Jacques Lasfargues, Directeur du Pôle Archéologique du Département du Rhône : " Très tôt, la cité de Lugdunum dispose d'un réseau très développé de canaux pour acheminer l'eau sous pression, comme l'attestent les restes d'ouvrages (aqueducs, ponts-



Horloge de la Cathédrale Saint Jean

syphons) encore visibles dans la campagne lyonnaise, souvent comparée à la campagne romaine. La " Grande Bérelle ", une citerne maçonnée (440 m3 d'espace, 15 m par 6, 2 à 3 m de haut), toujours remplie d'eau, date de cette époque. Elle a été classée monument historique en 1862 (elle ne se visite pas). Au 2e siècle, la cité comptait 50 000 habitants et chacun d'eux consommait en moyenne plus d'eau qu'un habitant de Lyon aujourd'hui ! Une eau omniprésente : dans les nombreuses fontaines publiques, les thermes monumentaux ou les habitants passaient le plus clair de leur temps, mais qui coulait aussi chez eux... à l'évier "

Le martyr de Blandine

Sur la colline de " Fourvière " (origine du nom : Forum vetus, le " vieux forum "), on a retrouvé l'emplacement du forum antique et d'un gigantesque temple. Hauteur au fronton : 35 mètres ; le portique qui ceinturait le bâtiment sur les côtés faisait 200 mètres de long. Un travail de Romain. " Ces ouvrages ont été désossés à la Renaissance... la ville a nourri la ville ", précise Jacques Lasfargues. Mais alors qu'à Marseille la ville s'est entièrement dévorée pour se reconstruire, à Lyon la géographie a permis que ces quartiers s'étendent vers l'Est au cours des siècles,

offrant une remarquable continuité physique des centres de chaque époque. " La ville est extraordinairement dotée en lieu de spectacle, poursuit Jacques Lasfargues. Un théâtre de 11 500 places ; un odéon de 5 000 places ; un amphithéâtre de 20 000 places et un cirque de quelques dizaines de milliers de spectateurs. " Situé sur la colline de Fourvière, le théâtre est toujours en service ! Nous avons assisté le 23 juin 2009 à la première en France du spectacle de percussions japonaises " Kodo ", dans le même décor et les mêmes conditions acoustiques qu'un habitant de Lugdunum, il y a 2 000 ans.

En descendant jusqu'à la rue des Farges, on trouve les thermes romains puis, place Wernert, les mausolées. A l'angle de la rue Cléberg, au musée de la civilisation gallo-romaine, " il est ému d'admirer des stèles, sarcophages, statues, bronzes, orfèvrerie, objets en verre et de magnifiques mosaïques qui ont survécu à 2000 ans d'histoire " fait remarquer sur un forum d'Internet un touriste américain de Pennsylvanie. Du musée, on accède directement à l'amphithéâtre, au pied de la colline de la Croix Rousse. Datant de l'an 19 (époque de Tibère), c'est le plus ancien trouvé sur le territoire français (en comparaison les amphithéâtres d'Arles et de Nîmes datent de la fin du Ier siècle

après J-C.). Destiné aux délégués de l'assemblée des Trois Gaules, sa capacité a été augmentée sous le règne d'Hadrien, entre 130 et 136, passant de 1 800 à 20 000 places pour accueillir le public lyonnais. Jacques Lasfargues apporte d'autres précisions : " Cet amphithéâtre touche le temple de Rome et d'Auguste. C'est l'endroit où se réunissent tous les ans les représentants des soixante nations gauloises dans le cadre d'une structure créée par l'empereur Auguste qui s'appelle le Conseil des Gaules... et tout naturellement, tout cela est accompagné de spectacles donnés dans son arène... " Des spectacles d'une grande cruauté ! C'est en 177, à Lyon, que l'on assiste au martyr des premiers chrétiens. Selon une épître attribuée à Saint Iréné, c'est dans cette arène " qu'après les fouets, les bêtes, le gril, la petite esclave Blandine fut mise dans un filet et livrée à un taureau... " " On n'hésite pas non plus à tremper un homme dans un baquet de miel, à le blesser aux chevilles, pour que les ours aient plus de facilité à l'attraper... et le boulotter ". Ces " jeux " sont donnés en distraction aux responsables gaulois après le Conseil ", selon le Directeur du Pôle Archéologique... Déjà du tourisme d'affaires, en quelque sorte !

facile à vivre... Lyon !

Carrefour européen à la Renaissance

Dès l'Antiquité, Lyon est une cité florissante. Sa prospérité reflue à la Renaissance, comme elle reflue aujourd'hui grâce à la levée des frontières, et à l'économie de la créativité et de l'innovation. Au débouché des grands cols alpins et au confluent de deux importantes voies d'eau navigables, la ville bénéficie dès la fin du Moyen Âge des influences des pays limitrophes, tout en étant un carrefour et une zone de circulation intense entre le nord de l'Europe (Angleterre, Allemagne, Pays-Bas) et les pays méditerranéens. Au 15^{ème} et 16^{ème} siècles, elle ne compte pas moins de 4 foires annuelles qui, à la demande du pouvoir royal, concurrencent au maximum les célèbres foires de Flandres. Avec le succès de ses foires, Lyon attire de nombreux étrangers, notamment les banquiers "italiens" (Toscans et Génois) ainsi que les drapiers, merciers et autres marchands attirés par les franchises royales. Le métissage y est très important, on y vient d'une grande partie de l'Europe et de la Méditerranée, ce qui lui vaut le surnom de "Myrelingues" ("mille langues") dans l'œuvre de Rabelais. Dès 1466, la succursale de la banque Médicis s'installe à demeure, renforçant le développement économique de la ville qui a maintenu ses liens commerciaux avec l'Allemagne. Dès 1473, Lyon a adopté l'imprimerie, une invention chinoise qui aurait été reprise et améliorée

par les Allemands... L'Italie apporte les idées nouvelles de la Renaissance et ces idées sont véhiculées grâce aux nombreux imprimeurs. Lors des Guerres d'Italie, François 1^{er} la prend comme ville de résidence et, du cœur de la cité, administre son royaume. À la demande du roi, elle se lance dans l'activité de la soie (une autre invention chinoise) qui se poursuit encore aujourd'hui.

La mondialisation au rythme des caravanes et des voiliers

Il y a une ressemblance frappante entre le monde d'aujourd'hui, qui se "mondialise", et celui de la Renaissance qui fait un ample usage... d'inventions chinoises (aujourd'hui, le courant de l'innovation s'est inversé), des inventions qui vont transformer le monde : poudre à canon, compas magnétique, imprimerie, papier et tant d'autres, comme la soie. Certaines vont faire la prospérité de Lyon. La Renaissance, c'est la mondialisation au rythme des caravanes et des voiliers. Et un foisonnement exubérant et libérateur de rencontres, de chocs des cultures, d'idées nouvelles et d'innovations. C'est dans ce contexte que Rabelais, alors médecin à "l'Hôtel-Dieu de Notre-Dame de la Pitié du Pont-du-Rhône", publie à l'automne de 1532, sous le pseudonyme anagramme d'Alcofribas Nasier, "le Pantagruel", un monument

de notre littérature. L'année suivante : "la Pantagrueline Pronostication", un almanach bouffon. Ces deux ouvrages annoncent une longue série de chefs-d'œuvre dont la lumière littéraire, philosophique et éthique resplendit encore dans notre ciel culturel et éclaire la réflexion des hommes. Quelques années plus tard, c'est Michel de Nostredame, dit "Nostradamus", médecin comme lui... à Lyon, qui fait publier ses "Prophéties", puis le "Traité des Fardemens & Confitures" (1555). Dès la Renaissance, Lyon acquiert une importance telle que François 1^{er}, puis plus tard Henri IV, envisagent d'en faire la capitale de la France...

Ville de la soie, des Antiquités et du Shopping

Il est stupéfiant de penser que la technologie mise en œuvre dans les métiers des soyeux lyonnais de la Renaissance sera reprise par la société lyonnaise Cédric Brochier Soieries, à la fin du 20^{ème} siècle... pour "tisser le nez du Concorde", un nez conçu en matériaux composites, renforcé en fibres de verre... Les mêmes métiers seront remis à l'ouvrage par l'Institut textile de France pour fabriquer des joints textiles des intertuiles de la navette européenne Hermès qui, hélas, ne verra jamais le jour ! Seuls des Lyonnais, habitués à tisser des fils de soie invisibles, disposaient des palpeurs pour réussir ces réalisations étourdissantes que l'on retrouve aussi

en œuvre... dans les pales d'Eurocopter ! Fabuleux exemples de "fécondation croisée", pour reprendre en ce début du 21^{ème} siècle une expression en vogue dans les pôles de compétitivité ! Et l'aventure ne s'arrête pas là... Aujourd'hui, accompagnées par OSEO (pour le développement de projets innovants) et par des financements bancaires, Cédric Brochier Soieries développe dans une autre dimension, celle de la lumière, de véritables œuvres d'Art pour l'aéronautique, le ferroviaire et le bâtiment !

Aujourd'hui, de nombreux créateurs de mode installent leur atelier boutique sur les pentes de la Croix Rousse, notamment au Passage Thiaffait, qui abrite le Village des Créateurs. Le dynamisme lyonnais a donné naissance à des créateurs aujourd'hui reconnus : Nathalie Chaize, Millésia-Nina Ricci, Max Chaoul, Marie Michaud Créations, Jean-Claude Trigon, Azuleros, Zilli. Ils attirent une clientèle à la recherche de vêtements "pièces uniques", enchantée d'échapper à la standardisation du vêtement contemporain !

On compte aussi près de 650 antiquaires dans l'agglomération, principalement réunis dans le quartier Auguste Comte et à la Cité des Antiquaires. Installée dans un bâtiment contemporain, elle présente du mobilier classique 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}, aux arts décoratifs des années 1925 à 1950, sans oublier bijoux, vaisselle, objets d'art et tableaux.

"Le symbole du génie mécanique de l'homme"

Le quartier Saint-Jean est très représentatif de cette époque qui a ancré la capitale rhodanienne dans un demi-millénaire de progrès scientifiques techniques, et d'humanisme, avec Rabelais comme chef de file. Lyon a sans doute enraciné la première la France dans la gloire des Arts et des Lettres. Cette ville perpétue la vraie tradition française, multiséculaire, de progrès, d'universalisme et de cosmopolitisme... La Cathédrale Saint Jean en constitue un bon exemple. Construite avec des pierres prélevées sur le temple de Cybèle, les voies romaines et les carrières avoisinantes... sa construction a pris 4 siècles, à cheval sur le Moyen Âge et la Renaissance. "Elle n'est pas d'un style purement gothique, reconnaît Jean-

Domaine de Corps de Loup, un des plus vieux vignobles de France



Paul Hendrickx, un conférencier passionnant qui préside l'association Les Passagers de l'Histoire. Son style composite lui nuit, selon lui, ce qui explique qu'elle ne figure pas dans les bons catalogues sur les cathédrales ". Accrochée à Fourvière, " la colline qui prie ", la cathédrale fait partie du paysage chrétien lyonnais, de ce Vieux Lyon distingué par L'Unesco. Elle offre aux visiteurs avisés les trésors qu'elles voilent aux esprits superficiels et aux " âmes malivoles ", pour parler comme Rabelais. Pour Jean-Paul Hendrickx : " Son évêque s'entourait de savants, des cabalistes juifs, et des savants arabes des universités espagnoles de Tolède, de Cordoue. Il y avait une union de connaissance des trois religions du Livre... Les médaillons sur la façade d'entrée sont un véritable livre d'images, de morale et de méditation... " Selon cet érudit, " l'éléphant qui porte sur son dos la synagogue et l'église est un symbole de force et de chasteté. On dit que l'éléphant est un animal prude, les prêtres au Moyen Age portaient sur leur chasuble des éléphants brodés... " Sur un autre médaillon, un dromadaire que son cavalier retient ou fait avancer avec un fouet à trois queues. Cet animal semble représenter le corps dont il faut réfréner les passions et faire se mouvoir sous l'impulsion de la Divinité, considérée sous Son tri-

ple Aspect, comme l'indique la forme du fouet du cavalier. Selon Jean-Paul Hendrickx, " la bosse du dromadaire remplie d'eau, représente la Connaissance qu'il faut recevoir pour traverser sans encombre le désert de la vie ". Vous étiez prévenu(e) : Lyon n'est pas une ville pour les vulgaires ! Poursuivons la visite : " La cathédrale a été bâtie en l'honneur de Jean le Baptiste, le patron des ordres de Chevalerie comme ceux des Hospitaliers de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem ou des Chevaliers du Temple... Elle fut un point de passage lors du rapatriement du corps de Saint-Louis, mort de la peste en Terre Sainte. Pour protéger ses chairs de la putréfaction, on avait fait bouillir son corps dans un chaudron et on l'avait conservé dans une préparation de saumure " raconte-t-il... C'est donc dans une barrique que le roi de France a fait sa royale tournée d'adieu à ses bons peuples !

À l'intérieur de la Cathédrale, une horloge astronomique et astrologique d'une grande beauté, a pour vocation à définir les phases de la Lune, les saisons et les fêtes calendaires. Elle est animée par tout un système d'automates, des rouages très anciens, certains sont du 14e siècle en fer forgé. " Elle est tellement renommée, nous apprend le conférencier, que les Japonais sont venus en faire une copie,

qu'ils ont mise dans le hall d'une très grande entreprises de Tokyo comme symbole du génie mécanique de l'homme. "

Ici, on " traboule "

Le quartier Saint Jean est un endroit merveilleux, avec de très belles maisons du XVIe Siècle. Au numéro 8, rue de la Juiverie, on ne se lasse pas d'admirer la virtuosité et la grande connaissance de l'Antiquité de l'architecte Philibert Delorme (né à Lyon, vers 1510 - Paris, 1570). Un propriétaire, Antoine Bullioud, avait acheté deux maisons voisines donnant sur la même cour. Désirant les relier, il confia à l'architecte qui revenait d'Italie la construction des cabinets et des galeries de communication, en lui demandant de les appuyer sur des trompes, sans empiéter sur le sol de la cour. Malgré ces exigences rendant la construction compliquée, Philippe Delorme réalisa en 1536 un chef d'œuvre d'harmonie et de grâce.

Dans le quartier Saint-Jean, comme ailleurs dans Lyon, on peut emprunter les fameuses " traboules ", du latin "trans-ambulare", "trans" (à travers) "ambulare" (parcourir), donc " passer à travers ". La traboule est une voie réservée aux piétons, souvent étroite, qui traverse un ou plusieurs bâtiments pour déboucher dans une cour fermée ou cas plus intéressant, relier une

rue à une autre. Ca vous évite de ressortir et de faire tout le tour du pâté de maisons. Encore faut-il bien connaître la ville ! Car n'importe quelle porte d'entrée d'immeuble n'ouvre pas sur un couloir se poursuivant par une traboule ! Très recherchée par les résistants pendant l'Occupation, la traboule reste un raccourci très apprécié des citadins pressés. Depuis 1991, la ville de Lyon conclut avec les propriétaires des conventions pour permettre aux touristes de les visiter. La liste figure sur le site officiel de la ville de Lyon (<http://www.lyon.fr>). Un conseil : ne vous contentez pas d'appuyer sur le bouton d'entrée de l'immeuble. Dans le même temps, pensez à donner un coup de hanche, ou plutôt de fesse, pour actionner la porte !

Croix-Rousse : " la colline qui travaille "

On trouve aussi ces fameuses traboules sur la colline pentue de la Croix-Rousse, un quartier inclus comme celui de Fourvière dans le territoire classé au Patrimoine Mondial par l'Unesco. En raison de l'importance du dénivelé, les rues épousent les courbes de niveau ou attaquent franchement la pente, avant de finir en escaliers. Les passages nord-sud, dans le sens de la pente, ouverts par les traboules, facilitent la circulation des piétons entre les immeubles. Si la colline de Fourvière, c'est " la colline qui prie ", la colline de la Croix-Rousse est la " colline qui travaille ". Allusion aux Canuts, extraordinaires ouvriers tisseurs de la soie. Il en reste quelques uns, qui continuent à nous enchanter avec leurs collections. C'est à Croix-Rousse que les Canuts occupaient dans de hauts immeubles, des appartements aux nombreuses et larges fenêtres laissant pénétrer la lumière. Des appartements conçus et dimensionnés pour contenir leurs imposants métiers à bras, auxquels succédèrent les nouvelles mécaniques inventées par le Lyonnais Joseph Marie Jacquard en 1801. " Le Métier Jacquard combine les techniques des aiguilles de Basile Bouchon, les cartes perforées de Falcon et du cylindre de Vaucanson. Cette utilisation de cartes perforées fait qu'il est parfois considéré comme l'ancêtre de l'ordinateur. Grâce à lui, il est possible pour un seul ouvrier de manipuler le

le Château de Pélussin



facile à vivre... Lyon !

métier à tisser, au lieu de plusieurs auparavant. À Lyon, le métier Jacquard fut mal reçu par les ouvriers de la soie (les Canuts) qui voyaient en lui une cause possible de chômage. " (Encyclopédie Wikipédia). Les révoltes des Canuts vont influencer les grands mouvements de pensée sociale, des Saint-Simoniens à Karl Marx, en passant par Fourier ou Proudhon. Pourtant, les Lyonnais préféreront, eux, rester fidèles à leur Guignol, le vrai, l'unique, une marionnette créée par Laurent Mourguet, ouvrier canut au chômage en 1808. Guignol est une caricature de la société lyonnaise du XIX^{ème} siècle. Porte-parole d'une société en pleine évolution, Guignol transmet sa personnalité, ses coups de bâtons et son rire parfois féroce. Il passera de main en main en combattant l'injustice et bravant l'autorité avec humour et bon sens. Il reflète beaucoup de sa ville et de ses habitants.

L'âge d'or de la franc-maçonnerie

Au 17^{ème} siècle, âge d'or de la Franc-maçonnerie, Lyon est la ville de l'Initiation. Elle attire des personnages sulfureux comme Cagliostro et Casanova... Avec le martinisme, ordre créé par Pape (Docteur Gérard Encausse) en 1887, la franc-maçonnerie lyonnaise réconcilie Dieu et l'Athée. Elle fait rayonner le mysticisme, preuve qu'un Franc-maçon peut être un croyant, en tous les cas autre chose qu'un " laïcard, bouffeur de curé " ou " un républicain pur et dur ". Même si à Lyon, qui reste encore un des hauts lieux de l'Initiation, un patron de bistrot franc-maçon s'amuse à mettre de la tête de veau au menu du 21 janvier, date anniversaire de l'exécution de Louis XVI !

Elle est aussi la ville de l'ésotérisme, avec le mage Philippe, médecin, précurseur des médecines douces, qui se posa comme le rival de Raspoutine à la cour de Russie de Nicolas II.

Si elle reste la ville des secrets et des mystères, la belle Rhodanienne ne pratique pas pour autant " la loi du silence ", comme a pu le tirer sottement de " grands " journaux parisiens ! Elle reste foncièrement antidogmatique, comme le prouve au 20^{ème} siècle son engagement qui lui valut d'être glorifiée comme " Capitale de la Résistance "... par le ministre de la Propagande

et de l'Information de Vichy en personne ! L'hommage du vice à la vertu ! C'est à Lyon que les trois grands mouvements de Résistance de la zone Sud se sont regroupés autour de Jean Moulin pour donner naissance aux M.U.R. (Mouvements Unis de Résistance). C'est à Caluire, commune limitrophe à Lyon, que les nazis arrêtaient " Max " et ses compagnons. Le centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon (14, Avenue Berthelot 7^e - tel : 04 78 72 23 11) a entrepris de recenser les lieux où la Résistance lyonnaise s'est construite pendant l'Occupation.

Une gastronomie exubérante et joyeuse

L'histoire de la cuisine lyonnaise est un autre aspect de notre culture française, très bien représentée dans ce centre historique labellisé par l'Unesco. L'histoire de notre gastronomie commence dans l'antiquité avec Lugdunum, qui détient le monopole du commerce du vin. L'huile et la saumure sont alors importées d'Afrique et de Bétique (région du sud de l'Espagne). Les habitants savent aussi tirer le meilleur parti des ressources des alentours. Aujourd'hui, on vante les élevages de la Bresse et du Charolais, le gibier de la Dombes, les poissons des lacs savoyards, les primeurs de la Drôme, de l'Ardèche et du Forez, les vins de Bourgogne, du Beaujolais et de la vallée du Rhône. On continue à se délecter de cette cuisine renommée à travers le monde, saluée à New York par les plus grands chefs. On apprécie toujours autant ses dizaines et dizaines de plats traditionnels comme les carbonnades, les hochepots, les boudins, les fricandeaux... ou, tout simplement, les fameuses " andouillettes caparaçonnées de moutarde ", vantées par Rabelais. On en trouve aussi au menu du Café des Fédérations, une " Maison fondée ici depuis bien longtemps... " ! On s'en délecte au milieu d'une ambiance joyeuse, grâce au Chef Yves Rivoiron et sa serveuse. Autre très bonne adresse : " Au Bon Temps ", poulet à l'ail... rascasse rôtie à l'estragon... Les recettes des fameuses cuisinières d'antan, celles des "Mères Lyonnaises", revisitées dans un excellent rapport qualité/prix, selon nos amis gourmets Dany et Gérard Antonetti de Grand Sud Magazine (<http://www.grand-sud-mag.com>) qui nous signalent que



Fontaine Bartholdi, Place des Terreaux

18 restaurants / Chefs lyonnais ont été étoilés par le Guide Michelin en 2007.

L'esprit pionnier

Les visiteurs, comme les résidents lyonnais, apprécient énormément la ville pour les sorties, les expositions, les spectacles... Ici les loisirs ne manquent pas, ni les lieux de promenades. Partout en ville, des tricycles électriques emmènent leurs passagers aussi vite qu'un taxi... pour le prix du bus. Encore une invention lyonnaise économique, écologique et surtout pratique ! Lancé en 2003 par deux anciens élèves d'école de commerce, ces " cyclopolitains " incarnent une nouvelle forme de mobilité douce en milieu hyper urbain. Autre manifestation de l'esprit pionnier des Lyonnais : les Vélo'v... en service à Lyon depuis mai 2005. Le premier parc de vélos urbains en libre-service en France est lyonnais, qu'on se le dise ! Une vraie révolution dans les mentalités et surtout une autre façon de concevoir la qualité de vie en ville en privilégiant les transports non polluants... Pour notre part, nous avons choisi de partir à la découverte de la ville sur un "Segway", un drôle de petit véhicule électrique bourré d'électronique. Avec ses deux roues parallèles et son guidon inclinable, il est très facile à manœuvrer (on peut l'utiliser dès l'âge de 14 ans). Nous avons longé les berges du Rhône, de superbes espaces aménagés en bordure du fleuve sur plus de 5 km, avec pistes cyclables, terrasses, jardins, bassins... Grâce à cet engin de transport innovant, d'une autonomie de 40 km, la promenade s'est poursuivie tranquillement

dans plusieurs autres quartiers de Lyon.

Destination Pilat

En couple, famille où entre amis, les habitants ou les touristes, comme votre serviteur, apprécient le parc naturel régional du Pilat, à 30 minutes au sud de Lyon, avec ses sentiers balisés : plus de 600 km pour randonneurs de tous types : aguerris débutants, en famille... à pied, en trottinette ou en VTT ! Ici, vous pouvez grimper, dévaler, glisser, décoller... On ne vous verbalisera pas comme dans les calanques de Marseille, au contraire... on vous y encourage ! " Vous jouez en pleine nature avec vos sensations " disent les dépliant touristiques. Et c'est vrai ! Partout, des paysages sympathiques et le bon air de la montagne. Deux sentiers de Grande Randonnée traversent le Parc du Pilat : le GR7 reliant le Mont Aigoual et le Mont Pilat et le GR65 sur le tracé du chemin de St-Jacques-de-Compostelle (40 km entre Chavanay et le Col du Tracol).

Dans le village de Pélussin (de " pelosse ", la prune dans le parler local, très abondante dans la région), la Maison du Parc est aménagée dans un moulin qui autrefois filait la soie. Ouverte toute l'année, elle propose aux visiteurs de découvrir le Pilat à travers des visites guidées et animées, un diaporama interactif et un espace muséographique destiné au jeune public. La Maison du Tourisme, intégrée à la structure, assure l'accueil et l'information et met à la disposition du Public une documentation gratuite. Sur Internet, grâce au site de Rhône Tourisme, on dispose de tous les renseignements pour venir dans la région, de n'importe

Inventive, jouée, facile à vivre... Lyon !

quel endroit de France, en transports en commun, en voiture, en train ou en avion. " Week-ends en tête-à-tête, escapades en famille ou entre potes... connectez-vous au Rhône et vivez une série d'expériences stimulantes qui renouvellent en permanence le plaisir des fins de semaine ! " (<http://www.rhonetourisme.com>)

Mystérieux " chirats "

C'est à la Maison du Parc et du Tourisme que vous rencontrez Olivier, un enfant du pays, qui a fait de l'accompagnement en montagne son métier. Il fait partie de ces excellents professionnels qui sensibilisent les touristes à l'environnement. C'est un guide très sûr qui vous conduira au Crêt de l'Œillon, un sommet du massif du Pilat situé à la jonction de quatre communes : Roisey, Véranne, Pélussin et Doizieux. Culminant à 1 370 m, il offre un large panorama sur la région - avec sa table d'orientation - notamment sur les Alpes. Par temps clair, on voit le Mont Blanc, le Ventoux mais aussi les volcans d'Auvergne... Il domine le col de l'Œillon et les formations rocheuses des Trois Dents. Olivier connaît tous les recoins du massif, sa faune, sa flore, ses minéraux. Il vous explique la réalité géologique des " chirats ", ces curieuses coulées rocailleuses, de type éboulis, qui peuvent parfois atteindre plus d'un kilomètre de long couvrant les versants pentus du Pilat : " Formés lors des dernières glaciations du quaternaire, entre moins 100.000 et moins 10.000 ans, les chirats sont dus à l'éclatement de la roche sous l'effet du froid. Les blocs ont ensuite été transportés sur la pente par les glaciers. Leur forme anguleuse et la taille importante des blocs sont causées par la pauvreté en mica du granite qui constitue les roches. Des formations géologiques similaires se retrouvent uniquement aux USA dans la chaîne des Appalaches ! ".

L'île du Beurre

Olivier vous fera découvrir " L'île du Beurre ", un authentique paysage du "Vieux Rhône", avant sa domestication, dernier témoin d'une époque où les crues creusaient des "lônes" (bras morts du fleuve qui restent en retrait de son lit). Dans ce refuge de 8 hectares pour la faune migratrice, on ne recense pas moins de 170 espèces d'oiseaux ! Grâce aux observatoires et points d'obser-

vation, admirez, photographiez, hérons, martin-pêcheurs, ragondins ... et castors, les " bièvres " en vieux français, d'où est dérivé le nom de l'île ! Equipez-vous de bons appareils et n'oubliez pas non plus votre patience et votre discrétion.

Côte Rôtie : un des plus vieux vignobles de France

Quand on séjourne à Lyon, une visite des vignobles s'impose. Développé depuis l'époque romaine, le Côte Rôtie est l'un des plus anciens vignobles de France. Classé en A.O.C. depuis 1940, il s'étend sur trois communes de la rive droite du Rhône : Saint-Cyr-sur-Rhône, Ampuis, Tupin-Semons. Il compte 73 lieux-dits, classés. Les cépages sont exclusivement du Syrah (moins 80%) et du Viognier (20% maximum autorisés). Nous avons jeté notre dévolu sur le domaine de Corps de Loup situé sur la commune de Tupin-Semons. Ses vignes, à flanc de coteau, poussent sur des " chaillets ", des terrasses granitiques que maintiennent des murs en pierres sèches, car la pente est très escarpée... l'inclinaison dépasse parfois les 60 %. Ici le soleil tape ! Ne cherchez pas plus loin l'explication du nom de " Côte Rotie ". Ce sont les vôtres qui

cuisent si vous n'y prenez garde ! Comme celles des vigneronnes qui font tout le travail à la main, aucune mécanisation n'étant possible vue la déclivité du terrain. Des traces du domaine de Corps de Loup apparaissent dès l'an 821. En 1991, la famille Daubrée s'est lancée dans la troisième renaissance de ce domaine très apprécié. Nous avons rencontré Martin Daubrée, son propriétaire, qui en gère sur place les 9 hectares, quasiment d'un seul tenant, et y consacre une grande partie de son temps en mettant la main à l'ouvrage. Les tâches sont nombreuses : viticulture, vinification (près de 2 ans de vieillissement en fûts de chêne), gestion, commercialisation... accueil des visiteurs, visite du domaine, explication des travaux viti-vinicoles, présentation de la cave, qui dispose d'un coin dégustation et d'une petite boutique, artistiquement décorée par son épouse. Martin est très sensible à la qualité gustative des vins (rouge et rosé) du Domaine de Corps de Loup. Nous aussi ! C'est un sage qui pratique une viticulture qui privilégie au maximum les bonnes pratiques écologiques. Soucieux de l'environnement, il participe activement en tant que président de l'association SRG (Sauvegarde du Pays Rhône-Gier) à la lutte contre le contournement autoroutier ouest

de Lyon qui menace le vignoble. Ses fils Roch et Tristan sont prêts à assurer la relève ! Internet : www.corpsdeloup.com

Tourisme d'agrément en pleine expansion en Rhône-Alpes

Lyon est une " ressource touristique vendable ", grâce aux ressources multiples de la ville et des régions qui l'entourent. La vitalité économique, le rayonnement culturel, la masse démographique (464 000 habitants), encouragent la multiplication des équipements distractifs et commerciaux qui bénéficient au tourisme d'agrément. La fonction carrefour de communication, jadis déjà privilégiée par deux fleuves navigables et une voie romaine, est aujourd'hui hautement renforcée par le développement de réseaux routiers, autoroutiers et des chemins de fer, lignes à grande vitesse, régionales, nationales, européennes, transeuropéennes, 3 gares, sans oublier l'aéroport Lyon Saint-Exupéry. Toutes ces infrastructures favorisent la venue des touristes. Après Lyon, c'est aujourd'hui l'ensemble de la région de Rhône-Alpes qui se positionne sur le marché du tourisme d'agrément, un secteur en pleine expansion. ■

Façade de la Cathédrale St. Jean



*Participez au monde de l'économie
grâce à un magazine
présent sur tous les fronts de la croissance...*



Vous avez besoin d'information...

**Nous avons besoin de vous
pour continuer à la transmettre**

Abonnez-vous

**Je souhaite m'abonner à Ambitions Sud International pour 1 an (6 parutions)
au prix de : 24 Euros**

SOCIETE

NOM FONCTION

ADRESSE

E-Mail TEL

Je souhaite recevoir une facture au libellé

DATE

SIGNATURE

Règlement par Chèque à l'ordre de "Ambitions Sud International"

Règlement par virement bancaire

A retourner à : Ambitions Sud International - Service Abonnement, 16 Passage Timon David, 13001 MARSEILLE

Ou par mail à : info@ambitions-sud.net ou: ambitions-sud@wanadoo.fr



ANCRAGE RÉGIONAL, ACCOMPAGNEMENT FORT

- Contexte de crise économique profonde ?
La Société Marseillaise de Crédit assume ses responsabilités de grande banque régionale de proximité.
- Ralentissement de l'économie et montée des risques ?
La « Banque du Sud » affirme son rôle d'acteur important du développement de ses territoires et confirme sa volonté d'accompagner les entreprises locales et son soutien à l'économie régionale.
- Au 30 juin 2009, et sur un an, la Société Marseillaise de Crédit a encore renforcé sa présence auprès des PME, TPE, commerces et professions libérales avec un accroissement du nombre d'entretiens avec leurs dirigeants de plus de 20%. Ces contacts ont permis une progression de 7% du nombre de projets d'investissements financés et, en réponse aux besoins de trésorerie exprimés, de 13% des encours de crédits à court terme.
- Ces évolutions maîtrisées de la SMC résultent d'une bonne connaissance des spécificités de l'environnement économique régional et de la conviction que la période actuelle peut également être une période d'opportunité.

La forte proximité relationnelle de notre banque avec chacun de ses clients et la disponibilité de nos équipes sont sans aucun doute des facteurs de succès dans un monde d'exigence !



Société Marseillaise de Crédit
la banque du Sud

www.smc.fr